DÉVELOPPEMENT SOCIAL

VOLUME 7 • NUMÉRO 2 • MARS 2007

Les défis nordiques des Jamésiens

Faire avec et pour les jeunes

Québec

DÉVELOPPEMENT>SOCIAL
VOLUME 7 • NUMÉRO 2 • MARS 2007

SOMMAIRE

1 **Le mot de la rédaction**
Avec un « léger » retard...

2 **Éditorial**
Un dernier édito...

3 **Chez nous en région...**

PHOTO : JOËLLE RÉGNIER

PHOTO : KARINE GUAY
LA BAIE-JAMES

7 **Dossier**
Faire avec et pour les jeunes

48 **Dossier**
Les défis nordiques
des Jamésiens

64 **Autour du municipal**

72 **Nouvelles brèves**

LE MOT DE LA RÉDACTION

Avec un « léger » retard…

Sans les efforts de Michel Morel, la revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL ne serait pas ce qu'elle est devenue. Sa contribution au développement social du Québec mérite aussi d'être soulignée. D'ailleurs, il continuera d'œuvrer au développement social du Québec, particulièrement en favorisant une plus grande intégration des personnes handicapées. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Aussi, pour continuer le travail de promotion du développement social (l'action intersectorielle, la participation citoyenne, les actions visant le potentiel des individus et des communautés ainsi que l'amélioration des conditions de vie des personnes), il nous faudra plus que jamais nous assurer que la revue continue de se développer en tant que projet collectif et partenarial reposant sur une connaissance aiguë des pratiques et enjeux en développement social. Ce défi vous concerne tout autant que nous !

Comme à chaque fois, le présent numéro propose aux lecteurs et lectrices un dossier thématique et un autre régional avec une multitude d'illustrations du dynamisme des acteurs et des initiatives. Ainsi, nous nous attardons aux jeunes selon une perspective de développement social et nous vous permettons de connaître les… *Jamésiens* et leurs pratiques en développement social dans la région de la Baie-James.

Enfin, la revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL est heureuse de vous annoncer la création d'une nouvelle rubrique portant sur les innovations sociales, avec la précieuse collaboration du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Nathalie Perreault, conseillère en innovation sociale au MDEIE, sera la responsable de cette rubrique afin de mettre en valeur de nouvelles approches issues de la recherche et de la pratique qui permettent de mieux atteindre et de façon plus durable les objectifs de développement social. On y trouvera un bel aperçu d'initiatives à « valeur ajoutée », que ce soit au niveau des processus, des rapports entre les acteurs et les structures, des rapports entre les acteurs ou dans les manières de faire face aux contraintes.

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires !

Vous voulez nous joindre ?

Revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL
a/s Institut national de santé publique du Québec
190, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E2
514 864-1600, poste 3552
Courriel : developpement.social@inspq.qc.ca

Concernant la distribution de la revue…
La revue est distribuée par le biais de réseaux d'organismes afin de limiter les frais postaux. Il peut arriver que des personnes, engagées dans leur milieu, reçoivent plusieurs exemplaires de la publication. Nous leur demandons de retourner les exemplaires inutilisés auprès de l'organisme distributeur en lui demandant de remédier à la situation. Par ailleurs, pour favoriser une diffusion plus efficace de la revue, pourquoi ne pas la faire circuler dans votre milieu une fois que vous en avez terminé la lecture ? Ce serait là un moyen de nous aider à mieux rejoindre les personnes et organisations engagées en développement social. Nous vous en remercions.

La rédaction

ÉDITORIAL

PAR MICHEL MOREL

Un dernier édito…

La nouvelle est maintenant connue. Je quitte mes fonctions de rédacteur en chef de la revue pour, comme le dit si bien le cliché, aller relever d'autres défis à l'Office des personnes handicapées du Québec. L'intégration sociale des personnes handicapées, l'assise même de la mission de l'Office, constitue un enjeu de taille pour le développement social du Québec, tous en conviendront aisément. Un beau défi, bien sûr, mais aussi, et surtout, des enjeux bien concrets, transport, logement, accès aux services, éducation, emploi…

Et la revue ?

Évidemment la question fut souvent posée. La revue, c'est bien plus qu'une personne, c'est une équipe. Cette équipe se compose de gens qui discutent des sujets à aborder et qui définissent, numéro après numéro, les contenus à développer, de gens qui font les recherches, les entrevues, les reportages, qui écrivent et révisent les textes, de même que des personnes qui, au sein du comité directeur, ont à cœur de voir au développement de la publication. La revue, c'est aussi le réseau de ceux qu'on doit désigner comme les « complices » du développement social, qu'ils proviennent de ministères ou d'organismes publics, d'organisations nationales ou régionales, d'universités, de municipalités, de CRÉ, de DSP, de CLSC ou d'organismes communautaires. Elle existe bel et bien, cette vision partagée de ce que devrait être le développement social au Québec, et cela, même si elle ne s'incarne pas encore sous une forme affirmée, avec son « label officiel », portée par un organisme dûment reconnu. Cette vision, elle est plutôt l'objet d'une complicité entre un certain nombre d'intervenants et d'organismes. Une complicité qui ne cesse de se répandre. Une complicité qui, pour peu qu'on puisse continuer de la nourrir, continuera de se développer. C'est là une préoccupation constante du comité directeur de la revue depuis ses débuts, une préoccupation qui demeure au cœur même des projets de l'équipe pour 2007 et 2008.

Et le développement social ?

En 1999, au moment où est né le bulletin *Développement social* (devenu ensuite la revue), le Conseil de la santé et du bien-être ainsi que ses partenaires, la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux et l'Association des régions du Québec, sortaient tout juste de la vaste démarche du *Forum sur le développement social* (1997-1998). C'est par la publication du bulletin que les trois organisations, aujourd'hui disparues, avaient convenu de continuer de soutenir, pour un temps déterminé, ce qui se poursuivait dans les régions en développement social, à la suite des forums régionaux.

Or, loin de s'affaiblir et de disparaître avec le temps, le travail de concertation en région s'est poursuivi et développé en prenant diverses formes. Au fil des années, les démarches régionales ont continué de se consolider, développant des partenariats inédits avec des organisations régionales peu habituées à travailler de concert, lançant des modes de collaboration avec les instances locales, faisant émerger, chacune dans leur milieu, une vision régionale du développement social, souvent appuyée par des cadres de référence, des états de situation et des plans d'action, de même que par divers modes de financement (ententes spécifiques, ententes de collaboration entre acteurs régionaux…). C'est de cette évolution dont le bulletin (devenu la revue) a toujours cherché à témoigner. Si cette tâche pouvait sembler relativement aisée en 1999, elle est devenue de plus en plus complexe avec le temps car, au fil du temps, dans chacune des régions, les partenaires engagés étaient plus nombreux, leurs interventions plus articulées et les projets et initiatives issus des milieux sont devenus de plus en plus nombreux et diversifiés. Bref, le besoin qui avait fait naître, pour un temps déterminé, le bulletin DÉVELOPPEMENT SOCIAL n'a jamais cessé de croître et justifie amplement les efforts faits pour faire de la revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL à la fois un outil d'information et un lieu de réflexion.

Enfin, pour compléter le tableau et illustrer le fait que le développement social est devenu une préoccupation bien ancrée dans les régions, rappelons que le Réseau québécois de développement social, qui a vu le jour en 2005, compte maintenant 14 régions membres, ce qui témoigne bien de l'assise régionale solide du développement social. Le Réseau, tant par ses activités annuelles de formation que par les démarches de recherche auxquelles il est lié, contribue à développer l'expertise des intervenants des organismes locaux et régionaux. Par ailleurs, toujours pour illustrer la « vivacité » du développement social, mentionnons que, depuis sa mise en place, le Réseau québécois de développement social a été sollicité à de nombreuses reprises par différentes organisations gouvernementales désireuses de mieux connaître les actions menées en région de même que les attentes des régions en matière de soutien et de collaboration.

JEAN TREMBLAY

Et la relève ?

C'est Jean Tremblay qui prendra la relève à la barre de la revue. Doté d'une solide formation et d'une expérience « terrain » bien concrète, il dispose des atouts nécessaires pour prendre le relais, et (pourquoi pas ?) pour donner un second souffle à la revue.

Pour ma part, j'entends rester actif dans le dossier, notamment en participant au Comité de direction de la revue, mais aussi via d'autres implications ponctuelles.

CHEZNOUSENRÉGION

Cette rubrique vise à faire connaître ce qui se fait dans les localités et les régions en matière de développement social. Ces informations nous sont fournies par les instances de concertation régionales en développement social, par les responsables du dossier développement social des Conférences régionales des élus, de même que par les organisations locales elles-mêmes. À cet effet, nous invitons les organisations à nous acheminer les informations relatives à leurs activités, sous forme de brèves nouvelles, à l'adresse : **jean.tremblay@inspq.qc.ca.**

RQDS
Réseau québécois de développement social

Un automne mouvementé

Le RQDS a poursuivi ses interventions dans le but d'assurer la pérennité du réseau, de consolider et développer son réseau de partenaires ainsi que celui de ses membres et d'outiller les membres du réseau. À cet effet, le RQDS a participé à l'organisation d'événements, dont le Symposium franco-québécois sur le développement social local et le soutien aux familles dans le cadre des Journées annuelles de la santé publique 2006 (JASP), qui ont eu lieu du 23 au 27 octobre ainsi qu'au séminaire de deux jours avec les membres de la délégation française, qui s'est déroulé le 26 et le 27 octobre. Plusieurs membres du RQDS ont également assisté au Colloque international francophone des villes et villages en santé tenu à la même période.

Les collectivités locales auront-elles finalement un support supplémentaire par de nouvelles mesures associées à l'APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE (ATI) prévue par la *Stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion*? Cette question a guidé le RQDS dans l'organisation d'une journée de réflexion le 17 novembre réunissant plus de 60 personnes. Depuis que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a manifesté son intention d'adopter un cadre de référence et de nommer dans chaque direction régionale un responsable de l'ATI, les questions sont en effet nombreuses : qu'est-ce qu'une approche territoriale intégrée de lutte contre la pauvreté? Pour quoi faire? Comment cela fonctionne? Qu'est-ce que cela donne? Comment cela peut-il permettre de lutter contre la pauvreté? Quelles sont les défis et les enjeux? Comment et qui doit définir les besoins du milieu? Est-ce qu'on reconnaîtra l'expertise des régions en la matière? En 2007, le RQDS suivra de près ce dossier.

De plus, les membres du conseil d'administration du RQDS investissent beaucoup d'énergie, depuis l'hiver 2006, dans un projet de recherche visant à faire l'inventaire d'initiatives qui veulent contrer la pauvreté dans toutes les régions du Québec, à les analyser et en mesurer les résultats, à dégager certaines approches performantes afin d'en faire le transfert auprès des membres du Réseau, de ses partenaires et des gouvernements impliqués dans la lutte à la pauvreté. Ce projet est financé par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) dans le cadre du programme de soutien à l'innovation sociale et aux projets structurants en valorisation et transfert. Le groupe de chercheurs choisi est composé de Pierre Joseph Ulysse (Université de Montréal), de Frédéric Lesemann (INRS-UCS) et de Lise St-Germain (de ÉCOF à Trois-Rivières). Les chercheurs seront mis à contribution pour circonscrire le concept de « lutte à la pauvreté », effectuer un inventaire régional des pratiques en matière de lutte à la pauvreté, analyser ces pratiques, dégager les modèles performants, intégrer des connaissances scientifiques récentes sur cette thématique, expérimenter le transfert dans tout le réseau, en arrimage avec le milieu de la recherche, et développer des outils. Selon les prévisions, l'étude se terminera au mois de juin 2007.

En terminant ce survol, rappelons que le conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

Présidente :	France Fradette, Centre-du-Québec
Vice-président :	Jude Brousseau, Côte-Nord
Trésorière :	Chantal Lalonde, Lanaudière
Secrétaire :	Lysanne O'Sullivan, Laurentides
Administratrice :	Huguette Boivin, Saguenay–Lac-Saint-Jean
Administratrice :	Roxanne Lauzon, Outaouais
Administrateur :	Martin-Pierre Nombré, Montréal

France Fradette, Présidente du RQDS

LE GROUPE DE CHERCHEURS EST COMPOSÉ DE PIERRE JOSEPH ULYSSE, DE FRÉDÉRIC LESEMANN ET DE LISE ST-GERMAIN. ON LES VOIT ICI AVEC MARTIN-PIERRE NOMBRÉ, CHANTALE LALONDE ET FRANCE FRADETTE DU RQDS.

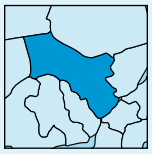

Mauricie

Ça bouge au consortiuum

Après avoir agi pendant six ans à titre de coordonnatrice au Consortium Développement social de la Mauricie, Cécile Thériault tire sa révérence non sans déchirements. Consciente des efforts que cela prend pour s'assurer que la région de la Mauricie respecte l'engagement de la continuité, Cécile souligne l'importance de travailler ensemble pour le bien-être du plus grand nombre. « *Ce que la théorie nomme comme la rencontre entre le social et l'économique, les changements de pratiques, ou l'innovation m'avait souvent paru autant de sauts en bungie [parce que] pour produire des résultats, l'innovation prend place dans la passion et la démesure* », nous confie-t-elle du même souffle. Malgré les acquis de la région en développement social, un autre enjeu reste à ses yeux de « *passer du balbutiement du développement social à des politiques sociales régionales inspirées par les besoins du milieu* ». Selon elle, le consortium doit de plus « *continuer à soutenir les alliances créées entre les personnes et les organisations des milieux locaux et du régional* ».

(suite page 4)

(suite de la page 3)

Avec l'arrivée en poste de Mme Angèle-Anne Brouillette comme coordonnatrice au Consortium de la Mauricie, elle part l'âme en paix. « *La baby-boomer que je suis peut aller vivre d'autres rêves, la relève étant assurée. Nous avons une jeune femme avec une expertise en science politique que nous avons vue à l'œuvre dans la mise en place de la politique de développement social sur le territoire de la MRC de Mékinac.* »

Pour Angèle-Anne Brouillette, sa préoccupation du développement et de la santé des différents milieux de vie mauriciens l'amène à faire un souhait à l'occasion de son entrée en poste : « *Je veux continuer d'articuler les pôles économique et social en songeant de plus en plus à la dimension environnementale de nos actions.* » Elle sera secondée pour ce faire par Cécile, qui se joint à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie comme conseillère… en développement social. Bonne chance à toutes les deux !

ANGÈLE-ANNE BROUILLETTE ET CÉCILE THÉRIAULT

Centre-du-Québec

CRDS

COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL CENTRE-DU-QUÉBEC

Bilan des travaux du CRDS Centre-du-Québec

Le CRDS Centre-du-Québec est une organisation intersectorielle qui réunit les organismes régionaux publics, institutionnels, syndicaux, communautaires, les secteurs et les territoires de MRC. Son comité de coordination finalise ces temps-ci l'exercice du bilan (entrepris il y a quelques mois) et la conception du plan d'orientation qui permettra la poursuite des travaux du CRDS Centre-du-Québec. Cette démarche s'inscrit dans le processus d'élaboration du plan quinquennal régional et prépare le renouvellement de l'entente spécifique en développement social.

La migration des jeunes

Dans un autre ordre d'idées, le CRDS Centre-du-Québec, en partenariat avec le Forum jeunesse de la région, a tenu, le 30 août dernier, une rencontre avec les représentantes et représentants territoriaux (cinq territoires de MRC) des comités migration des jeunes, des élus municipaux, les CLD, les organismes communautaires et les organismes régionaux sur la migration des jeunes et les besoins des acteurs et actrices en termes de soutien. L'objectif de la rencontre voulait amener les territoires à *bâtir ensemble par la concertation* une action jeunesse structurante sur la migration et l'exode des jeunes afin d'agir sur la problématique et soutenir les initiatives déjà en place. Au début du printemps 2007, le soutien à des actions structurantes serait disponible pour les territoires.

Les travaux du comité connaissance

En septembre 2005, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec recevait du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) le mandat d'identifier, d'expérimenter et de déployer des indicateurs en développement social pour l'ensemble du Québec, cela aux plans local et national.

Ce mandat lui a été confié dans la foulée des travaux sur les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec menés principalement avec la collaboration du CRDS Centre-du-Québec. Les résultats de ces travaux ont été diffusés largement à l'ensemble des intervenants des cinq MRC lors d'une tournée en 2005. Les personnes et les groupes rencontrés ont alors manifesté l'intérêt d'être mieux outillés en matière de connaissance sur le potentiel de développement de leur communauté, de mieux comprendre la question de la résilience des communautés humaines à faire face à des conditions de vie parfois difficiles.

Pour donner suite à cette tournée, le CRDS Centre-du-Québec, par l'entremise de son comité connaissance et de concert avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, a décidé de s'associer au projet du MSSS sur l'identification des facteurs de développement des collectivités locales. Pour ce faire, il entend mettre sur pied une démarche qui fera du Centre-du-Québec une région pilote sur la question. À cet effet, le comité connaissance du CRDS Centre-du-Québec a tenu un atelier de réflexion le 1er novembre dernier, réunissant une quinzaine d'acteurs et d'actrices du Centre-du-Québec concernés par le développement social, autant de personnes engagées dans leur milieu et soucieuses d'être mieux outillées en matière de développement des communautés. L'atelier a permis d'identifier des pistes fort prometteuses comme valeurs et normes (le sentiment d'appartenance, la volonté d'agir, etc.) dans un processus d'intersectorialité avec des ressources (lieux communs, action permanente) et des moyens (*empowerment*, connaissance des objectifs et des projets) nécessitant une concertation réelle et de l'écoute pour un dynamisme social permettant le développement des compétences individuelles et collectives. Le comité connaissance du CRDS évaluera les résultats pour donner suite à ces travaux.

FRANCE FRADETTE, COORDONNATRICE CRDS CENTRE-DU-QUÉBEC
FFRADETTE@CENTRE-DU-QUEBEC.QC.CA
819 478-1717, POSTE 251

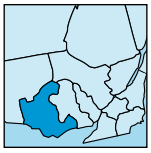

Outaouais

En route vers la Planification stratégique 2007-2012 !

Depuis un an, la région de l'Outaouais s'est mobilisée dans le but d'élaborer sa planification stratégique 2007-2012. En fonction du processus d'élaboration de la future planification stratégique, l'exercice sur le bilan de la dernière planification stratégique régionale 2000-2005 a été réalisée à l'hiver 2006. Ensuite, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a entamé des consultations sectorielles et territoriales à travers l'ensemble de la région. Cette démarche de consultation s'est conclue lors du Forum régional sous le thème « Vers une vision commune de notre devenir » tenu le 15 septembre dernier. La Planification stratégique 2007-2012 de la région de l'Outaouais a été adoptée le 30 octobre par les membres du conseil d'administration de la CRÉO. Depuis, les partenaires de la région investissent leurs énergies sur l'élaboration du plan d'action, une étape longuement attendue.

À ce stade-ci, nous pouvons vous transmettre les principales composantes reliées à l'axe « Développement social et santé ». Comme vous pouvez le constater, l'Outaouais a consacré un axe parmi ses cinq axes de développement au développement social et à la santé. Une commission régionale a été instaurée à cet effet. Les principaux enjeux qui ont retenu l'attention pour les cinq prochaines années en matière de développement social et de santé sont les suivants :

- Assurer l'accessibilité et la proximité des services pour chaque territoire de la région ;
- Accroître la vitalité des communautés ;
- Favoriser la participation active des individus face à leur mieux-être ;
- Réduire les inégalités socio-économiques par la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ;
- S'ajuster aux changements démographiques anticipés.

Lors de la prochaine parution, nous pourrons vous informer sur les priorités d'action qui auront été privilégiées en ce qui concerne le développement social et la santé en Outaouais dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la Planification stratégique 2007-2012.

Au chapitre des nouvelles initiatives, la région de l'Outaouais se dotera, au cours des prochains mois, d'une Moisson. Cet organisme vise à maintenir et accroître les services en dépannage et en sécurité alimentaire en Outaouais, notamment en structurant les services et en assurant l'approvisionnement et la distribution des denrées alimentaires sur les cinq territoires de la région. Par ailleurs, l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais se sont associées dans le but de réaliser une recherche sur les principales expériences en innovations sociales produites en Outaouais. Un cahier de recherche sera produit au printemps 2007 et un séminaire public aura lieu pour faire connaître les résultats. Vous en serez informé lorsqu'ils seront mis à notre disposition. D'ici ce temps, vous pouvez nous contacter pour obtenir des renseignements additionnels.

Source : Roxanne Lauzon
Agente de développement CRÉO
Téléphone : 819 663-2480, poste 223
rlauzon@cre-o.qc.ca

Saguenay—Lac-St-Jean

Le Forum social régional remplit ses engagements

La trentaine d'organisateurs et organisatrices de ce Forum social régional n'ont qu'un mot à dire suite à cet événement qui se tenait les 22, 23 et 24 septembre 2006 à Métabetchouan. : RÉUSSI ! En effet, 1350 citoyens et citoyennes de 0 à 99 ans, dont 500 étudiant(e)s du secondaire et du collégial, ont participé aux différentes activités portant sur des sujets et projets qui se vivent dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. On y retrouvait pour l'occasion plus de 150 activités (conférences, débats, tables rondes, kiosques d'information, etc.).

Répondant à l'appel, des centaines de citoyens et citoyennes se sont déplacés pour venir assister à des conférences sur le réchauffement planétaire ou sur la démocratie participative, écouter des débats sur la gestion des forêts ou encore des rivières, participer à des ateliers sur la construction d'un four solaire ou sur comment adopter une rivière, danser sur le rythme des meilleurs groupes de la région, visiter des kiosques d'artisans ou visionner des films. Une consultation publique concernant certains enjeux régionaux fut rendue possible par le site Internet du Forum www.forumsocial02.org. Des centaines de personnes ont ainsi donné leur opinion. D'ailleurs, le questionnaire est toujours en ligne pour ceux et celles qui voudraient donner leur opinion. Bref, ce fut un lieu et un moment privilégié pour échanger, tisser des liens. Plusieurs participants ont découvert les initiatives régionales dont ils ignoraient l'existence. *« Ce fut un moment qui aura permis de se rendre compte qu'on était plusieurs à travailler fort pour construire un monde meilleur et à notre image »,* résumera une participante. Un des éléments qui ressort de cette expérience est que les jeunes, que l'on voit rarement s'impliquer dans les organisations traditionnelles, se sont manifestés d'une façon exceptionnelle.

L'événement était organisé autour du principe zéro déchet, carbo-neutre. Dans ce dernier cas, tout le kilométrage entourant le Forum, tant de la part des organisateurs que des participants, était calculé. Ainsi, 1500 arbres ont été distribués à cette occasion afin de compenser l'émission de gaz produits par cesdéplacements. Aussi, il y a eu une bonne participation pour le triage des déchets.

Dans la région, le collectif de travail a réussi à initier le mouvement des Forums sociaux enclenché depuis cinq ans à travers le monde. Selon le coordonnateur du Réseau du suivi du Forum, Patrice Fortin, on peut aller encore plus loin, c'est-à-dire faire une expérience que peu d'autres ont tentée, soit rendre le Forum permanent ! « Parce que ce qui est beau dans un Forum social, mentionne-t-il, c'est qu'on se rencontre en personne. Cela crée des liens ! Il faut en tirer profit en diffusant de l'information sur les initiatives régionales et aussi sur les problèmes (il ne faut pas les oublier, ceux-là) afin de renforcer les liens entre les citoyen(ne)s et les groupes. » Pour ce faire, le réseau de suivi mise sur une variété d'outils : site Internet, le blogue de L'oiseau-mouche, etc.

Le défi pour les membres du collectif est donc de travailler en co-évolution, c'est-à-dire utiliser nos compétences pour construire et changer à travers nos rencontres et nouvelles expériences afin de se donner des outils pour se permettre d'innover.

Source : Josie-Ann Bonneau et Guy Joncas

Lanaudière

La 8e Université de Pays : colloque sur le développement durable et la participation citoyenne en Matawinie

Les 27, 28 et 29 octobre dernier avait lieu, dans la municipalité de Sainte-Émilie-de-l'Énergie, la première édition québécoise des Universités de Pays, qui en était à sa 8e édition depuis sa création en 2001 en France.

L'organisation d'une Université de Pays présente une occasion de faire connaître le travail accompli, de lancer ou de relancer une dynamique locale. C'est un moment privilégié d'échanges avec d'autres territoires de France et de Lanaudière, un moment d'apprentissage d'outils et de méthodes à partir des expériences des autres et un moment de réflexion sur les problématiques du développement durable et de la participation citoyenne. C'est aussi une occasion de valoriser l'identité de notre territoire, de notre culture et de notre patrimoine local, de ses habitants et des actions de développement qui y ont cours.

À chaque fois, comme l'affirme Roger Castano, président de l'Association interterritoriale des Universités de Pays, tables rondes, ateliers thématiques et foires aux projets se succèdent pendant trois jours en alternance avec des temps de convivialité, de valorisation de produits locaux et d'expression artistique. D'autres jours ont été consacrés à découvrir les projets d'actions à travers la Matawinie et la région de Lanaudière.

C'est la mobilisation d'acteurs accompagnés pendant 18 mois dans le cadre d'une recherche-action, sur le territoire des Crêtes préardennaises en France, qui a permis à l'issue de cet accompagnement d'organiser la première Université de Pays en octobre 2001.

La candidature de la Matawinie pour accueillir une UP a été présentée par Alexandre Bourdeau, député du comté de Berthier au conseil d'administration de l'association interterritoriale des UP lors de la 5e UP (octobre 2004) en Guadeloupe. Il est devenu le porte-parole politique de notre projet auprès de cet organisme français. Depuis, nous sommes membres du conseil d'administration de l'association interterritoriale des UP.

ACTIVITÉ DE LA 8E UNIVERSITÉ DE PAYS EN MATAWINIE

Depuis maintenant près de deux ans, se déroule sur le territoire de la MRC Matawinie un projet de participation citoyenne dans un processus de développement durable. Une soixantaine de citoyens du territoire ont adhéré à ce projet. Celui-ci consiste en quatre étapes. Premièrement, une évaluation des situations jugées problématiques sur le territoire par les citoyens est effectuée par ces derniers. Par la suite, une priorisation est faite de quelques problématiques ciblées. Un processus de diagnostic approfondi est par la suite effectué afin de donner des bases pour élaborer des actions concrètes. En dernier lieu, les groupes citoyens réalisent des fiches-projets qui les conduiront à réaliser eux-mêmes des projets fondés sur le développement durable et la participation afin d'améliorer la situation de leur territoire. En ce moment, cinq autres territoires de la région de Lanaudière sont en démarche similaire avec leurs propres réalités.

La 8e Université de Pays aura été une occasion pour les citoyens, élus, intervenants et autres de trouver des outils et conseils afin de réaliser des projets de territoire ou améliorer leur démarche déjà en route. L'Université est en fait un lieu de mobilisation et de partage d'information. Les Actes du colloque devraient être disponibles à partir du mois de février 2007.

Source : Jonathan Landreville
SADC Matawinie
Téléphone : 450 883-0717, poste 28

Montérégie

Montérégie Est
Une entente spécifique en immigration

Le 25 août dernier, à Saint-Hyacinthe, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Lise Thériault, de concert avec le premier vice-président de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est et préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Gilles Dolbec, ont procédé à la signature de l'entente spécifique en immigration ainsi qu'au lancement d'un appel de projets sur le territoire de la CRÉ Montérégie Est. Rappelons que cette initiative découle du Plan d'action du ministère intitulé *« Des valeurs partagées, des intérêts communs »* visant à assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement de la Montérégie Est.

Plus précisément, neuf partenaires/signataires participent à cette entente spécifique tels que les ministères de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), des Affaires municipales et des Régions (MAMR), du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) ainsi que le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie (CRPMT), la MRC du Haut-Richelieu, la MRC de la Haute-Yamaska, la MRC des Maskoutains et la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est (CRÉ).

De plus, avec la présence des trois pôles en immigration, lesquels sont représentés par les villes de Granby, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Hyacinthe, ces derniers contribueront à favoriser, de façon efficace, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

Par ailleurs, la durée de cette entente spécifique en immigration sera pour les trois prochaines années et l'enveloppe budgétaire allouée s'élève à un minimum du 400 000 $. Le premier vice-président M. Gilles Dolbec a donc invité la population et les organisations sur le territoire de la Montérégie Est à déposer des projets au sein de la CRÉ.

Finalement, au cours de cette même journée, la CRÉ Montérégie Est a été heureuse de remettre à la ministre son rapport de consultation en matière de racisme et de discrimination. Ce rapport a été réalisé en vue de soutenir le gouvernement du Québec dans la mise en œuvre d'une véritable politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination.

DOSSIER

PAR JEAN TREMBLAY
COMITÉ DE RÉDACTION

Jeunes et développement social

1

Dans la quête d'autonomie, d'une bonne santé et d'une société inclusive, les jeunes de 12-30 ans sont des acteurs sociaux capables, à la fois, de participer activement aux institutions dont ils sont partie prenante et de composer avec les règles du jeu et les contraintes qui en découlent. Toutefois, plusieurs facteurs peuvent contraindre l'action des jeunes ou l'élaboration de stratégies qui leur seraient favorables.

On retrouve parmi ces réalités :

- une sécurité financière et des conditions de vie précaires (insuffisance de revenu, emplois atypiques, insécurité alimentaire, accès difficile au logement et instabilité résidentielle, endettement, non-respect des droits, etc.);
- des situations familiales ou des événements qui menacent l'intégrité physique et psychologique des jeunes;
- un accès à l'emploi de qualité difficile, le passage parfois récurrent par le chômage, le développement de parcours instables[1], l'absence de diplôme et de formation[2];
- des problèmes de santé et de bien-être de plus en plus lourds, voire même envahissants[3] pour les jeunes en situation d'exclusion (faisant face à des difficultés particulières : suicide, itinérance, ruptures familiales, pauvreté, solitude, toxicomanie, désaffiliation et isolement social, carences affectives, etc.).

En tenant compte de ces contextes, le dossier présentera d'abord des enjeux liés aux conditions de vie des jeunes en lien avec le développement de la société québécoise (au niveau local, régional et provincial). Plusieurs textes témoigneront ensuite de la prise en charge des réalités des jeunes par les jeunes eux-mêmes et les communautés (rurales/urbaines; variété de régions). Bref, on vous montre des acteurs sociaux qui s'organisent et coopèrent autour de milieux de vie de jeunes (rues, écoles, travail, famille, loisirs, municipalités et quartiers, etc.). Pour ce faire, plusieurs questions nous ont guidé dans la préparation du présent dossier. Entre autres..., quelles sont les mesures qui concourent à l'apprentissage à l'autonomie et à la citoyenneté, à l'inscription dans des projets collectifs, à l'amélioration des conditions de vie et au développement de la communauté? Comment soutient-on la réalisation de leurs projets personnels et leur quête d'autonomie devant les difficultés et les réalités sociales et économiques qui les entravent? Quelles sont les ressources mises à la disposition des acteurs et partenaires locaux afin de générer dans le milieu des transformations en profondeur qui auront des effets structurels sur la vulnérabilité des jeunes? Quelles autres actions permettent de soutenir ces jeunes dans le développement d'un « portefeuille de valeurs d'insertion[4] »? Quels moyens prend-on pour faciliter la prise en compte des besoins des jeunes et de leurs aspirations dans les collectivités locales?

Voici un aperçu de ce qui se fait avec et pour les jeunes, pour une société de l'inclusion transformant ainsi les jeunes « victimes du système socio-économique » en des jeunes socialement « actifs ou en mesure de le devenir. »[5]

2

3

4

5

6

7

Crédits des photos
1 - Photo du MESS
2 et 3 - Julie Mc Sween
4 - Joëlle Régnier
5 - Corinne Gagné
6 - Steve Bourbonnais
7 - Audrey Turcotte

[1] Florence Lefresne, *Les jeunes et l'emploi* (2003), Collection Repère, Éditions La Découverte, Paris, 128 pages (p. 3).

[2] Mircea Vultur, Claude Trottier et Madeleine Gauthier (2002), « Les jeunes Québécois sans diplôme. Perspectives comparées sur l'insertion professionnelle et le rapport au travail », dans, Diane-G. Tremblay et Lucie F. Dagenais (dir.), *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 71-94; aussi *Pour un guichet unique de services destiné aux jeunes*, Conseil permanent de la jeunesse, le 16 mai 2004.

[3] Menée au cours de l'été 2004 par la Coopérative de travail Interface auprès de plus de 130 jeunes en processus d'insertion. Étude faite pour le Collectif des entreprises d'insertion du Québec, le Service du développement culturel et du milieu de vie de la Ville de Montréal, l'Agence de développement de réseaux locaux de Santé et de Services sociaux de Montréal, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

[4] Notion qui renvoie à « toutes les compétences qui permettent aux jeunes de faire face aux réalités nouvelles de l'organisation socio-économique et de contrer l'exclusion sociale ». Voir Céline Saint-Pierre, « L'insertion professionnelle et citoyenne des jeunes au Québec », dans Laurence Roulleau-Berger et Madeleine Gauthier (dir.), *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, France, Éditions de l'aube, 2001, p. 57-70.

[5] Céline Saint-Pierre, « L'insertion professionnelle et citoyenne des jeunes au Québec », dans Laurence Roulleau-Berger et Madeleine Gauthier, (dir.), *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, France, Éditions de l'aube, 2001, p. 57-70.

La Stratégie

Entrevue avec Roch Cholette, adjoint parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse et député de Hull

JEAN TREMBLAY, COMITÉ DE RÉDACTION, ET MANON RIVARD, COLLABORATION SPÉCIALE

Pour réaliser un rêve ou un défi, un jeune a parfois besoin d'un seul coup de pouce ! C'est dans cette optique que la Stratégie d'action Jeunesse 2006-2009 a été rendue publique au printemps 2006 par le premier ministre du Québec, Jean Charest, et l'adjoint parlementaire du premier ministre pour les dossiers jeunesse et député de Hull, Roch Cholette. Elle vise à ce que les jeunes âgés de 35 ans et moins puissent réussir à l'école, dans le cadre d'un projet de formation, au travail ou dans une action communautaire. Roch Cholette en trace les grandes lignes.

Pour l'adjoint parlementaire du premier ministre, l'ensemble de la stratégie d'action mise sur le fait que c'est plus avantageux pour un jeune de contribuer à la société. *« Nous souhaitons lui offrir toutes les chances possibles de faire ce choix-là. La jeunesse représente notre avenir. Elle doit être en santé, instruite, engagée, ouverte sur le monde, et elle doit bénéficier des meilleurs services. C'est notre devoir en tant que gouvernement, mais aussi en tant que parents et intervenants, d'apporter notre soutien aux jeunes de toutes les régions du Québec et de leur donner confiance pour qu'ils envisagent l'avenir avec espoir et détermination. »*

La Stratégie d'action jeunesse – avec un budget d'un milliard de dollars – succède au Plan d'action Jeunesse 2002-2005 conçu précédemment par le Parti québécois. Pour l'élaborer, Roch Cholette confie avoir mené un travail de longue haleine : *« Ce fut une consultation ambitieuse et sans précédent qui nous a permis de concevoir une Stratégie qui correspond aux attentes et aux besoins des jeunes du Québec. »* Ainsi, 423 personnes et groupes ont présenté un mémoire ou ont rempli un questionnaire en ligne. De plus, le premier ministre, Jean Charest, et Roch Cholette ont parcouru le Québec d'un bout à l'autre, soucieux de rencontrer les moins de 35 ans de toutes les régions pour dresser un fidèle portrait de leur réalité, leurs ambitions et leurs besoins. De plus, 25 journées de consultation ont été tenues où 1200 jeunes se sont déplacés pour transmettre leurs idées et partager les préoccupations. Aussi, 380 groupes ont été entendus, dont 70 groupes nationaux et d'autres des communautés anglophones, culturelles et autochtones. À la lumière de cette tournée québécoise, la santé et le bien-être, la réussite éducative, l'insertion professionnelle, la présence des jeunes dans la société et l'amélioration du soutien se sont affichées comme axes prioritaires. La nouvelle Stratégie d'action jeunesse englobe 80 mesures, dont 40 nouvelles. L'élimination de la malbouffe dans les écoles, la prévention au suicide, la modification de la *Loi de la protection de la jeunesse*, la lutte au décrochage scolaire, la bonification du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et la place des jeunes en région sont également à la liste des mesures entreprises par le gouvernement libéral.

« Notre objectif premier est qu'aucun jeune ne tombe entre deux chaises. Par exemple, les jeunes entre 16 et 18 ans n'étaient interpellés par aucun programme, explique M. Cholette. On a voulu éviter les trous entre deux silos et c'est pourquoi on a appelé ça une stratégie plutôt qu'un plan d'action. Il s'agit de mesures pour équiper le jeune qui veut remplir son coffre à outils pour une prise en charge individuelle. Les mesures que l'on met de l'avant sont beaucoup plus en amont qu'en aval. »

Suicide et saines habitudes de vie

Au Québec, le suicide est une des principales causes de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans. Certains groupes tels que les jeunes contrevenants et ceux qui présentent des troubles mentaux, les jeunes de certaines nations autochtones ou encore les jeunes homosexuels sont particulièrement touchés par ce problème. Monsieur Cholette nous rappelle que l'ampleur et la complexité du phénomène ont amené le gouvernement à proposer des moyens incitant davantage les acteurs des milieux de vie des jeunes à s'impliquer dans la prévention du suicide. Par exemple, le gouvernement investira 2,4 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour intensifier le déploiement de sentinelles dans les milieux de vie des jeunes afin de mieux lutter contre le suicide.

Par ailleurs, l'acquisition de saines habitudes de vie et la lutte contre le suicide chez les jeunes constituent des priorités pour le gouvernement. Celui-ci proposera donc aux établissements scolaires une politique-cadre en matière d'alimentation afin de contribuer à éliminer la malbouffe dans les écoles.

Prévention du décrochage scolaire

En 2002, le taux de décrochage au secondaire s'élevait à 11 % chez les moins de 17 ans : 13,9 % chez les garçons et 7,9 % chez les filles. Qui plus est, 109 459 jeunes ont eu recours aux services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale d'avril 2003 à mars 2004; 63,1 % avaient une scolarité inférieure à une quatrième secondaire.

Avec de telles statistiques, prévenir le décrochage scolaire devient une priorité dans la Stratégie d'action. On diversifiera le parcours classique à partir du deuxième cycle. Un premier choix, disponible dès septembre 2007, préconise une formation préparatoire au travail et mène à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. La seconde alternative suggère le « parcours habituel » ou le « parcours appliqué », offrant des apprentissages concrets, répondant mieux aux besoins individuels. Par exemple, des cours optionnels permettront d'explorer la formation professionnelle et de se familiariser avec l'entrepreneuriat. *« En plus de ces trois options, on offrira aussi des mesures d'accompagnement pour l'école communautaire et on mise sur la bonification de la formation professionnelle, énumère-t-il. Nous offrons aux jeunes qui pourraient être tentés de décrocher toutes les possibilités de faire un choix judicieux pour leur avenir. »*

d'action jeunesse 2006-2009

Favoriser l'insertion à l'emploi

En 2003, chez les 15-24 ans, la durée moyenne des prestations d'assurance-emploi était de 10,2 semaines. Le taux de chômage chez les jeunes Québécois de 15 à 24 ans se situait à 15,2%, alors qu'il était de 8% chez les 30 ans et plus. Par ailleurs, ce taux s'élève à 17,9 % chez les jeunes immigrants de 15 à 24.

Pour favoriser une meilleure insertion professionnelle des jeunes en difficulté, on mise sur le « Chantier 16-24 », on accentue l'accompagnement pour les jeunes prestataires d'assistance-emploi souhaitant décrocher un emploi, retourner aux études ou participer à des activités au sein d'organismes communautaires. Ce programme s'ajoute à « Alternative jeunesse 16-17 », pour des jeunes vivant des difficultés, notamment ceux ne trouvant plus leur place sur les bancs d'école ou encore pour un retour aux études.

Finalement, la promotion des valeurs entrepreneuriales est fortement encouragée. « *On ne veut pas qu'ils deviennent tous des entrepreneurs, mais qu'ils soient sensibilisés à ces valeurs. Que ce soit un journaliste, recherchiste, comédien ou n'importe quel domaine, on peut bénéficier des valeurs fondamentales de l'entrepreneuriat* », précise-t-il en parlant du Défi de l'entrepreneuriat et d'un fonds d'aide en partenariat avec le Mouvement Desjardins.

Forums jeunesse régionaux

Les forums occupent une place privilégiée au sein de la Stratégie. Rappelons que leur partenariat avec le gouvernement a été prolongé jusqu'en 2009, soit deux ans supplémentaires. « *Pour nous, ce sont des interlocuteurs privilégiés dans les régions. On s'attend à ce qu'il y ait des liens très étroits avec les conférences régionales des élus. On a décidé comme gouvernement de permettre à chacune des régions d'avoir des instances décisionnelles efficaces et qui représentent le milieu.* »

ROCH CHOLETTE

Trente millions de dollars — le double du montant initial — seront donc répartis dans les Fonds régionaux d'investissement jeunesse (FRIJ) pour la réalisation d'initiatives jeunesse. On interpellera les organismes communautaires qui pourraient avoir des idées de projets adaptés pour des jeunes volontaires. « *Si l'itinérance est un phénomène important pour une région particulière, il n'y a rien qui empêche le forum jeunesse de prendre le taureau par les cornes et d'intervenir financièrement pour aider les organismes communautaires qui œuvrent dans le milieu à réaliser des projets en collaboration avec des jeunes.* »

Participation électorale et implication sociale

Aux élections générales d'avril 2003, on a enregistré le plus faible taux de participation depuis 1927 ! Pour renverser cette tendance, le gouvernement s'engage à investir 240 000 $ dans Électeurs en herbe, un projet d'éducation à la citoyenneté. Les élèves du secondaire se verront donc initiés au fonctionnement de la démocratie par diverses activités pédagogiques, dont la simulation d'une élection fédérale, provinciale, municipale ou scolaire.

Également, afin d'inciter les jeunes à une plus grande implication sociale, un agent de participation citoyenne fait son entrée dans chaque forum jeunesse régional. « *On compte sur lui pour faire connaître aux jeunes les possibilités qu'il a de s'impliquer dans sa communauté, mais aussi pour sensibiliser les organismes communautaires qui œuvrent dans le milieu au fait qu'ils doivent faire de la place aux jeunes sur leur conseil.* » Au cours des trois prochaines années, un montant de 3,5 millions sera injecté dans des programmes pour l'engagement jeunesse.

Pour concrétiser l'ensemble de ces mesures, le gouvernement annonce la mise sur pied du Comité des partenaires de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, qui sera constitué des principaux groupes qui joueront un rôle majeur dans la mise en œuvre de la Stratégie au cours des trois prochaines années.

Les mesures préconisées donneront des résultats, conclut monsieur Cholette, qui se dit confiant. « *Les jeunes nous ont demandé une canne à pêche. Ils n'ont pas demandé de leur montrer comment pêcher, mais d'avoir les outils pour le faire. C'est à cet appel que nous avons répondu. À travers cette stratégie, ils ont les outils nécessaires pour favoriser leur réussite.* »

Miser sur les forces, le dynamisme et les valeurs des jeunes

Entrevue avec Sophie Paquet et Madeleine Gauthier

PAR JEAN TREMBLAY, AVEC LA COLLABORATION DE DANIÈLE AVELINE ET ROBERT LAPLANTE

La RDS a demandé à la présidente du Conseil permanent de la jeunesse, Sophie Paquet, et à la directrice de l'*Observatoire jeunes et société*, Madeleine Gauthier, de nous en dire plus sur les défis à relever avec les jeunes.

À propos de la Stratégie jeunesse du gouvernement

La stratégie arrivera à terme en 2009. D'ici là, pour Sophie Paquet, « il faut regarder ce qui a été réellement réalisé, car on ratisse très large ». Le CPJ a obtenu un comité de suivi de partenaires de la stratégie auquel le Conseil siégera. « *On a obtenu aussi de siéger à un comité sur la dette publique avec le Conseil des aînés. On veut organiser un événement au printemps 2007 sur ce sujet en ciblant des intervenants majeurs pour avoir différents points de vue et faire des débats. Je pense qu'amener un consensus de la société sur ce sujet est peut-être utopique, mais on va examiner les options et susciter un débat intergénérationnel.* »

Pour sa part, **Madeleine Gauthier** déplore les oublis de la Stratégie jeunesse. « *On a l'impression que tout a été mis sur la promotion de l'entrepreneuriat et que des questions importantes comme la natalité, la démographie ou l'insertion au marché du travail ont été négligés au profit de l'entrepreneuriat.* » Pourquoi a-t-on mis autant d'insistance sur cet aspect ? Pour madame Gauthier, au lieu de développer des compétences de coopération, on accentue l'individualisme. « *On aurait pu faire plus de place à la culture, développer les capacités d'initiative et l'ouverture sur le monde à travers l'art et l'imagination. Bien sur, les valeurs de l'entrepreneuriat méritent d'être développées mais peut-être pas avec autant d'insistance, du moins peut-être pas durant les premières années du primaire. Je trouve que la stratégie manque un peu de réalisme, l'entrepreneuriat conduit lui aussi à des échecs.* »

Quelles sont les autres préoccupations concernant l'avenir des jeunes

Pour **Sophie Paquet**, la continuité des services est une priorité : « *Un jeune a besoin de se sentir en confiance avec une personne spécifique avec qui il va pouvoir raconter tous ses problèmes. Cette personne va faire le lien avec d'autres, l'accompagner. Comment cela se fait-il, par exemple, qu'un jeune qui est pris en charge par l'État dans un centre jeunesse pendant de nombreuses années doit à l'âge de 18 ans se débrouiller seul du jour au lendemain ? On a obtenu des changements à cet égard : maintenant ils sont pris en charge à partir de 16 ans et un an après leur sortie.* »

Une autre préoccupation du CPJ est l'évolution démographique et les départs massifs à la retraite. La présidente du conseil précise : « *On se pose des questions pour l'insertion des jeunes au travail : est-ce que les postes permanents avec de bonnes protections vont disparaître complètement parce qu'ils coûtent plus chers ? Est-ce que le transfert des connaissances va être bien fait ? C'est toute la société québécoise qui est en jeu.* »

Par ailleurs, la citoyenneté demeure au centre des travaux du Conseil permanent de la jeunesse, qui convie la société québécoise à favoriser la participation citoyenne du plus grand nombre possible de jeunes, tout en mettant l'accent sur la participation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Ainsi, il a organisé en février 2006 un colloque sur le développement durable qui a réuni près de 300 jeunes. Il propose aussi des pistes d'action concrètes sur la façon d'agir des jeunes en tant que citoyens.

De son côté, **Madeleine Gauthier** insiste pour qu'on réponde « *rapidement aux questions auxquelles les jeunes font face. Par exemple, les jeunes sont présentement très sensibles aux mutations du monde du travail. Depuis 25 ou 30 ans, ce qui domine dans le marché du travail, c'est la flexibilité de l'emploi, et ce sont les jeunes qui en ont fait les frais.* » La syndicalisation et les avantages sociaux sont à la baisse. Même quand les possibilités de travail sont excellentes, les jeunes n'ont pas accès aux meilleures conditions de travail, qui appartiennent aux travailleurs plus âgés. « *Le secteur de la santé et de l'enseignement sont des exemples pertinents de cette situation. Même si on engage plus de jeunes infirmières, elles ont des conditions de travail qui sont loin de celles de leurs consœurs qui ont plus d'ancienneté. Et ce qui est inquiétant, c'est que cette situation est présente autant dans le secteur privé que dans le secteur public* », de poursuivre Madeleine Gauthier.

Elle croit aussi que les jeunes vont imposer un autre type de régulation, parce qu'il y a un changement de valeurs par rapport au monde du travail. Pour Madeleine Gauthier, « *les jeunes recherchent avant tout une qualité de vie et ils ne seront pas prêts à la sacrifier pour exercer le métier pour lequel ils ont étudié. On constate même que de plus en plus de jeunes sont prêts à laisser tomber*

MADELEINE GAUTHIER,
DIRECTRICE DE L'OBSERVATOIRE JEUNES ET SOCIÉTÉ

SOPHIE PAQUET, PRÉSIDENTE DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

une bonne rémunération au profit d'une bonne qualité de vie personnelle et familiale. Mais il faut reconnaître qu'une partie de la jeunesse, celle qui est moins scolarisée, met encore beaucoup d'importance sur la fonction instrumentale du travail, c'est-à-dire la rémunération. » Cette situation étonne beaucoup les employeurs, mais ce n'est pas la seule valeur qui les surprend : « *Beaucoup d'employeurs sont aussi surpris par le nomadisme des jeunes, un nomadisme qui limite, il va sans dire, l'attachement à l'entreprise.* »

La question de l'insertion demeure importante aux yeux de Madeleine Gauthier, même si on constate moins de chômage : « *Ceux qui consultent ont de plus en plus de difficulté à s'insérer. En ce sens, on doit encourager des initiatives qui leur permettent de commencer à vivre des expériences de vie de groupe, vivre avec les autres, vivre selon des consignes, etc.* » Pour elle, cela passe par des projets collectifs comme la revitalisation d'une caverne (à Québec) ou d'un quartier.

Pour Mme Gauthier, la famille est un autre élément important dans les projets d'avenir chez une majorité de jeunes. Toutefois, les obstacles à sa réalisation sont importants : contraintes du marché du travail et organisation du travail, insertion instable, services de garde, etc. Aussi, le taux de natalité baisse toujours et le non-désir d'avoir un enfant est de plus en plus élevé. Enfin, la stabilité amoureuse diminue. Dans ce contexte, si le gouvernement québécois a mis de l'avant des mesures dans le cadre, notamment, de sa Stratégie jeunesse et de ses politiques familiales, Madeleine Gauthier évalue que le milieu du travail n'a pas tout fait pour faciliter la conciliation travail-famille.

Y a-t-il a un malaise de vivre ensemble ou un désintérêt des jeunes pour la chose publique ?

Sophie Paquet n'est pas de cet avis. « *Au Sommet du Québec et de la jeunesse, on a fait le constat qu'il n'y avait aucun jeune des communautés culturelles, et le CPJ a essayé de comprendre pourquoi.* » Ainsi, une recherche a été menée pour constater que les jeunes de ces communautés et des minorités visibles faisaient face à différents obstacles qui les empêchaient de participer. Ces obstacles pouvaient aussi être associés aux Québécois de souche (peur de s'impliquer, de manquer de temps, préjugés, discrimination, etc.). « *Au conseil d'administration de certains organismes publics, on pense qu'il devrait y avoir davantage de jeunes. De même dans les emplois supérieurs de la fonction publique (il y trois jeunes de moins de 30 ans, dont moi, à ce genre de postes). Il faut ouvrir davantage la porte aux jeunes dans ces fonctions. De la même façon, en tant que jeunes, on doit aussi faire de la place aux jeunes des minorités visibles et issus de l'immigration.* »

Plus le jeune va se sentir entendu, plus il va s'impliquer, a constaté la présidente du CPJ. « *On a travaillé sur la relève aux élections municipales en 2005. Les jeunes sont plus motivés par de nouveaux projets, mais qui ne sont pas toujours accueillis par les élus qui sont en place. Le travail doit commencer tôt, il faut agir sur plusieurs fronts.* » La participation citoyenne prend plusieurs couleurs dans le milieu de vie : cela va du journal étudiant, de l'équipe de sport en passant par le bénévolat dans un groupe communautaire.

Madeleine Gauthier insiste quant à elle sur la mobilité accrue des jeunes. « *Les jeunes sont plus mobiles, ils vont étudier à l'extérieur, ils veulent vivre des expériences, mais ça ne les empêche pas de tisser des liens avec la communauté. Au contraire, ils participent activement à la vie citoyenne. Il y a beaucoup d'activités et d'organisations de toutes sortes, plus ou moins formelles qui, au-delà des mesures institutionnelles (école, cégep, etc.), favorisent l'implication.* » Elle constate que les jeunes sont très actifs sur les questions environnementales ou altermondialistes, « *alors que le taux d'abstention lors des élections augmente, alors qu'on sent un certain cynisme et un manque de confiance dans l'élite politique. Des questions qui pourtant ne touchent pas tellement les décideurs politiques. Ce sont les jeunes qui ont éveillé les consciences là-dessus, mais ce n'est pas sûr que les politiciens prennent au sérieux leurs contestations et leurs revendications.* »

Le **Conseil permanent de la jeunesse** est un organisme gouvernemental aviseur qui fait des recommandations sur différents sujets choisis par les membres présents au Conseil. Il est constitué de 15 jeunes âgés entre 15 et 30 ans qui ont un mandat de trois ans. Toutefois ce n'est pas un groupe de pression; au contraire, le Conseil est plutôt un organisme rassembleur pour les jeunes. Il répond aux demandes du ministre responsable du dossier jeunesse; présentement c'est le Premier Ministre qui est en a la charge. Ainsi, le CPJ a rédigé des mémoires sur la *Loi de la protection de la jeunesse*, l'accessibilité des services de santé, etc. Le plan d'action actuel du CPJ (2004-2007) comporte quatre sujets : l'homophobie chez les jeunes adultes, la violence dans les écoles secondaires, la santé psychologique chez les jeunes au travail, et le surpoids, l'alimentation, l'activité physique. « *Naturellement, on n'a aucune garantie que nos recommandations vont être mises en application mais, au fil des années, on se rend compte qu'elles sont considérées et réussissent à influencer les politiques publiques* », nous rappellera Sophie Paquet lors de l'entrevue.

Quant à l'**Observatoire Jeunes et Société**, il est né à l'automne de 1994 d'un désir de combler un vide en matière de connaissances sur les réalités vécues par les jeunes de 18 ans et plus, c'est-à-dire ceux qui quittaient l'adolescence et qui entraient dans le monde des adultes. Constitué de chercheurs provenant du réseau de l'Université du Québec, l'Observatoire s'est concentré au début sur l'exode des jeunes des régions éloignées vers les grands centres urbains. Peu à peu, ce noyau s'est élargi, a intégré des participants d'autres universités dans l'optique d'une plus grande sensibilité aux différentes questions qui concernent les jeunes sur toute l'étendue du territoire québécois. « *Nous voulons traiter des questions de la jeunesse en utilisant une approche axée sur les motifs de l'acteur. Sans nier les problèmes des jeunes, on s'attarde plutôt à leurs façons de conjuguer avec leurs difficultés, tout en saisissant les contextes sociaux qui les influencent* », ajoute pour sa part Madeleine Gauthier.

La stratégie gouvernementale et le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)

Certaines tendances

PAR JEAN TREMBLAY
COMITÉ DE RÉDACTION

Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) est un lieu d'information, de concertation et de représentation que se sont donné des organismes communautaires jeunesse, travaillant, chacun à sa façon, aux multiples réalités socio-économiques et culturelles qui touchent les jeunes. Les 37 organismes membres[1] travaillent avec des adolescents, de jeunes adultes et des enfants, et ils sont présents dans 10 régions du Québec. RDS a demandé à François Bergeron, président du Conseil d'administration du ROCAJQ de commenter la Stratégie jeunesse du gouvernement du Québec.

Est-ce que la nouvelle stratégie du gouvernement est différente de celles adoptées par ses prédécesseurs ?

Pour François Bergeron, la Stratégie met entre autres à l'avant-scène la compétitivité de l'économie et de la main-d'œuvre québécoises, au détriment des conditions de travail et du filet de sécurité sociale. « *L'entrepreneuriat et l'employabilité occupent des places de choix dans la stratégie. La lutte au déficit, qui a mené à l'élimination de programmes sociaux et de services publics, a été remplacée par le remboursement de la dette.* »

Pour le porte-parole du ROCAJQ, la participation citoyenne que propose la Stratégie continue de passer par des instances créées et contrôlées par le gouvernement (forums jeunesse régionaux) dont les plans d'action devront dorénavant s'arrimer étroitement avec ceux des conseils régionaux des élus. Il explicite sa pensée : « *Les personnes qui siègent aux forums jeunesse régionaux n'ont aucun compte à rendre aux jeunes qu'ils sont censés représenter. Des jeunes impliqués au ROCAJQ ont fait l'expérience d'investir les forums jeunesse régionaux et ont trouvé qu'ils n'avaient pas d'emprise sur leurs orientations. D'autre part, la Stratégie, en augmentant l'âge de la jeunesse jusqu'à 35 ans, permettra aux adultes de siéger à des postes jeunesse et de prendre des décisions pour les plus jeunes.* »

La santé et le bien-être

La Stratégie met aussi l'accent sur la santé des jeunes par l'alimentation et l'exercice physique. Si cet objectif est louable aux yeux de M. Bergeron, il craint cependant que « *certains jeunes ne puissent se préoccuper de santé physique, car leur affiliation sociale est à reconstituer d'abord* ».

Aussi, pour mieux dépister les jeunes qui ont des tendances suicidaires, le gouvernement entend déployer des réseaux de sentinelles. Des personnes de différents milieux seront formées[2] pour détecter les signes avant-coureurs et référer pour une intervention. « *Or, le profil des jeunes qui sont particulièrement touchés par le suicide, tel qu'établi dans la Stratégie* [c'est-à-dire les jeunes contrevenants, ceux qui présentent des troubles mentaux, les jeunes de certaines nations autochtones et les jeunes homosexuels], *correspond à des groupes de jeunes qui subissent de l'exclusion. L'ensemble des centres jeunesse devrait disposer d'une équipe d'intervention en matière de suicide. Par contre, les plans d'action dans le cas des jeunes homosexuels et des jeunes autochtones sont à venir, et aucun plan n'est annoncé dans le cas des jeunes des communautés culturelles.* »

L'école et l'emploi étant des préoccupations pour les jeunes, quelles sont les orientations de la Stratégie sur ces questions ?

[...] Avec les actions de la Stratégie jeunesse, les jeunes devront faire des choix fondamentaux de plus en plus tôt, par rapport à leurs études. M. Bergeron questionne : « *Est-ce souhaitable de demander à un jeune de 13 ans de choisir entre un parcours général ou un parcours professionnel ?* Pour lui, il sera très pénalisant de vouloir revenir au parcours général. *L'arrimage aux besoins des entreprises semble plus présent que les aspirations des jeunes. Même si un certain arrimage entre les emplois disponibles dans une région donnée et les choix de cours est compréhensible, pousser à la limite cette orientation fera en sorte que les choix disponibles dans les régions seront très limités* », affirme-t-il.

La Stratégie tentera d'intensifier la valorisation de la formation professionnelle auprès des jeunes, des parents et du personnel scolaire. François Bergeron est sceptique devant le succès d'une

inquiètent

DES JEUNES S'EXPRIMENT EN MUSIQUE LORS DU COLLOQUE OUVRIR UNE BRÈCHE... À LA PAROLE DES JEUNES: LE DIFFICILE DIALOGUE AVEC LES SERVICES DE PROTECTION DE LA JEUNESSE ORGANISÉ PAR LE ROCAJQ EN AVRIL 2005.

telle mesure, surtout s'il n'a pas eu préalablement une analyse complète et crédible des causes de ce désintéressement. « *Les conditions de travail, les possibilités de réalisation personnelle, etc., dans ces créneaux, répondent-ils aux attentes des jeunes ?* »

De plus, le projet Qualification des jeunes[3], qui est étendu à tous les Centres jeunesse et pourra se poursuivre aussi après l'atteinte des 18 ans, est salué par le ROCAJQ. « *Nous saluons cette mesure puisqu'elle répond à une des préoccupations soulevées lors de notre colloque d'avril 2005*[4]. On avait alors dénoncé le manque de préparation des jeunes à leur sortie des centres jeunesse. *Nous souhaitons que cette préparation vise plus large que la seule autonomie économique des jeunes et intègre des notions d'autodétermination et de participation citoyenne.* »

Des oublis

« *Nous déplorons l'absence de mesures sur la qualité de l'environnement, sûrement un prérequis pour la santé et le bien-être des jeunes.* » Pour M. Bergeron, « *seul le concept de développement durable, compatible avec le préjugé favorable aux entreprises du gouvernement, a été choisi. La culture est quasi absente elle aussi. Les mesures dans le champ de la pauvreté brillent aussi par leur absence. Pourtant ces sujets sont souvent identifiés comme des priorités par les jeunes* ».

Le ROCAJQ note aussi que l'action communautaire autonome jeunesse est peu soutenue, même si les maisons de jeunes ont reçu un financement (5 millions sur 3 ans), « *ce qui reste insuffisant. Surtout, toutes les autres ressources communautaires autonomes jeunesse ont été oubliées. Pourtant, leur action permet de contrer l'isolement vécu par de nombreux jeunes. Elles créent un milieu d'appartenance et proposent des actions inclusives qui acceptent la différence. Elles suivent la mouvance des jeunes et peuvent témoigner des nouvelles réalités qu'ils vivent. Les jeunes y viennent de leur plein gré, et font l'apprentissage de la prise de parole et de l'autonomie. Elles permettent de voir les jeunes dans leur globalité, comme porteurs de projets, de rêves et de solutions. Elles choisissent d'agir sur les conditions de vie des jeunes. Malheureusement, ces pratiques sont peu soutenues et l'État préfère créer des ressources sur mesure dans sa volonté de chercher des sous-traitants à rabais.* »

Aussi, la Stratégie prévoit pour les jeunes de 16-17 ans qu'ils auront droit à un nouveau service, financé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et confié, aux Carrefours jeunesse emploi. Jusqu'ici, les 16-17 ans se retrouvaient sans service, dans le vide juridique entre la *Loi sur l'instruction publique,* qui dit que l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans, et la Loi sur l'aide sociale pour les 18 ans et plus. Ce premier effort pour appréhender le trou noir des services aux 16-17 ans sera surtout orienté vers le retour à l'école ou l'employabilité, qui sont les indicateurs de succès, choisis par le Ministère. Or, pour M. Bergeron, « *le retour à l'école n'est pas toujours possible et on peut craindre que ce service soit surtout un mécanisme de contrôle de ces jeunes. On peut noter finalement que la Stratégie jeunesse du gouvernement privilégie une mainmise des CJE sur un éventail de plus en plus large d'actions au détriment du financement des organismes communautaires autonomes jeunesse et de leur approche plus centrée sur les besoins diversifiés des jeunes et sur leur affiliation sociale.* »

Pour finir, François Bergeron constate une tendance inquiétante. « *Le gouvernement aligne ses priorités sur celles déterminées par une fondation privée (la santé physique des jeunes via l'alimentation et l'exercice physique) et consacre de l'argent public à cette priorité. Les priorités sont établies par des gens qui, malgré la meilleure volonté du monde, ne sont pas directement sur le terrain. Et n'oublions pas que la création d'une fondation permet une échappatoire fiscale important au détriment du trésor public.* »

Regroupement des Organismes Communautaires Autonomes **Jeunesse** du Québec

[1] La liste des organismes membres du ROCAJQ est disponible sur le site www.rocajq.org.

[2] La formation donnée par le réseau n'est pas toujours adaptée à l'action communautaire autonome.

[3] Qualification des jeunes est un programme d'intervention intensive en vue de préparer au passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes en Centre jeunesse.

[4] Ouvrir une brèche... à la parole des jeunes : le difficile dialogue avec les services de protection de la jeunesse.

Les jeunes au cœur du

PAR JEAN TREMBLAY, COMITÉ DE RÉDACTION,
ET MANON RIVARD, COLLABORATION SPÉCIALE

Loin de manquer d'imagination, les jeunes débordent d'initiatives et d'enthousiasme pour s'investir dans leur région et développer la société de demain. Que ce soit pour se lancer en affaires, joindre la vie politique ou mettre sur pied des projets sociaux ou éducatifs, la participation citoyenne des jeunes est fortement encouragée dans toutes les régions.

Prends ta place

Depuis le milieu de l'année 2006, les Forums jeunesses du Québec se sont dotés d'une nouvelle ressource humaine : l'agent de participation citoyenne. Celui-ci aura principalement comme mandat de hausser l'implication citoyenne des jeunes au sein de sa région. La *Campagne nationale sur l'implication des jeunes* a été lancée à Montréal en août 2006.

Chaque Forum devra, par l'entremise de son agent de participation, mettre en place des projets et activités pour éveiller l'esprit à la participation citoyenne des jeunes de moins de 35 ans. « *Le défi est là, mais de plus en plus on "focusse" nos énergies là-dessus* », explique Dominique Dufour, agent de participation citoyenne du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La volonté de s'impliquer est manifeste chez les jeunes, « *mais souvent, il ne manque que le coup de pouce et l'information pour s'impliquer. Ça fait partie de notre mission* », conclut-il. Cet intervenant permettra entre autres de jumeler des jeunes voulant s'impliquer dans leur milieu et des organismes à la recherche de jeunes bénévoles pour leurs activités.

Les efforts seront donc plus nombreux.

Électeurs en herbe

La politique n'est pas le sujet préféré des jeunes de moins de 35 ans. D'ailleurs, le sondage de l'Observatoire Jeunes et Société mené en 2004-2005 rapporte que plus de 50 % des répondants estiment que les décideurs de leur lieu d'origine ne bougent pas assez vite. Qui plus est, 38 % pensent que la région est trop contrôlée par les générations âgées.

Le Forum jeunesse de Montréal a réagi à la situation en lançant le programme « Électeurs en herbe » s'adressant aux moins de 17 ans. Que ce soit lors d'élections fédérales, provinciales, municipales ou scolaires, les jeunes vivent simultanément dans leurs institutions scolaires le processus électoral. Le projet proposé il y a seulement deux ans courtise de plus en plus les foules. « *Aux élections fédérales d'hiver, on a eu 18 000 participants à travers le Québec* », explique en riant Caroline Rioux, coordonnatrice au Forum jeunesse Montréal. Financé en partie par le directeur général des élections du Québec, le programme souhaite développer des citoyens plus allumés et avertis sur la politique.

Illustrant cette volonté de dénoncer chez les jeunes, la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a recensé le plus grand nombre de jeunes de moins de 35 aux dernières élections municipales. « *Pour faire bouger les choses, il faut s'impliquer dans les décisions politiques. C'est la preuve que les jeunes veulent participer à former la relève de demain* », explique le coordonnateur du Forum jeunesse de la région, Claude Cyr. Du côté de l'Abitibi-Témiscamingue, on ne cache pas la fierté d'avoir enregistré 75 candidatures jeunesse lors de la plus récente investiture municipale, dont 55 ayant convaincu les électeurs. « *On accorde une belle confiance aux jeunes de chez nous* », confirme Mélanie Corriveau du Forum Jeunesse de la région. « *On a même un des plus jeunes élus au Québec, avec ses 22 ans* », complète-t-elle.

La relève économique

Du côté de la MRC Asbestos en Estrie, qui compte près de 15 000 citoyens, on identifie un véritable modèle d'implication chez les jeunes avec l'entreprise à but non lucratif La Relève.

À la suite des fermetures de la compagnie Magnolia et de la mine Jeffrey, une vingtaine de jeunes diplômés de 18 à 35 ans armés d'une volonté de fer d'improviser leur propre emploi devant cette pénurie éventuelle ont lancé une coopérative de solidarité. « *On s'est rendu compte qu'il fallait créer nous-mêmes nos emplois si on voulait rester en Asbestos. C'est ce qu'on a fait* », explique le coordinateur de la Relève, Pierre Bilodeau, qui a fait un saut du côté de Sherbrooke le temps de compléter son baccalauréat en administration. lancée en septembre 2004, la coopérative, qui a franchi le cap des 70 membres, offre de l'expertise — plan d'affaires, publicité, service de communications, comptabilité, etc. — aux entrepreneurs en herbe ou aux entreprises de moins de cinq ans.

développement social au Québec !

Par leur initiative, bon nombre de compagnies ont pris leur envol dans la région de l'Estrie. Notamment, une agence qui importe et exporte des œuvres d'art, une autre qui pratique la coupe de branches d'arbres et le restaurant *Bolet Poivré*, qui distribue parmi les commerçants régionaux des plats préparés à partir de produits locaux et biologiques. « *On est plutôt fiers de voir que ça fait des petits* », explique-t-il en mentionnant avoir été épaulé par des programmes financiers, dont Développement Canada et Desjardins. « *On devra voler de nos propres ailes d'ici quelques mois. On est donc en constante évolution pour transformer notre entreprise et toujours offrir des services intéressants à coûts minimes.* »

Du côté des centres communautaires de loisir

Les 81 centres communautaires de loisir du Québec participent pleinement à la prise en charge citoyenne des jeunes, de nombreux projets leur permettant de s'impliquer activement dans la vie collective de leur région.

« *Depuis l'Opération Quartier*, nous précise Pierre Vigeant de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, *les centres communautaires de loisir ont mis en place plusieurs activités luttant contre la précarité et l'exclusion des jeunes tout en les encourageant à s'impliquer dans la vie collective.* »

Ainsi, l'Expédition Jeunesse lancée en 1999 déboucha sur un grand rassemblement en 2000 à Québec. Ce projet a permis aux jeunes de faire connaître par le biais de l'improvisation, de la danse, des forums de discussion, etc. leurs attentes, leurs espoirs et leur désir d'implication. M. Vigeant souligne qu'à la suite de cette mobilisation, « *plusieurs jeunes se sont d'ailleurs engagés dans les différents comités et aux conseils d'administration des centres* ». Un autre projet, « Engagement Jeunesse », a mobilisé dans des projets d'animation, pendant deux ans, plus de 200 jeunes dans 20 centres communautaires de loisir. Soutenus par la Fédération, les jeunes ont animé entre autres des activités de zoothérapie, des activités intergénérationnelles et produit des vidéos sur la réalité de leur milieu.

Ainsi, le *Relais des jeunes Gatinois* s'est investi à travers des projets d'animation communautaire tels que l'animation de fêtes de quartier, d'activités sportives communautaires, des activités estivales et plus encore. Ils ont suivi des formations en animation de groupe et plein air, de leadership, de gestion en situation d'agressivité, de développement personnel afin d'être outillés pour réaliser diverses tâches ainsi que pour le développement de leur potentiel. Le *Centre communautaire de Beauport* quant à lui soutient un groupe de jeunes bénévoles de 13 à 18 ans qui s'implique par du bénévolat. Ce comité jeunesse est composé, selon les années, de 8 à 20 jeunes, en majorité des filles. Ces jeunes sont actifs par la surveillance lors des discos de jeunes; ils aident à l'animation lors des congés scolaires et participent à l'organisation et à l'animation des fêtes. Ils prennent part à l'organisation et à l'animation de la semaine de relâche scolaire, en plus de donner un coup de main lors des activités spéciales du secteur du loisir adapté : déficience intellectuelle, déficience physique et santé mentale.

Apprendre la citoyenneté à l'école

Débats de citoyens est une activité du *Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)* où les jeunes sont initiés au difficile exercice du débat. Grâce à la participation financière du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le projet-pilote a pu s'implanter dans trois écoles secondaires de Montréal ainsi que dans sept autres écoles qui devaient s'y joindre d'ici la fin de 2006. Les écoles secondaires Jean-Grou de Montréal et Louis-Cyr de Napierville se sont associées activement au CDEC pour peaufiner le *Guide de l'enseignant* afin de l'adapter aux besoins du milieu scolaire.

Pour Christine Ebrahim, chargée de projets au Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté, l'activité permet de former des citoyens à l'esprit critique et qui seront outillés pour exercer leur droit de parole dans la société québécoise. « *En plus d'apprendre à argumenter, ils découvrent l'importance de la négociation, du compromis et du consensus, éléments fondamentaux pour la bonne marche d'une société interculturelle. Débats de citoyens constitue donc pour l'adolescent un moyen de développer les outils et des habilités de base pour s'impliquer une fois sorti de l'école et contribuer au développement de sa communauté.* »

Pour arriver à ce résultat, le CDEC propose aux écoles une démarche en cinq étapes. La première étape est celle de la formation offerte aux jeunes sur l'art d'argumenter. Durant cette formation, la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* est présentée afin de familiariser les participants aux outils de base de la démocratie québécoise. Ensuite, c'est la préparation au débat. La collecte d'informations permet alors de bien cerner le « pour » et le « contre ». Le débat public est animé par le personnel du CDEC et il est suivi d'une rencontre qui permet de faire un bilan. À ce moment, les jeunes et leurs enseignants sont fortement encouragés à remplir le formulaire d'évaluation conçu par le CDEC et qui permet au Centre d'ajuster l'activité au besoin. À la suite des débats, l'auditoire est invité à voter sur la proposition finale de chacune des équipes. Dans la mesure du possible, le CDEC invite les jeunes à implanter la proposition gagnante à l'intérieur de leur école. Par exemple, certains jeunes ont voté en faveur du port de symboles religieux à l'école en autant que ces symboles ne soient pas très voyants.

(suite page 16)

(suite de la page 15)

Projet d'intervention communautaire (PICOM)
Le PICOM de l'Université du Québec à Trois-Rivières stimule la réalisation de projets liant à la fois les étudiants et les organismes communautaires des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Dans un cours de six crédits — étalé sur deux trimestres : automne-hiver —, des groupes de quatre à cinq étudiants sont appelés à s'engager dans un projet soumis par des organismes communautaires.

Pour Rémi Doré, le coordonnateur des PICOM, il s'agit bien plus qu'un projet scolaire, mais bien une façon de mettre en pratique les théories acquises sur les bancs d'école, tout en créant des contacts privilégiés avec les intervenants communautaires du milieu. *« Au-delà de l'apprentissage de l'étudiant, ce projet-là lui permet de développer quatre dimensions importantes, soit le côté social, communicationnel, personnel et les compétences culturelles, énumère-t-il. De plus, il y a les notions de la gestion de projet, la résolution de problèmes, l'esprit d'équipe, la saine gestion du temps et l'autonomie. »*

À la première session, soit en hiver 2006, 17 étudiants provenant de différentes sphères d'étude — loisirs, communication sociale, philosophie, gestion et marketing, soins infirmiers et psychologie — ont répondu à l'appel. Cinq projets leur étaient alors proposés par différents organismes, dont un gymnase social et des ateliers pour enseignants dont les élèves ont un parent souffrant de maladie mentale.

Annabelle Rioux est l'une des premières étudiantes à s'être embarquée dans l'aventure des PICOM. Possédant déjà son diplôme collégial en soins infirmiers, elle complète actuellement sa dernière année en sciences infirmières à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Elle s'est jointe à l'organisme CALACS de Victoriaville, un centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles. Souhaitant développer un programme de prévention dans les écoles secondaires du secteur, l'organisme a fait appel aux étudiants de l'UQTR. C'est ainsi qu'Annabelle et trois autres collègues, dont deux en psychologie et une en sciences infirmières, ont mis sur pied deux activités d'apprentissage pour les jeunes du secondaire sur les mythes et réalités de l'agression sexuelle. *« Par exemple, on a confectionné un jeu de serpents et échelles grandeur nature où les jeunes sont les pions. Puis, on leur pose des questions. C'est une bonne manière de capter leur attention et de leur transmettre des informations. Les jeunes adorent l'expérience ! »* Elle continuera son travail auprès de l'OSBL une fois sa mission accomplie, qui a pris beaucoup plus de temps que prévu. Pour Annabelle, cela valait la peine : *« Jamais un cours théorique n'aurait pu m'apprendre autant. On touche autant à l'administration — puisque chaque projet reçoit une bourse de 2000 $ — qu'à la gestion d'un budget ou tout simplement du temps ! De plus, ça nous apprend aussi la réalité dans les centres communautaires. »*

Encore au stade embryonnaire, on constate la popularité du PICOM avec la deuxième vague d'inscriptions, où l'on recense trois fois plus d'étudiants ! Cette fois, les demandes de projets des différents organismes se multiplient et 13 projets ont été sélectionnés. *« On a l'impression que les étudiants portent davantage d'intérêt pour les sciences et le développement intellectuel. Mais on s'est rendu compte qu'ils ont un intérêt marqué envers l'être humain, mais aussi un désir de redresser certaines situations problématiques »*, conclut Rémi Doré.

La participation citoyenne à la Baie-James : un défi de taille !

PAR JEAN-SÉBASTIEN LAPOINTE, AGENT DE PARTICIPATION CITOYENNE, ET PHILIPPE BOIVIN, COORDONNATEUR, TOUS DEUX DU RATTACHÉS AU MOUVEMENT JEUNESSE BAIE-JAMES

À la Baie-James, stimuler la participation chez les jeunes fait face à plusieurs obstacles.

Entre autres, *« les municipalités de notre région ont une population restreinte. De plus, les municipalités de notre région sont dispersées et isolées sur un territoire de 350 000 km². Par exemple, 975 km séparent Radisson de Lebel-sur-Quévillon »*, nous confiera Jean-Sébastien.

Aussi, certaines municipalités vivent présentement une situation précaire. Phillippe illustre la situation : *« Par exemple, à Lebel-sur-Quévillon, l'usine de pâtes et papier Domtar est fermée "temporairement" depuis novembre 2005. Une situation de la sorte décourage la population, notamment les jeunes. Ces derniers se sentent souvent lésés par la situation et ont d'autres préoccupations que l'implication dans leur milieu. »*

Toutefois, plusieurs éléments avantagent notre région. Tout d'abord, si nous prenons la région administrative Nord-du-Québec dans son ensemble, les jeunes de 15 à 34 ans représentent 32 % de la population totale. Pour Phillippe, le ratio non négligeable de jeunes dans la région et sa faible densité de population facilitent le contact avec les intervenants est plus direct et plus humain, ce qui facilite les contacts avec les intervenants de toute nature. *« D'ailleurs, les directeurs d'écoles secondaires de la Baie-James ont bien accueilli la présence d'un agent de participation citoyenne. »* Dans ce contexte, il est possible de réaliser la participation citoyenne des jeunes Jamésiens et ce, malgré des spécificités régionales qui n'en favorisent pas l'implantation. Le Mouvement Jeunesse Bais-James entend bien assumer ce mandat dans une optique de développement régional. Dans un premier temps, il créera une banque de noms de jeunes désireux de s'impliquer.

À *Park-Extension Youth Organization* (PEYO)

Les 18-30 ans, on s'en occupe

PAR ROBERT LAPLANTE,
COLLABORATION SPÉCIALE

Steve a déjà recommencé à deux reprises son secondaire, et, comme il est né en octobre, il perd une autre année scolaire. Au moment de terminer son secondaire, il se retrouvera à 19 ans, mais il décrochera possiblement avant d'y arriver. Pourquoi ? Parce que Steve sera alors majeur et que selon la loi il n'aura plus accès aux mêmes services que lorsqu'il était mineur. Peu à peu, la maison de jeunes coupera les ponts, l'école ne pourra plus l'admettre et les parents l'inviteront à rapporter de l'argent ou à quitter le foyer familial. Devenir adulte serait-il un cadeau empoisonné ?

Pour Mathieu Vinette, coordonnateur du département d'intervention 18-30 ans, « *cette situation est beaucoup plus présente qu'on ne se l'imagine, et, dans un quartier comme Parc-Extension où 85 % des jeunes sont issus des communautés culturelles, elle est doublée d'un déracinement culturel* ». C'est pour les aider à mieux se préparer à affronter cette réalité que le département d'intervention auprès du 18-30 de l'organisation des jeunes de Parc-Extension (PEYO) a initié une série d'actions qui les accompagnent notamment dans leurs démarches de retour aux études, de recherche d'emploi et d'éducation à la vie citoyenne.

L'an dernier, sur une base régulière, une moyenne de 14 jeunes adultes ont fréquenté l'organisation où deux intervenants communautaires et un travailleur de rue ont assuré une permanence. Des activités mensuelles ont été organisées, autant dans le domaine du divertissement que dans celui de la sensibilisation. C'est le cas du Salon de la saine sexualité, en collaboration avec le poste de police 33 et plusieurs groupes communautaires spécialisés dans cette question. « *Aussi, l'élection d'un jeune adulte au sein du conseil d'administration du PEYO ainsi qu'une rencontre entre nos jeunes — les plus près du monde criminalisé — et les policiers du poste de quartier au sujet des enquêtes policières et de leurs conséquences ont été des premières pour l'organisme de Parc-Extension* », affirme M. Vinette.

Une belle réussite pour le PEYO , qui travaille pour que les premières années de la vie adulte n'aient pas de répercussions négatives sur l'avenir de ces jeunes, sur la confiance fragile qu'ils ont en eux et en la société, même si quelquefois, elle donne l'impression de leur transmettre un double message. D'un coté, elle encourage les jeunes à être autonomes et à obtenir leur diplôme d'études secondaires et de l'autre elle cesse d'aider ceux qui ne répondent pas aux délais qu'elle a imposés. « *Et pour que ces jeunes adultes gardent confiance en eux et en la société, il est important de leur offrir le soutien nécessaire.* »

Les maisons de jeunes du Québec : vingt-six ans au service de la jeunesse québécoise

PAR JEAN TREMBLAY, COMITÉ DE RÉDACTION

Pour plusieurs raisons, les jeunes qui fréquentent les 135 maisons de jeunes[1] qui ont pignon sur rue dans la plupart des régions du Québec ont davantage de chances de devenir plus rapidement des citoyens critiques, actifs et responsables. Ces associations de jeunes et d'adultes se sont en effet donné comme mission de faire participer les jeunes au développement de la société. Caractérisées par une approche qui refuse de découper la réalité des personnes en mille et une problématiques isolées les unes des autres, les maisons de jeunes constituent des carrefours d'information, des milieux d'échange, des lieux de passage et de progression vers l'autonomie.

Elles sont le prolongement du coin de la rue, un endroit où l'on se retrouve entre amis pour rire, jaser, rêver, s'informer et réaliser des projets. Les jeunes qui frappent à leurs portes sont accueillis dans un lieu chaleureux où ils trouvent soutien, entraide et des moyens pour agir ou pour réaliser des projets. C'est un lieu familier, un deuxième chez-soi où il fait bon venir, parfois juste pour dire bonjour en passant et pour piquer une petite « jase ».

Le concept des maisons de jeunes est typiquement québécois. Depuis 26 ans, elles se sont distinguées par leur désir d'amener les jeunes à devenir des citoyens critiques, actifs et responsables, et par leur capacité d'écoute, d'animation et d'entraide à partir du potentiel et des besoins des jeunes. Elles considèrent les jeunes comme des individus à part entière capables de trouver des solutions collectives à leurs problèmes.

Les heures d'ouverture tiennent compte des modes de vie des jeunes. Elles ouvrent leurs portes après les heures d'école et les fins de semaine. Elles reproduisent souvent l'aménagement d'une maison où le salon, la cuisine et la salle de jeux occupent une place prépondérante. Les activités varient selon la demande et les besoins des jeunes : aide aux devoirs, repas communautaires, ateliers sur le jeu, la toxicomanie, la sexualité, etc. Le tout sans rendez-vous, sans attente et sans numéro, mais avec des animateurs sympathiques et significatifs. Elles font la promotion de valeurs comme l'acceptation des différences, l'égalité des sexes, le respect de l'environnement, la prise en charge de sa vie et de son avenir. Elles économisent ainsi à la société québécoise les frais engendrés par la violence, par le sexisme et le racisme, par l'inadaptation aux exigences de la société, etc.

Alors que les structures traditionnelles s'effritent et perdent leur efficacité, que les services d'aide à la jeunesse subissent des coupures significatives et que les établissements voués à la santé, aux services sociaux et à l'éducation ne peuvent à eux seuls améliorer la qualité du tissu social, le rôle des autres acteurs est devenu crucial, et les maisons de jeunes du Québec représentent l'une de ces ressources fondamentales.

[1] Membres du Regroupement.

Les Carrefours jeunesse-emploi du Québec

L'heure du bilan

PAR MANON RIVARD
AVEC LA PARTICIPATION DE JEAN TREMBLAY ET FRANCK LEBEAU

Parfois loin du marché de l'emploi ou d'une démarche de qualification, les jeunes ont d'abord et avant tout besoin d'être en lien avec des intervenants dans la mesure où leur réseau social naturel ne parvient pas à jouer son rôle de soutien et d'accompagnement dans le processus d'insertion socioprofessionnelle. Particulièrement, les jeunes ayant des besoins particuliers, notamment ceux aux prises avec des difficultés d'apprentissage et d'adaptation, constituent une population plus vulnérable.

Dans ce cadre, la revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL a organisé une table ronde le 29 septembre dernier avec trois représentants des CJE, Francis Côté, directeur général du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, Richard Desjardins, directeur général du CJE Autray-Joliette et président du réseau, et Monique Sauvé, directrice générale du CJE Laval et vice-présidente du réseau québécois. Question de faire un bilan des dix années d'existence des CJE, l'exercice s'est fait avec la complicité de Yao Assogba, sociologue et auteur du livre *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société*.

La réputation des carrefours jeunesses-emploi n'est plus à faire. Lieux d'accueil, d'aide et de valorisation, ils sont des alliés importants pour les jeunes de moins de 35 ans dans leur recherche d'emploi ou leur retour à l'école. Toutefois, avec tous les intervenants sociaux qui veillent à la réussite professionnelle et scolaire des jeunes du Québec, comment peut-on s'y repérer?

« *Dans toutes nos actions ou projets, on est soucieux de la complémentarité des services* », explique Monique Sauvé, qui précise du même souffle qu'il s'agit d'un travail d'équipe. « *L'appui du privé, du communautaire, des instances politiques et institutionnelles était nécessaire au tout début. Il devait y avoir mobilisation entre les acteurs et synergie dans le milieu* », complète Richard Desjardins. « *Notre but premier était évidemment, l'insertion professionnelle, mais on avait une grande liberté. On pouvait prendre une couleur locale et c'est la beauté des carrefours. Vous constaterez qu'à travers le Québec il n'y a aucun CJE identique. Nous sommes tous un peu différents, mais on poursuit toujours le même objectif!* »

« *Il y a beaucoup de gens qui voyaient les carrefours comme une menace*, raconte Richard Desjardins. D'abord perçus avec méfiance, les CJE se sont vite démarqués auprès des employeurs comme référence à une pénurie de main-d'œuvre. *On a dû faire nos preuves.* » Mais attention, il se défend d'être une machine à laver! « *On ne met pas des stickers ISO "jeunes prêts à l'emploi". On veut plutôt assurer à l'employeur que le jeune va faire un bout de chemin, mais il y a une volonté qui appartient au jeune. On ne réussit pas à coup sûr, mais on a un bon seuil de réussite.* »

Au tout début, il y avait des conseillers d'emplois et maintenant certains CJE comptent des travailleurs sociaux, des psycho éducateurs et même des criminologues. « *Le partenariat devient alors excessivement important*, spécifie Monique Sauvé. *On s'accroche à notre mandat d'employabilité et d'insertion socioprofessionnelle, mais une fois que le jeune a réalisé son plan d'action, le travail n'est pas terminé. Notre bout de chemin est fait, mais on doit le référer à un partenaire du milieu pour assurer la relève.* »

Comment établissez-vous vos priorités d'action et d'intervention?

« *La première question qu'on demande est : "Que peut-on faire pour t'aider?"* répond Monique Sauvé. *On doit aider les jeunes de 16 à 35 ans, et ce, sans discrimination!* »

« *Le fait d'offrir des services aux personnes en très grande difficulté s'est malheureusement retourné contre nous. Cette image nous colle désormais à la peau*, déplore Richard Desjardins. *On a pourtant les portes ouvertes à tous. On peut donner un coup de pouce à quelqu'un qui a besoin d'un simple conseil.* »

À la base, cinq indicateurs sont ciblés dans chacun des CJE : le nombre de jeunes qui retournent aux études, le maintien aux études, l'insertion et le maintien en emploi, et les statistiques. Puis, libre à chacun d'établir d'autres indicateurs pour raffiner ses connaissances de la population et des actions à poser.

Chaque CJE a ses priorités et reçoit les financements en conséquence. « *Dans chaque carrefour jeunesse-emploi, on a des services différents en fonction des catégories de jeunes*, intervient Francis Côté, en prenant l'exemple de l'immigration, qui n'a pas la même place à Joliette qu'à Montréal. *Chez nous, il y a des autochtones, donc on a un projet par rapport à ça. On va plus loin*

FRANCIS CÔTÉ

MONIQUE SAUVÉ

- Créateur de 1500 emplois à travers le Québec
- En moyenne, chaque Carrefour suit une cinquantaine de jeunes annuellement.

YAO ASSOGBA

RICHARD DESJARDINS

dépendamment des problématiques respectives. « À chaque trois ans, on signe un nouveau contrat. On doit respecter un plan d'action déterminé et s'assurer de l'atteinte de résultats, commente Monique Sauvé. *Mais le financement n'est pas lié à ça. Il est évalué selon les différents programmes qu'on retrouve par CJE. »*

« On est financés ensuite pour accueillir d'autres cas particuliers, référés directement par le Centre local d'emploi, complète Francis Côté. *Cet argent nous permet d'élargir notre mission de base. On offre un accompagnement qui est beaucoup plus intensif que notre service régulier. Lorsque c'est le cas, on négocie avec le ministère »*, éclaircit-il en donnant l'exemple du Chantier d'accompagnement pour les 16-17 ans et 18-24 ans, négocié dans le cadre de la Stratégie jeunesse.

Une même formule standardisée pour chaque CJE ?

Les jeunes ont besoin de services cohérents et continus, d'un soutien modulé en fonction de leurs besoins afin de se doter d'un projet précis quant à leur avenir. *« Quand vous recevez les jeunes, faites-vous toujours le même modèle de référence : accueil, information, référence ? »* interroge Yao Assogba.

« Non, c'est comme l'alphabet, répond Richard Desjardins. *Par exemple, si un jeune a un problème d'hygiène et qu'on le détecte dès le départ, il va falloir établir la confiance avec lui et lui dire de corriger cette mauvaise habitude. Pour un autre, il peut s'agir des difficultés de réussir une entrevue. C'est de l'intervention à la carte. On ne peut pas avoir un processus établi. Je pense que ce fut l'erreur au début, de n'avoir qu'un seul processus et de le passer à tout le monde. On s'est ensuite corrigés. »*

« Les statistiques entre 1996 et 2004 démontrent qu'il y a une baisse de 45 % d'inscriptions de jeunes à l'aide sociale. Quelle analyse faites-vous de ça ? » soulève Franck Lebeau, stagiaire français.

« On est un des rares organismes qui travaillent à disparaître, lance mi-sérieux mi-amusé Richard Desjardins. *La journée où les jeunes n'auront plus de difficulté à trouver un emploi, on aura fait notre job. Ce sera à nous de trouver un emploi ! »* Il rappelle malgré tout que la mission des intervenants n'est pas encore complétée. *« Quand on demande un baccalauréat en cinéma pour louer des cassettes, ne venez pas me dire que la condition de l'emploi est plus facile maintenant qu'avant. Les critères sont devenus à la limite du ridicule. Le milieu du travail a beaucoup changé au cours des dix dernières années. »*

Malgré une économie qui se porte bien, Francis Côté constate qu'il y a de plus en plus de problématiques alourdies. *« Un jeune décrocheur en secondaire deux, un autre qui vit des problèmes personnels importants, bref, des problématiques beaucoup plus lourdes qui demandent d'adapter nos services. »*

Comment avez-vous réagi lors du dévoilement de la Stratégie jeunesse 2006-2009 ?

« La beauté de la chose, c'est qu'ils ont interrogé les jeunes dans toutes les MRC et que le CJE a été mentionné à plusieurs reprises ! s'exclame Richard Desjardins. *Les gens de l'étude nous ont demandé ce qu'on faisait aux jeunes pour qu'ils parlent de nous aussi positivement. »*

« Pour être honnête, avoue Francis Côté, *cette stratégie-là est bonne, car elle souligne des choses qui fonctionnaient déjà, mais il n'y a pas beaucoup de nouveau. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il s'agit du plan d'action du siècle. On ne reçoit que 35 millions. On ne peut pas faire des miracles avec 35 millions ! »*

Les dix premières années d'existence des carrefours jeunesse-emploi sont bordées par le succès. Plusieurs initiatives le soulignent, notamment le marathon de l'emploi du CJE de Lanaudière mené depuis 2000, qui a permis de recenser 1000 emplois cachés, s'ajoutant aux 1500 emplois connus et relevés par *Emploi-Québec.*

Toutefois, les différents acteurs s'entendent pour dire que, malgré ce parcours positif, la priorité au cours des prochaines années devra être la redéfinition des rôles de l'État et des organismes communautaires. *« Nous, on pense qu'on a des spécialités dans le domaine, de l'accompagnement de la personne, dans l'approche globale et l'intervention qui peut être fait avec le jeune. Premièrement, parce qu'on a des employés qualifiés et, deuxièmement, parce qu'on a le temps et qu'on ne travaille pas dans une logique de contrôle. On ne veut pas devenir un organisme qui travaille à la carte. On doit revoir les missions respectives et chacun doit assumer son rôle »*, conclut Richard Desjardins.

Planification communautaire jeunesse Lanaudière :

miser sur des actions concertées et concrètes

PAR NATHALIE PANNETON
POUR LES SOCIÉTÉS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DE LANAUDIÈRE

Grâce à la participation de quelque 200 acteurs locaux et régionaux, et au soutien financier du volet « planification communautaire » du programme Connexion compétences de Service Canada, les MRC de la région de Lanaudière sont maintenant munies d'un diagnostic sur l'intégration des jeunes de 16 à 30 ans au marché du travail lanaudois. Désormais, elles peuvent analyser et mettre en place des solutions réalistes pour relever le défi de l'insertion de la jeunesse.

À la demande de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, de la Société d'aide au développement de la collectivité de D'Autray-Joliette, de la Société d'aide au développement de la collectivité Matawinie et de la Société d'aide au développement de la collectivité Achigan-Montcalm, l'Institut pour le progrès socio-économique a été mandaté en janvier 2006 pour mener une consultation visant l'adoption d'une stratégie régionale pour une meilleure insertion socio-professionnelle des jeunes.

Le mandat du consultant fut, dans un premier temps, de réaliser un portrait des difficultés liées à l'intégration des jeunes au marché du travail lanaudois. Par la suite, le consultant, avec l'aide des tables de concertation et des comités locaux de développement social, devait identifier les carences dans les services offerts sur le territoire. De la rencontre de ces 285 acteurs/terrain, de grandes orientations d'intervention ont été dégagées.

Cette lecture de la situation fut partagée dans le cadre de forums locaux, soit au sein de chaque MRC. À la suite de ces rencontres, un forum régional réunissant une délégation d'acteurs et de jeunes de chacune des MRC s'est tenu le 12 juin dernier avec le mandat de développer une politique régionale.

Des enjeux régionaux et locaux

Lors du forum régional, la situation de la région de Lanaudière a été présentée en trois phases. Dans la première, l'équipe de l'Institut pour le progrès socio-économique a esquissé un profil du territoire, de l'économie et des jeunes. Dans la seconde, les participants ont pris connaissance des lacunes des services disponibles dans la région et des initiatives qui ont été prises. Enfin, dans la troisième phase, l'Institut a rappelé le diagnostic de la situation pour chacune des six conditions essentielles à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes : soit la diffusion de l'information, l'harmonisation et la continuité des services, la reconnaissance des jeunes, la réussite scolaire, l'intégration au milieu et la mobilité territoriale. C'est en référant à ces conditions que les quelque deux cents intervenants et jeunes consultés ont déterminé des enjeux régionaux et locaux.

D'entrée de jeu, les participants ont souligné la nécessité de créer un pont entre les générations en les rassemblant autour de projets communs qui respecteraient les différences des visions, d'idéaux et de cultures. Au terme de ces échanges, ils ont évalué l'intégration sociale et professionnelle des jeunes de la région. Des participants ont souligné que les emplois de qualité étaient insuffisants en région et que plusieurs des postes offerts n'exigeaient aucune qualification, un obstacle, selon eux, à l'employabilité des jeunes. Cette évaluation a démontré qu'il restait encore beaucoup de chemin à faire pour la réussite de leur intégration.

Par la suite, la question des services a été abordée. Certains participants ont rappelé qu'au moins 1000 jeunes de la région n'étaient toujours pas rejoints par les services actuellement offerts, une preuve de l'urgence d'établir un lieu permanent d'échange avec les jeunes. D'autres intervenants ont aussi souligné leur perte d'attachement face à leur municipalité, leur MRC et leur région. Une désaffection qu'ils imputent au manque de services destinés aux jeunes de plus de 16 ans et à l'absence d'information sur les activités culturelles et récréotouristiques de la région.

Les participants ont aussi noté le peu de ressources existantes pour aider les jeunes aux prises avec de multiples problèmes. Selon plusieurs, les services sont insuffisants pour répondre à des besoins précis. Par exemple, il y a peu de soutien en périnatalité pour les jeunes femmes ayant subi un avortement et, de façon générale, il y a d'importantes lacunes qui empêchent de dispenser aux jeunes de 16 à 24 ans des services de santé répondant à leurs besoins.

À l'issue du forum de juin, près de 20 actions stratégiques ont été proposées, soit huit actions locales et 11 actions régionales.

C'est dans un climat de confiance que s'est conclue la journée de concertation régionale. On a adopté une vision commune de la situation, on a resserré des liens et tracé l'ébauche d'un plan communautaire pour l'intégration sociale et professionnelle des jeunes axé sur les enjeux locaux et régionaux. Il reste maintenant à mettre en place des mécanismes qui assureront la réalisation efficace de cette planification communautaire dont les jeunes et leur implication seront le cœur.

Le Collectif des entreprises d'insertion

Dix ans d'insertion professionnelle

PAR FRANCK LEBEAU
COLLABORATION SPÉCIALE

L'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi représente tout un défi pour la société québécoise. Un challenge que le Collectif des entreprises d'insertion, un regroupement national composé de 41 membres représentant 44 entreprises, intervenant dans 7 secteurs d'activité, relève depuis dix ans avec succès. L'an dernier, ce sont plus de 2 600 jeunes de 16 à 35 ans que le Collectif aura formés aux exigences du marché de l'emploi. Richard Gravel, nouveau directeur du Collectif, nous en trace un portrait.

Qu'est-ce que le Collectif des entreprises d'insertion offre de particulier ?
Nous offrons une expérience de travail avec tout ce que ça implique, c'est-à-dire que nos participants ont le statut de salariés et tous les droits reliés aux travailleurs. Ils sont liés aux entreprises par un contrat de travail à durée déterminée et ils reçoivent un salaire pendant la formation, lequel varie d'une entreprise à l'autre selon les secteurs d'activité.

Mais nos interventions vont plus loin. Comme nous désirons améliorer l'employabilité de nos jeunes, nous agissons d'une façon globale en intervenant non seulement sur leurs erreurs, mais aussi sur les aspects personnels et sociaux. Prenons par exemple les problèmes de ponctualité : nos interventions traiteront de la source des retards et non pas seulement des symptômes.

Dans le cadre d'un tel suivi, les jeunes sont soutenus par des intervenants, qui — en contact avec les ressources du milieu — offriront des pistes de solution. Toutefois, comme les ressources sont souvent rares, l'intervenant doit aussi répondre aux besoins du jeune en attendant de trouver une ressource adéquate disponible.

Comment faites-vous pour tailler une place dans les secteurs d'activité cités à vos salariés en recherche d'insertion ?
Il s'agit d'un défi majeur pour nos gestionnaires. À la différence du secteur privé, où l'on recherche le meilleur employé, nous recherchons des candidats éloignés de l'emploi et nous leur proposons une formation large, sur le plus de postes de travail possibles. Et lorsque cette personne devient « rentable », généralement au terme d'un parcours de 6 à 8 mois, nous « offrons » ces candidats au secteur privé.

RICHARD GRAVEL

Nos équipes sont constituées d'éléments hypercompétents, pour assurer des formations techniques, en maintenant la satisfaction de la clientèle, dans un contexte de renouvellement perpétuel.

Quels sont vos résultats ?
À l'issue des parcours individualisés, un soutien additionnel de 2 ans est offert aux jeunes, pour assurer leur réussite. Ceux-ci intègrent à 80 % le marché du travail tandis que 10 % optent pour un retour aux études. Enfin, 10 % des jeunes ne terminent pas leur parcours. Les effets de leur brève participation ne signifient pas un échec, puisque le jeune a acquis un bagage qui pourra le conduire plus tard à l'insertion professionnelle.

Les statistiques du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale font état d'une baisse de 45 % de jeunes à l'aide sociale entre 1996 et 2004 et, par ailleurs, vous avez indiqué que les problèmes concernant les jeunes entrant dans vos structures étaient plus lourds; dans ces conditions, peut-on affirmer que moins de jeunes sont concernés, mais qu'ils requièrent plus d'efforts en vue de leur insertion ?
Je nuancerai. Conclure que nos clientèles se sont alourdies parce que l'amélioration de la conjoncture économique a permis d'intégrer les jeunes ayant moins de difficulté n'est pas totalement faux, mais pas non plus totalement vrai.

En effet, les entreprises d'insertion ont toujours « sélectionné » des publics éloignés du marché du travail, et nous constatons un alourdissement des problématiques de ces clientèles. D'un autre côté, l'augmentation de la violence faite à autrui (criminalité) ou à soi-même (suicide) met en évidence les difficultés d'insertion plus lourdes dans notre société, notamment pour la jeunesse.

Par ailleurs, l'amélioration conjoncturelle de l'économie observée n'a pas conduit les entreprises du secteur privé à abaisser leurs critères d'embauche. Les entreprises préfèrent parfois perdre un marché ou être en pénurie de main-d'œuvre plutôt que d'embaucher des salariés à l'employabilité précaire ou à la rentabilité faible. Enfin une série de mesures gouvernementales et de programmes nouveaux — Solidarité jeunesse, Stratégie jeunesse, etc. — expliquent également la baisse du nombre de jeunes inscrits à l'aide sociale.

Quelle conclusion tirez-vous des 10 ans d'histoire du Collectif des entreprises d'insertion en faveur des jeunes.
L'intervention en entreprise d'insertion a eu des résultats indéniables. Confronté à des difficultés liées à son nouveau statut de travailleur, le jeune doit trouver des solutions. Les apprentissages qui en résultent complètent le système d'éducation classique. Compte tenu de nos résultats, notamment, il est étonnant de constater qu'on hésite à augmenter le nombre d'entreprises d'insertion ou le nombre de places en entreprises d'insertion. À vrai dire, c'est sur la société qu'il faut s'interroger. A-t-elle les moyens de ses ambitions ? Veut-elle véritablement agir en faveur des jeunes qui vivent de l'exclusion pour que tous aient accès à un véritable parcours d'insertion sociale ?

Généraliser l'insertion sociale et professionnelle de tous les jeunes exclus demeure un défi, et les entreprises d'insertion qui travaillent pour cette reconnaissance y répondent à leur façon.

« Métiers de pères »

Une recherche-action en soutien à l'engagement paternel en entreprise d'insertion

PAR JEAN TREMBLAY
COMITÉ DE RÉDACTION

En offrant des activités visant à soutenir les jeunes pères qui effectuent un stage en entreprise d'insertion dans leur rôle de père, on peut contribuer au renforcement des compétences parentales et de la confiance des pères en leurs propres capacités ainsi qu'à la prévention du décrochage paternel. C'est ce qui ressort d'une recherche-action implantée depuis 2000 par une équipe formée de chercheurs et d'intervenants de trois entreprises d'insertion de la région de Montréal (Proprêt, Boulot Vers et Formétal). Annie Devault, professeure en travail social à l'Université du Québec en Outaouais, résume les faits saillants.

Les 17 jeunes interviewés dans le volet recherche ont en moyenne 25 ans, un faible degré de scolarité et, malgré qu'ils occupent un emploi, vivent tous en contexte de pauvreté. « *Les participants sont devenus pères dans la vingtaine ou moins. La grossesse survient peu de temps après la rencontre avec la mère. Au moment des entrevues, la moyenne d'âge de leurs enfants est de 5 ans. Quoique la plupart des pères ne forment plus un couple avec la mère de leurs enfants, la majorité sont en contact régulier avec eux* », souligne Annie Devault.

« *Globalement,* nous rappelle-t-elle, *ces pères révèlent des histoires de vie complexes et relativement instables. La plupart n'ont pas vécu leur enfance en famille intacte et leur adolescence est marquée par les conflits, les gangs et la consommation. La rencontre avec la mère des enfants a lieu dans ce contexte, et le bébé ne tarde pas à arriver.* » À travers ce tumulte, émergent tout de même certaines sources de soutien plus stables comme la mère d'origine, le père pour certains et la mère des enfants. Ces personnes concourent peut-être au maintien du lien père-enfant. « *Le soutien des intervenants des entreprises d'insertion y est probablement aussi pour quelque chose* », précise Annie Devault.

Dans le volet action, les entreprises d'insertion ont offert aux pères quatre types d'intervention[1]. Les groupes de discussion permettent aux stagiaires d'échanger librement sur le rôle de parent et aux intervenants d'identifier les besoins spécifiques des pères. Les rencontres thématiques se concentrent sur des sujets plus spécifiques tels que les relations conjugales, la relation avec le père d'origine, l'impact de l'absence d'un parent sur l'enfant… Quant aux groupes de soutien, ils s'adressent à des pères qui vivent des difficultés particulières et qui éprouvent un besoin de soutien plus intensif. Les suivis individuels sont offerts à de jeunes pères qui ont besoin d'un suivi personnalisé. Enfin, quatre dépliants portant sur le projet « Métiers de pères », l'engagement paternel, la coparentalité et la médiation familiale ont été conçus.

Selon le témoignage des pères, « *le soutien fourni par le personnel des entreprises d'insertion est multidimensionnel,* de constater Mme Devault, *L'aide est offerte autant en soutien à l'employabilité (informations sur la technique de recherche d'emploi, accès au matériel nécessaire pour se chercher du travail) qu'à la vie personnelle des stagiaires (élaboration d'un budget, recherche d'un logement, références à des organismes pertinents…).* » Les intervenants sont à l'écoute, donnent des conseils et ont à cœur d'offrir une intervention axée sur le projet de vie et les intérêts de chacun. Ce soutien suscite chez les pères une motivation à se prendre en main. L'aide fournie génère également un sentiment de confiance en soi chez les pères qui apprécient se voir donner une chance de réussir.

L'aide fournie par les activités de « Métiers de pères » a aussi touché les relations des pères avec leur conjointe ou ex-conjointe et dans la relation avec leurs enfants. « *Dans des moments plus difficiles, on encourage les pères à ne pas laisser tomber, à rester en relation avec l'enfant en mettant l'accent sur le besoin qu'a l'enfant de son père* », résume Mme Devault.

Les intervenants renforcent ainsi la capacité des pères de jouer leur rôle. Certains pères associent leur engagement dans l'entreprise d'insertion avec leur engagement paternel comme l'a rappelé un jeune père à un chercheur : « *En tenant une job, ça me responsabilisait, alors ça venait ensemble au point de vue parental, avec ma fille, de devenir responsable* .» Le soutien à la paternité prend aussi des formes très spécifiques comme trouver une gardienne pour l'enfant ou donner des informations sur le développement de l'enfant.

« *Cette première expérience de soutien à l'engagement paternel en entreprise d'insertion démontre qu'une aide spécifique fournie aux jeunes pères sur les lieux mêmes de leur apprentissage d'un métier comporte des bénéfices non équivoques pour les pères eux-mêmes et potentiellement pour leurs enfants. Dans le cadre de ce projet, de jeunes pères ont révélé que le soutien reçu a joué un rôle significatif dans leur décision de garder contact avec leurs enfants malgré les difficultés éprouvées* ». de conclure Annie Devault.

[1] Les informations au sujet des activités d'intervention sont inspirées du document rédigé par Michel Valin : « Projet Métiers de pères. Bilan final ».

PHOTO : CORINNE GAGNÉ

Consolider les acquis et adapter les services aux nouvelles réalités des jeunes et des territoires

PAR FREDERICO FONSECA ET YANIC VIAU
DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS)

En 2005, le Québec comptait une population de 950 200 jeunes âgés de 15 à 24 ans. De ce nombre, 105 413 jeunes ont été desservis par l'un des 154 centres locaux d'emploi (CLE) du MESS entre avril 2005 et mars 2006. Ils se répartissent de la façon suivante :

- 60,8 % (64 111) ont reçu des prestations d'assistance-emploi;
- 28,0 % (29 490) avaient un statut de participants à l'assurance-emploi;
- 12,4 % (13 097) ne bénéficiaient pas de soutien public du revenu;
- 6,5 % (6 896) ont participé au programme Solidarité jeunesse.

Outre les services offerts par Emploi-Québec à l'ensemble de la population, le MESS développe des initiatives destinées à favoriser l'intégration des jeunes au marché du travail, en particulier les jeunes prestataires de l'assistance-emploi.

En 2005-2006, l'agence du MESS a conclu des ententes de service et signé des protocoles d'entente avec 162 organismes externes, dont 107 carrefours jeunesse-emploi (CJE), présents dans les dix-sept régions administratives du Québec, et ce, afin d'offrir des services à la clientèle jeunesse. Bon an mal an, ces derniers aident 50 000 jeunes québécois de 16 à 35 ans à entreprendre une démarche d'insertion socio-professionnelle.

En outre, le MESS a expérimenté depuis cinq ans de nombreuses stratégies d'intervention pour les jeunes en difficulté âgés de moins de 25 ans. Il a notamment développé le Parcours individualisé vers l'insertion, la formation et l'emploi, le programme Solidarité jeunesse ainsi que divers projets centrés sur la qualification et l'insertion en emploi des jeunes ciblant une population particulière (jeunes de la rue, jeunes en centre jeunesse, jeunes femmes avec enfants à charge). À ces projets s'ajoutent la mesure Québec pluriel, qui vise les nouveaux arrivants et jeunes issus de minorités visibles, le Programme jeunes volontaires et des projets pilotes portant sur la conciliation travail-études.

Considérant la diminution constante du nombre de jeunes à l'assistance-emploi depuis 1996, l'évolution du profil de la clientèle du MESS de moins de 25 ans (de plus en plus éloignée du marché du travail) de même que la présence d'un contingent de plus en plus important de jeunes à l'assistance-emploi qui ont déjà participé à Solidarité jeunesse, le Ministère a adopté des orientations pour favoriser une offre de service ministérielle intégrée à l'égard des jeunes et affiche une volonté d'harmoniser, à cette fin, ses différents programmes et mesures.

De nouvelles mesures d'accompagnement pour les 18-24

Dans le respect de ces orientations et dans la foulée de la Stratégie d'action jeunesse 2002-2009 du gouvernement du Québec, le MESS entend développer une mesure d'accompagnement pour les jeunes de 18-24 ans qui tient compte des nouveaux besoins des jeunes en s'inspirant du programme Solidarité jeunesse.

Le Ministère souhaite également expérimenter le Programme alternative jeunesse, qui vise à offrir une voie positive et privilégiée aux jeunes qui souhaitent participer activement à l'atteinte de leurs objectifs d'autonomie personnelle, sociale ou professionnelle. Enfin,

il entend prendre une part active à la mise en œuvre des orientations de la Stratégie d'action jeunesse concernant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Explorer de nouvelles avenues

Soucieux de contribuer à l'innovation des mesures et services offerts par le MESS pour répondre aux besoins des jeunes, le Bureau de développement des services aux jeunes et des projets expérimentaux entend explorer et expérimenter diverses avenues. Parmi celles-ci, mentionnons :

- ***Le développement d'un accompagnement adapté aux besoins et réalités des jeunes,*** notamment pour soutenir l'insertion en emploi des jeunes issus de l'immigration et pour prévenir l'entrée à l'assistance-sociale de jeunes de 16-17 ans issus de familles dont les parents sont eux-mêmes prestataires d'assistance-emploi.

- ***La responsabilité sociale des entreprises au service des jeunes.*** Serait-il envisageable d'expérimenter un nouveau modèle partenarial d'insertion au marché du travail, complémentaire à l'offre de service existante au MESS, centré sur la sensibilisation et le démarchage en collaboration avec des réseaux d'employeurs ? Un tel modèle pourrait-il permettre de développer des formules d'accompagnement permettant à de nouveaux travailleurs de vivre une première expérience de travail significative ?

680 000 emplois à combler

Au cours de la période 2005-2009, le Québec devra combler 680 000 emplois dans un contexte de vieillissement démographique. Le nombre d'individus quittant le marché du travail ira en croissant et surpassera le nombre de nouveaux travailleurs. Le développement social du Québec dépendra notamment de notre capacité comme collectivité d'assurer le renouvellement de la main-d'œuvre et l'insertion des « nouveaux travailleurs », notamment les jeunes et les nouveaux arrivants. Ces derniers représentent donc des groupes à cibler en priorité afin qu'un maximum de personnes intègre le marché du travail.

Le Bas-Saint-Laurent et le « COSMOSS »

Pour améliorer la condition des jeunes de 0 à 30 ans

PAR MANON RIVARD
COLLABORATION SPÉCIALE

Une constellation de ressources, d'organismes et de programmes sont mis en place pour rejoindre la jeunesse au Québec. Avec l'optique de rassembler toutes ces étoiles, la région du Bas-Saint-Laurent s'est unie dans un seul « Cosmoss » ou plutôt au sein d'une « *Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé* ».

À la suite d'une publication et de la présentation du portrait jeunesse bas-laurentien *Travaillons ensemble… tout au long du parcours,* rassemblant 450 personnes de différents milieux en 2002, le Bas-Saint-Laurent a été frappé par un dur constat concernant ses jeunes.

On y recensait que 23 % des enfants et 17 % des 18-25 ans se trouvaient sous le seuil du faible revenu tandis que 45 % de la population n'avait même pas de diplôme.

C'est ainsi que des intervenants volontaires issus de différentes sphères — santé, services sociaux, communautaires, éducation, emploi, solidarité sociale, milieux de garde, secteur municipal — se sont réunis dans l'espoir d'améliorer les conditions d'inclusion sociale, économique et culturelle des enfants, des jeunes et de leurs parents issus de milieux défavorables.

Il s'agit du prélude de l'aventure Cosmoss, qui perdure depuis maintenant deux ans et qui a comme objectif d'assurer la continuité et la complémentarité des services offerts aux jeunes de 0 à 30 ans.

« *Depuis plusieurs années, les rassemblements jeunesse demandent un guichet unique de ressources pour les jeunes. Pour avoir de l'aide, ils doivent cogner à plusieurs portes avant d'ouvrir la bonne et, en plus, les organismes ne se connaissent pas tous entre eux pour bien les rediriger* », souligne Marie-Josée Pineault à l'Agence de santé et services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

À chacun sa mission !

Chacune des MRC possède son propre Cosmoss et regroupe une vingtaine de partenaires, dont les maisons de jeunes, Emploi-Québec, Carrefour jeunesse emploi, cégep, commission scolaire, Sûreté du Québec, etc.

Le tout est supervisé par un comité directeur régional, où 13 organisations siègent, incluant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que le ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport, afin de guider et soutenir les différentes actions locales.

Chacune des MRC vit des réalités bien distinctes, ce qui explique que les Cosmoss ont une grande liberté d'action. Certaines s'attaquent davantage à la question de la continuité des services tandis que Matane tout comme Rimouski-Neigette ont décidé d'encercler certaines problématiques existantes afin de mieux répondre aux besoins.

Par exemple, 30 % des jeunes ne terminent pas leurs études secondaires dans le secteur de Matane. Par conséquent, l'un des grands axes de Cosmoss de cette localité souhaite mobiliser toutes ses ressources afin de redresser la situation.

« *Les jeunes décrochent, plusieurs tombent dans l'inactivité et ils se retrouvent perdus dans le système. Lorsqu'ils tombent dans ce trou-là, personne ne peut aider à les relever. Il fallait trouver un moyen de les raccrocher* », confie l'agente de concertation Cosmoss de Matane, Alice Mittler.

De ce fait, des liens ont été tissés pour regrouper la polyvalente, l'école des adultes et le Carrefour jeunesse emploi dans cette lutte à la réinsertion scolaire ou professionnelle. Une liste des décrocheurs est acheminée à l'école des adultes afin d'assurer un suivi du jeune et de lui proposer un accompagnement personnalisé avec un intervenant du Carrefour jeunesse emploi. « *Auparavant, rien ne permettait de maintenir le contact avec le jeune par manque de ressources,* dit-elle. *On perdait nos jeunes de vue. Puis, en combinant chaque effort commun, on arrive à freiner la tendance.* »

Le Cosmoss en pleine expansion

Encore aucun modèle de concertation regroupant à la fois tous les secteurs — santé, éducation, emploi et social — n'avait été mis sur pied. « *Jamais on n'aurait pensé que ça prendrait cette ampleur-là*, soutient Marie-Josée Pineault. *La participation et l'enchaînement que ça a créé nous ont vraiment étonnés. Les demandes ont explosé. C'est un bel indicateur de la portée de l'engagement des partenaires. Désormais, le défi est de continuer et de s'assurer des impacts sur le terrain.* »

Cosmoss connaîtra véritablement son impact sur le milieu à la suite d'une évaluation dont les résultats seront dévoilés au mois de novembre. Mais déjà, les intervenants sont en mesure d'évaluer l'impact positif. « *On voit que les gens ont un réel désir de s'impliquer et ils croient qu'ensemble on peut changer les choses,* explique Alice Mittler. *Il faut habituer les gens à travailler ensemble, à resserrer les liens entre eux, les mobiliser !* »

Les limites de Cosmoss sont encore loin d'avoir été atteintes, et le regroupement pourrait prendre davantage d'importance et d'expansion au cours des prochaines années. « *Si les feuilles tombent à l'extérieur, je peux vous assurer que ça bourgeonne au sein de Cosmoss !* » conclut Alice Mittler dans un grand rire.

La Maison familiale rurale, une école de vie

PAR MANON SAMSON, COLLABORATION SPÉCIALE, ET SARAH PELLERIN, DE LA MAISON FAMILIALE RURALE DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Imaginez une école qui privilégie un mode d'apprentissage en alternance avec le travail dans des secteurs d'activité comme la production laitière, l'abattage manuel, le débardage forestier, la protection et l'exploitation de territoire faunique.

C'est exactement ce que fait la mission de la Maison familiale rurale de Maskinongé à Louiseville, qui donne aux jeunes sans diplôme une formation scolaire de base enrichie d'un diplôme d'études professionnelles dans un milieu où il y a un manque de main-d'œuvre. Un moyen original pour combler la pénurie d'emploi tout en gardant les jeunes dans la MRC.

Et c'est l'expérience que vivent depuis le 4 octobre dernier quatre filles et neuf garçons qui, pendant 40 semaines, consacreront, à chaque mois, deux semaines à la vie scolaire et deux autres au travail.

Une alternance travail-études

Issue de la concertation et des efforts des différents intervenants de cette MRC située en Mauricie, la Maison familiale rurale de Maskinongé s'inspire d'un concept européen qui regroupe plus de 1 000 établissements dans le monde, dont 3 au Québec.

Axé sur l'alternance travail-études, l'enseignement dispensé par les maisons familiales rurales repose sur la conviction que l'élève apprend autant de ses maîtres de stage, qui partagent avec lui leur passion et leur expérience de travail que de ses enseignants.

La formation, qui s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans qui ont complété leur deuxième secondaire académique, est quant à elle dispensée par la Commission scolaire de l'Énergie. Reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, elle permettra à l'étudiant d'accéder à des études supérieures s'il obtient les prérequis nécessaires à son admission.

Un guide de vie

Durant leur séjour à la Maison familiale rurale, les élèves doivent vivre en résidence à l'école, deux semaines par mois. Une occasion en or pour l'équipe professionnelle de créer un lien privilégié avec les élèves en les conscientisant et en leur inculquant des valeurs qui leur sont propres. Les tâches domestiques et même le partage des repas sont autant d'occasions pour le groupe de faire connaissance et d'intégrer des valeurs culturelles et familiales.

Bien que l'année scolaire débute à peine, déjà on peut observer chez les élèves un réel sentiment d'appartenance envers l'école. Ayant connu leur lot de difficultés dans un milieu scolaire traditionnel, les jeunes considèrent cette expérience comme un nouveau départ. Il est encourageant de constater, dans un tel contexte, le souci et l'empathie que déjà ils ont développés les uns envers les autres.

Devant son taux important de décrochage scolaire, son manque de main-d'œuvre qualifiée et l'exode de ses jeunes, la MRC de Maskinongé fait face à d'énormes défis. Toutefois, en offrant la possibilité de compléter le cours secondaire tout en réduisant le temps d'études vers le diplôme professionnel et en suscitant l'intérêt des élèves, la Maison familiale rurale fait partie des éléments qui pourraient assurer la réussite de l'avenir de la MRC.

PHOTO : JOËLLE RÉGNIER

Mères et monde

un centre résidentiel et communautaire hors du commun

PAR JEAN TREMBLAY, COMITÉ DE RÉDACTION, AVEC LA COLLABORATION DE JOHANNE BEAUVILLIERS, COORDONNATRICE DE MÈRES ET MONDE, ET COLETTE LAVOIE, ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE DU CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE

Mères et monde, centre résidentiel et communautaire par et pour jeunes mères, est né en 1999, soutenu par plusieurs groupes existants et par l'organisation communautaire du CLSC Basse-Ville/Limoilou. Depuis, cet organisme hors du commun continue de faire preuve d'innovation dans son fonctionnement et en matière de prestation de services aux jeunes mères. Histoire d'une réussite dont l'impact sur les conditions de vie des mères et de leurs enfants est indéniable.

Aujourd'hui en 2006, l'organisme compte neuf employées et une quarantaine de membres. Son conseil d'administration est composé de six jeunes mères, de deux personnes-ressources et d'une salariée. Plusieurs comités sont actifs et favorisent la participation du plus grand nombre. En plus des volets résidentiel et communautaire, un jardin d'enfants de dix-huit places, géré conjointement avec le Centre de la petite enfance L'Anse aux Lièvres, a été inauguré à l'hiver 2005. Son nom : l'Étoile des mères !

En 2005-2006, Mères et monde s'est vu attribuer de nombreux prix, notamment :

- le prix Jean-Pierre-Bélanger 2005 de l'Association de la santé publique du Québec pour reconnaître les initiatives novatrices et mobilisatrices comportant une forte composante communautaire avec l'empowerment, la participation et l'intersectorialité;

(suite page 26)

(suite de la page 25)

- le prix Eva's Initiative 2006 pour le travail exceptionnel auprès des jeunes sans-abris — concours canadien dans 10 provinces et territoires;
- le prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux — éditions 2005-2006.

Les origines

De 1993 à 1999, le CLSC de l'époque couvre plusieurs quartiers qui se caractérisent par une forte défavorisation sociale et économique, et par la présence de nombreuses familles monoparentales. Colette Lavoie se rappelle que *« les jeunes mères de moins de trente ans ne semblaient se raccrocher nulle part. Elles brillaient par leur absence dans les groupes de femmes et dans les organisations jeunesse. »* On déployait pourtant des efforts considérables pour rejoindre les très jeunes femmes monoparentales, mais sans succès. Les groupes de femmes, le réseau de l'éducation, les organismes d'insertion au travail pour femmes : même situation. Les questions persistent donc : *« Où sont-elles, ces jeunes mères, et que font-elles ? »*

Un comité est alors mis en place par le biais du CLSC afin d'animer une concertation locale à partir de ces questions bien simples. Colette Lavoie résume : *« Ce comité a fait un bilan peu reluisant : les jeunes mères sont épuisées, isolées, débordées par les responsabilités parentales, dans la pauvreté. Elles ont des relations courtes et difficiles, sinon empreintes de violence, avec leurs conjoints, rarement le père des enfants. »* Elles abhorrent en général toute forme de services sociaux, de peur de perdre la garde de leur(s) petit(s). Elles utilisent abondamment les ressources de dépannage, d'aide matérielle et alimentaire. Elles quittent l'école assez tôt, généralement avant la fin du secondaire et, lorsqu'elles y retournent, elles en ressortent après quelques mois. La durée moyenne de leur séjour à l'aide sociale est de huit ans. Ce qui les maintient à environ 50 % du seuil de pauvreté officiel.

De ce constat est née une initiative : la *Formation projet de vie* pour jeunes mères. Cette démarche de groupe pilotée par le Centre Jacques-Cartier (ressource de soutien à l'insertion pour jeunes adultes) en collaboration avec des organismes du milieu, notamment des groupes de femmes, le CLSC et le Centre Louis-Jolliet (centre d'éducation des adultes). Le but : favoriser l'émergence d'un projet de vie tenant compte de tous les rôles sociaux — femme, mère, conjointe, travailleuse, citoyenne — en visant l'amélioration des conditions de vie : revenus, logement, emploi, transport, etc.

Mais le plus important demeure qu'il y a une volonté forte de plusieurs dizaines de jeunes mères ayant gravité autour de la *Formation projet de vie* entre 1993 et 1999 de se donner un lieu d'appartenance, de prise de parole, de répit, de soutien concret (logements, service de garde, etc.), dans lequel elles pourraient s'impliquer et faire l'apprentissage de la démocratie.

Malgré toutes ces mesures, elles avaient besoin d'un lieu spécifique d'appartenance. Le *Centre résidentiel et communautaire par et pour jeunes mères* est né donc à l'automne 1999 avec un large appui du milieu. Mères et monde a commencé par reprendre la Formation projet de vie et à mettre en place toute la structure démocratique de l'organisme, organiser de nombreuses activités et recycler une école désaffectée.

Colette Lavoie insiste aussi sur le fait que Mères et monde a centré ses actions autour d'un des déterminants sociaux de la santé : logement de qualité et subventionné, revenu, réseau social, participation, etc., *« ce qui permet aux jeunes femmes de sortir d'un état perpétuel de survie et de crise, et de reprendre les rennes de leur vie. Les opportunités de participer et de décider au sein d'une structure démocratique leur donnent également un statut de femme adulte compétente et de citoyenne. Elles y développent l'estime de soi, ce qui les amène à ne plus se percevoir ou être perçues comme un problème social à solutionner. »*

Des défis

Les sources de fonds de Mères et monde sont très diversifiées, tant de programmes gouvernementaux que de quelques fondations et entreprises privées; mais la portion de financement de base et récurrent est dérisoire dans l'ensemble. Un comité de femmes d'affaires s'est impliqué dans la mise en place d'événements de type levée de fonds pour l'organisme.

Un autre défi doit être relevé tous les jours nous souligne Johanne Beauvilliers : actualiser le « par » … *« Les jeunes mamans sont présentes et actives dans une structure de gestion favorisant la démocratie participative. Les salariées jouent principalement un rôle de support, de formatrices et d'accompagnement, et doivent constamment se soucier du processus d'appropriation du pouvoir individuel et collectif qui, lui, requiert du temps, beaucoup de temps ! »* résume-t-elle. Cette exigence de participation n'est évidement pas facile à concilier avec la vie de chef de famille monoparentale et de surcroît étudiante pour plusieurs.

« Mères et monde, conclut Johanne Beauvilliers, *intervient bien au-delà des services à ses membres. Le centre est une entreprise d'économie sociale et un acteur collectif dans son quartier d'appartenance vers l'amélioration des conditions de vie des résidants et résidantes et avec une vision de développement d'ensemble de son milieu. »* L'unique fait d'installer vingt-trois résidantes et une trentaine d'enfants en permanence dans un secteur de la ville en dévitalisation est en soi porteur de développement social et économique à plusieurs niveaux et se doit d'être souligné. Mères et monde s'avère de plus en plus un porte-parole incontournable des jeunes femmes à Québec, une voix de plus en plus sollicitée qui cherche à modifier la perception misérabiliste des jeunes mamans au sein de la population en général. Elles commencent à faire valoir leurs compétences de gestionnaires, d'éducatrices, d'entrepreneures, de citoyennes et d'équilibristes… malgré des conditions de vie plus que précaires.

L'opération *JeuneSST*

Les risques du cumul d'activités chez les jeunes

PAR JEAN TREMBLAY, COMITÉ DE RÉDACTION
D'APRÈS UN TEXTE DE LUC LABERGE ET NADINE ARBOUR[1], ÉLISE LEDOUX[2] ET PASCAL LÉVESQUE[3]

Les jeunes de moins de 25 ans représentent une population particulièrement touchée par les lésions professionnelles, faisant de cette situation une préoccupation de santé publique tant au Canada qu'aux États-Unis ou en Europe. En tenant compte du temps passé au travail, les jeunes Québécois subissent par exemple une fois et demie plus d'accidents de travail que leurs aînés. Entre 1999 et 2004, la CSST a ainsi enregistré 68 décès de jeunes travailleurs de 15-24 ans, ce qui représente près d'un décès par mois. Au vu de ces statistiques alarmantes, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) a mis sur pied l'opération JeuneSST dans l'objectif d'étudier plus avant la problématique de la santé et de la sécurité du travail (SST) chez les jeunes.

Parmi les activités mises de l'avant, un comité de partenaires sociaux[4] et une enquête longitudinale auprès des élèves saguenéens et jeannois (ELESJ) qui tentera notamment d'éclaircir la relation entre études, travail rémunéré, fatigue et accidents de travail.

Le taux d'activité des jeunes travailleurs est aujourd'hui similaire à celui de la population active totale, mais ils sont proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois dits atypiques, c'est-à-dire à statut temporaire, autonome, occasionnel, pigiste, sur appel, etc. Pour Nadine Arbour, « *ce phénomène a pour corollaire que bon nombre d'entre eux occupent simultanément plusieurs emplois* ». Aussi, renchérit Élise Ledoux, « *les jeunes travailleurs seraient exposés à davantage de risques que les travailleurs âgés de 25 ans et plus. Les données [...] démontrent en effet que les jeunes travailleurs de 15-24 ans rapportent plus souvent des contraintes de travail telles que des horaires irréguliers, un travail répétitif et la manipulation fréquente de charges lourdes* ».

Il faut par ailleurs souligner que 70 % des étudiants âgés de 16 à 19 ans occupent un travail rémunéré. [...] La combinaison des études à un grand nombre d'heures de travail rémunéré s'accompagne d'importantes conséquences délétères, incluant une diminution de l'engagement et du rendement scolaires, des niveaux plus élevés d'anxiété, de symptômes dépressifs et de fatigue, une durée de sommeil plus courte, des endormissements en classe ou au volant plus fréquents et un risque accru de blessures. [...] La réduction des heures de sommeil et l'apparition de fatigue résultant de l'ajout du travail à temps partiel aux obligations académiques et sociales pour expliquer l'incidence élevée de blessures chez les jeunes. Pour Luc Laberge, « *combiner emploi et études ne signifie pas uniquement substituer une portion des heures de travail par des heures d'études, mais oblige à une réorganisation des activités du quotidien de manière à aménager un nouvel horaire, lequel laissera moins de place à la récupération par le sommeil* ».

Les adolescents et les jeunes adultes constituent une population à risque de somnolence et de fatigue excessive. Les changements qui ont lieu à l'adolescence dans les systèmes de régulation du sommeil et dans l'horaire des habitudes de sommeil font en sorte que la qualité et la quantité de sommeil des jeunes sont insuffisantes. Les répercussions d'un déficit de sommeil sont multiples, incluant des niveaux plus élevés de somnolence diurne, de symptômes dépressifs, de troubles du comportement, de consommation d'alcool et de drogues, de difficultés académiques. Aussi, Élise Ledoux insiste sur un autre aspect : « *Plusieurs chercheurs ont suggéré la possibilité qu'une faible scolarisation contribue à moduler des cheminements précaires d'emplois, poussant les jeunes vers des emplois moins qualifiés qui sont vraisemblablement plus à risque pour la SST.* »

En 2002, **le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS), situé au Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ)**, a créé le Comité Saguenay sur la conciliation études-travail afin qu'étudiants et employeurs prennent conscience du risque que représente un trop grand nombre d'heures de travail rémunéré eu égard à la réussite scolaire.

Regroupant plusieurs partenaires (Carrefour jeunesse emploi, entreprises, chambres de commerce, commissions scolaires, cégeps et universités), ce comité s'est doté d'un plan d'intervention dont l'objectif est de recueillir l'adhésion des entreprises et du milieu scolaire à la cause de la conciliation études-travail dans l'objectif commun de la diplomation des jeunes du SLSJ. Le projet vise plus particulièrement à engager les entreprises, sur une base volontaire, dans une démarche de certification en conciliation études-travail. Les employeurs devront par exemple s'assurer que le nombre d'heures de travail qu'ils proposent aux jeunes leur permet de réussir leurs études. L'obtention d'un diplôme qualifiant permettra aux étudiants comme à leurs employeurs d'en tirer des bénéfices à long terme. Cette démarche de certification pourra également être le lieu d'une intégration sécuritaire des jeunes en milieu de travail tout au long des nouveaux processus de transition vers le monde du travail.

« *En somme,* résume Pascal Lévesque, *favoriser la persévérance scolaire en tentant de circonscrire le cumul d'activités, améliorer les caractéristiques de travail et limiter la présence de fatigue excessive chez les jeunes peut participer, d'une part, à la production d'une main-d'œuvre diplômée et qualifiée et, d'autre part, à améliorer la SST des jeunes travailleurs.* »

[1] Groupe d'Étude des COnditions de vie et des BESoins de la population (ÉCOBES) du Cégep de Jonquière.

[2] Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

[3] Responsable du Comité Saguenay sur la conciliation études-travail.

[4] Outre deux associations paritaires sectorielles, deux syndicats, deux associations patronales, Hydro-Québec et un centre hospitalier, on y retrouve Force Jeunesse et le Conseil permanent de la jeunesse.

Culture et jeunes, une combinaison gagnante

PAR ROBERT LAPLANTE, COLLABORATION SPÉCIALE
ET JEAN TREMBLAY, COMITÉ DE RÉDACTION

Si la pratique des sports s'avère un moyen privilégié pour permettre aux jeunes adultes et aux adolescents de se découvrir et de mieux s'intégrer à la société, l'utilisation de l'art et de la culture est, elle aussi, une stratégie gagnante qui permet en plus d'exploiter leur potentiel créatif. RDS a retenu quelques initiatives artistiques significatives qui rejoignent leurs préoccupations.

« ICI par les arts » dans les Laurentides

Depuis près de dix ans, *ICI par les arts* intègre des activités de nature artistique dans les programmes scolaires et encourage les jeunes des Laurentides, et particulièrement ceux ayant des difficultés d'intégration sociale, à développer leurs facultés intellectuelles par une participation dynamique aux arts.

En plus d'intervenir directement dans les écoles, les parcs et les camps de jour, *ICI par les arts* met à la disposition des jeunes tous azimuts une galerie d'art; une salle de développement photographique; une salle pour les arts visuels; un studio de musique; un atelier d'ébénisterie; une salle multimédia, une salle de spectacle pour le théâtre et la danse… et des ressources sociales. L'accès y est gratuit, le matériel aussi, et des artistes professionnels y gravitent pour encadrer les ateliers. Une façon concrète de rendre l'art accessible à tous.

Ciblant les élèves âgés entre 12 et 17 ans, dont le parcours scolaire a été suspendu suite à des interventions liées à la toxicomanie, *ICI par les arts* et ses partenaires sociaux ont mis sur pied le projet *L'Intermède*, une initiative pour leur permettre de s'adapter à un environnement scolaire dénué de comportements en lien avec la consommation. Par des ateliers de motivation au changement, d'analyse des besoins, des rencontres avec des travailleurs sociaux et des activités artistiques avec des artistes professionnels des Laurentides, la réintégration scolaire du jeune est facilitée.

ICI par les arts a aussi mis sur pied *GénieArt* qui vise à intégrer l'art aux programmes scolaires afin d'améliorer la vie et la capacité d'apprentissage des jeunes. Qu'il s'agisse d'apprendre l'histoire par le biais de l'art dramatique, les mathématiques par la danse ou les sciences au moyen de la musique, *GénieArts* offre aux écoles la possibilité d'intensifier les activités reliées à la fois aux arts et aux objectifs éducatifs. Un projet bienvenu dans les Laurentide qui comptent le 2e plus important taux de décrochage scolaire de la province et où plus de 45 % des garçons mettront fin à leurs études sans diplôme ni qualification professionnelle.

Malheureusement ne disposant d'aucune subvention récurrente, *ICI par les arts* doit consacrer une part très importante de son temps à la recherche de fonds. Tombant trop souvent entre deux chaises, les subventions dédiées à la culture jugent l'approche de l'organisme trop « sociale », et les subventions dédiées à la santé considèrent que les projets sont trop « artistiques »… Pourtant, l'impact d'*ICI par les arts* est considérable auprès des jeunes.

« Festival Jeunesse de Victo » et Productions Culbute

Le *Festival Jeunesse de Victo* est un événement culturel jeunesse pour la région du Centre-du-Québec. Cet espace de participation à but non lucratif est né en 1994 d'une initiative de trois organismes communautaires de Victoriaville : Répit Jeunesse, la Maison des jeunes Le Trait d'union et la Maison Raymond-Roy. Il a par la suite pris une telle ampleur qu'un nouvel organisme, les Productions Culbute, a vu le jour à Victoriaville pour organiser le festival et mobiliser et impliquer les jeunes dans divers projets socioculturels.

Le *Festival Jeunesse de Victo* est un projet d'envergure organisé pour et par les jeunes — âgés entre 12 et 29 ans — et qui fait appel aux jeunes de la région. Que ce soient les bénévoles impliqués, les organisateurs ou les participants, tous y retrouvent l'opportunité de s'afficher, de s'exprimer, de se mobiliser et de se réaliser. Cet événement est une réponse à la marginalisation et au désœuvrement de nombreux jeunes de cette communauté, une alternative positive à la consommation de drogue et un moyen concret de valorisation des jeunes et de leur image médiatique. En permettant l'expression des talents des jeunes de 12-29 ans dans différents domaines d'activité sans compétition ni discrimination, les organisateurs espèrent leur donner la chance d'augmenter leur estime de soi et de favoriser l'apprentissage et le transfert d'expertise en jumelant « jeunes/adultes » à chacun des 12 secteurs de responsabilité de l'organisation du Festival Jeunesse de Victo.

La programmation du *Festival Jeunesse de Victo* est étalée sur plus de 30 heures et comprend de nombreuses activités séparées en 4 secteurs : les Arts de la scène permettent aux jeunes artistes amateurs de s'exprimer sur la scène en musique, danse ou humour. Les Arts visuels regroupent de jeunes artisans qui exposent dessins, photos, vêtements, bijoux, etc. Le secteur des Arts de la rue offre des démonstrations de breakdance, graffitis, hip hop, planche à roulette, arts martiaux et amuseurs publics amateurs. Finalement, on retrouve les Arts de la communication avec le projet *Radio-festival*, une expérience d'animation radiophonique unique pour les jeunes attirés par ce média de l'information et du divertissement. Accompagné d'un véritable animateur de radio, le jeune aura la chance de bâtir une émission thématique qui sera diffusée durant le Festival.

De jeunes photographes à Salaberry-de-Valleyfield

En avril 2006, la corporation Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ), l'Écomusée des Deux Rives et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lançaient une activité culturelle innovatrice en mettant sur pied une activité de muséologie d'intervention. Pendant six mois, dix jeunes ayant des difficultés d'adaptation à l'emploi ont pris part à ce projet social d'envergure ayant pour but de leur prouver qu'ils ont une place dans leur ville.

Plus de cent ateliers culturels, techniques et sociaux ont été offerts aux jeunes d'avril à octobre 2006. De l'informatique en passant par le graphisme, la rédaction, la photographie, la recherche d'emploi, la prévention de la toxicomanie jusqu'à la conservation préventive du patrimoine et la visite de musée, tout a été prévu pour faire de ce projet une expérience unique pour des jeunes qui doutaient de leur avenir.

À travers une exposition et la publication d'un livre de 125 pages, les participants ont pu crier haut et fort leur vision de la société qui les entoure, prouver qu'ils avaient une place dans cette société, initier une réflexion chez les adultes sur leurs comportements envers les jeunes marginalisés et faire connaître à la population les côtés les plus sombres de la région pour engendrer une réflexion sur nos responsabilités citoyennes. De la résignation à l'espoir, 50 photographies accompagnées de textes rédigés par les jeunes eux-mêmes ont fait découvrir un Salaberry-de-Valleyfield inconnu. Présentée pendant un mois seulement, l'exposition a pu rejoindre 6000 visiteurs.

Grâce aux ateliers et à la réalisation de l'exposition et du livre, les jeunes ont vu renaître leurs sentiments de fierté et d'appartenance à leur milieu. Sur les dix participants un seul a décroché, les neuf autres ont, pour la majorité, retourné aux études ou ont trouvé un emploi intéressant grâce aux contacts établis dans le cadre du projet et à la confiance en soi qu'ils ont développée. La Ville quant à elle a décidé de mettre sur pied un événement annuel consacré aux graffitis; l'exposition pourrait bien servir de modèle puisque deux autres musées québécois étudient la possibilité de mettre en place un projet similaire pour leur communauté.

Le « Lab » de Gatineau

Initié par le Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais, le *Lab* est un moyen d'expression par les arts pour les personnes âgées de 16 à 30 ans. A travers la découverte des différents modes d'expression artistique, allant de la musique à la peinture en passant par le dessin, la littérature, le graffiti, la photographie et même la confection de bijoux, les participants ont pu faire connaître leurs visions, leurs aspirations, leurs déceptions et leurs craintes à toute la population de cette région.

Outre ces possibilités, le projet *Lab* a aussi d'autres objectifs, dont la démocratisation des arts, le développement de l'imaginaire des participants, la valorisation des participants et la sensibilisation de la population leur situation, une arme pour combattre les préjugés existants face à la jeunesse et à la toxicomanie.

Souvent cité en exemple comme un succès communautaire, le projet permet aux jeunes participants de s'exprimer comme ils le veulent sans être associés au milieu de la rue et aux différents problèmes qui lui sont souvent associés.

Devenir agriculteur quand on est jeune :

une responsabilité à partager

PAR MANON SAMSON, COLLABORATION SPÉCIALE
ET JEAN-PHILIPPE DESCHÊNES-GILBERT DE LA FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC

C'est bien connu, le Québec connaît une inquiétante baisse du nombre de fermes. On estime même qu'il se perd dix fermes par semaine, dont une quantité importante par manque de relève. Il y a seulement 10 ans, nous pouvions compter un agriculteur de moins de 35 ans pour chaque agriculteur de plus de 55 ans. Aujourd'hui on ne dénombre qu'un jeune pour deux producteurs de plus de 55 ans. Les heures travaillées, la distance propre au milieu rural, la méconnaissance des organismes et l'isolement découragent plus d'un jeune d'exercer ce rôle essentiel.

Pourtant, malgré les conditions exigeantes, près de 700 jeunes choisissent annuellement de s'établir en agriculture. Et c'est pour mieux préparer ces nouveaux agriculteurs et améliorer leurs conditions d'établissement qu'est née en 1982 la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), qui regroupe 1 300 jeunes.

Des enjeux loin du « glamour »

Contrairement aux autres secteurs économiques, l'agriculture se distingue par une forte capitalisation et des revenus généralement bas, voire médiocres. Ainsi, il faut généralement 5 $ d'actifs pour générer 1 $ de revenus, une capitalisation qui n'est dépassée que par la production d'électricité.

Par ailleurs, comme la majorité des établissements s'opèrent sous forme de transfert familial, les aspects relationnels jouent un rôle fondamental. Le défi consiste alors à passer d'une logique familiale à une logique d'affaires.

À ces deux enjeux s'en ajoute un de taille : quelle agriculture désire-t-on ? Il n'existe actuellement aucune véritable politique agricole québécoise. La relève agricole ne sait pas à quel modèle se vouer, particulièrement dans ce contexte de mondialisation. Désire-t-on compétitionner avec le Brésil et l'Inde ou se lancer dans une agriculture de créneaux ?

Partager la responsabilité

Devant cette situation, chaque acteur apporte sa réponse. L'État favorise l'établissement en agriculture par le biais de sa nouvelle *Politique jeunesse : volet établissement et relève agricole* (avec un objectif d'augmenter de 25 le nombre annuel d'établissements). Bien que la politique en soit à ses premiers pas, le Ministère a posé des gestes concret dont la redéfinition de son offre de services. Les « nouveaux » conseillers régionaux en relève agricole auront maintenant pour défi d'accompagner les jeunes dans leur démarche, mais également de favoriser la concertation des intervenants.

Les producteurs agricoles apportent également une réponse. Ainsi, les productions sous gestion de l'offre (avec quota) ont lancé, au cours des cinq dernières années, quatre nouveaux programmes d'aide à l'établissement. Certains visent à encourager le transfert des fermes existantes alors que d'autres cherchent à favoriser le démarrage de nouvelles entreprises.

Localement, on retrouve d'autres mesures. Par exemple, le Centre local de développement du Granit (Lac-Mégantic) a exploité, voilà quelques années, une banque de fermes sans relève et de relève sans ferme.

Si toutes ces initiatives se distinguent par une réelle volonté d'aide à la relève, elles montrent aussi un manque de concertation. Comme si chacun souhaitait garder l'exclusivité de la relève agricole.

Des projets encourageants en provenance des régions

Mais comment répondre aux besoins de la relève non apparentée ?

Cette réflexion a mené l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent à créer un incubateur d'entreprises agricoles accompagné d'un service de parrainage. Pour y parvenir, l'Association a réuni, autour d'un même projet, les principaux organismes régionaux et a sollicité la participation financière du Fonds jeunesse. Avec ce projet, on souhaite établir un pont entre la relève agricole et les producteurs, lesquels offriront des conditions très avantageuses de location d'actifs. Le volet parrainage permettra également à un jeune de bénéficier de l'expertise et de l'expérience d'un agriculteur établi.

L'Abitibi-Témiscamingue constitue un autre bel exemple. Devant la nécessité d'offrir un point de chute et une porte d'entrée à la relève agricole et aux producteurs, des intervenants locaux ont procédé à l'embauche d'une personne responsable d'accompagner la relève agricole. Le projet, couronné de succès, prendra bientôt forme, d'une manière permanente, à l'intérieur du nouveau réseau régional de services-conseils.

Quel avenir pour notre relève agricole ?

Même si la mondialisation aura certes une influence directe sur le développement de l'agriculture. Le véritable défi, à court et à moyen terme, réside dans le décloisonnement des interventions favorisant l'établissement des jeunes en agriculture. Le développement rural, dont l'agriculture fait figure de pilier, prendra un sens au moment précis où la relève agricole s'y retrouvera par le biais d'une intervention concertée.

Les défis de la migration des jeunes 18-35 ans

PAR MANON RIVARD, COLLABORATION SPÉCIALE
ET JEAN TREMBLAY, COMITÉ DE RÉDACTION

À chaque année, au moment où les bilans migratoires sont publiés, les régions retiennent leur souffle. Depuis plusieurs années, l'« exode des jeunes », ou ce qui est maintenant convenu d'appeler la « migration des jeunes », est une préoccupation constante du développement au Québec. Mais la situation est-elle aussi problématique qu'on le laisse croire ?

Selon les prédictions, six des 17 régions administratives du Québec vivront un déclin soutenu de leur solde migratoire d'ici 2026. La Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine sont ciblés. Mais les ressources et les efforts déployés dans ces régions pourraient renverser la tendance.

Patrice Leblanc, du groupe de recherche sur la migration des jeunes et partenaire du rapport *Observatoire Jeunes et Société* refuse de parler d'exode. « *On ne parle plus d'exode des jeunes, mais bien de migration,* explique-t-il d'entrée de jeu. *D'abord parce que ça a une connotation beaucoup plus positive et surtout parce que les jeunes nous ont poussés à changer le terme. Ils ne s'exilent pas. Ils vont voir ailleurs et reviennent souvent s'installer.* »

Selon le dernier sondage qu'il a mené en 2004-2005 avec ses pairs, 63% des répondants ayant quitté leur localité d'origine confient être assez ou très intéressés à revenir sur leurs pas. Une donnée qui encourage les nombreux intervenants qui veillent à mettre en place des programmes, des incitatifs et à développer l'appartenance des jeunes envers leur région. « *On a longtemps pensé qu'il fallait retenir nos jeunes. Maintenant, on accepte qu'ils sortent de la région, mais ce qui est important, c'est de les inciter à revenir* », explique Patrice Leblanc. Le discours a bien changé au fil des ans. « *Il ne faut surtout pas freiner les jeunes d'aller chercher une expertise dans les grands centres* », ajoute le directeur général adjoint de Place aux jeunes, Benjamin Bussières. En guise d'exemple, il rappelle que la Côte-Nord n'aurait aucun diplômé universitaire si les jeunes ne partaient pas pour y compléter leur scolarité. « *La jeunesse doit vivre d'autres expériences enrichissantes. Puis, elle revient avec ce bagage, prête à miser sur la création d'emploi et s'impliquer davantage dans sa communauté.* »

Ainsi, le désir d'autonomie et le besoin d'expérimentation des jeunes trouvent sans nul doute dans la ville le lieu de leur réalisation, rappelle Madeleine Gauthier, chercheure à l'*Observatoire Jeunes et Société* : « *La migration montre que cette étape initiatique ou de transition n'est qu'un moment dans le processus du passage à la vie adulte, qui revêt beaucoup d'importance*[1] ». Du même souffle, Madeleine Gauthier constate que le contexte associé à la mobilité des jeunes est aussi caractérisé par des politiques marquées du désir de création d'emplois en région, « *alors qu'on coupe allégrement dans les autres secteurs de la vie sociale et culturelle sans se demander si l'emploi permet à lui seul d'assurer l'intégration* ». Ainsi, retourner vivre dans sa région dépend de plusieurs éléments. Est-ce que le jeune va y trouver un emploi ? S'il vit déjà en couple, trouvera-t-on un emploi pour le-la conjoint-e ? Chose certaine, « *le modèle de développement prévalant dans certaines régions reposant sur la monoindustrie contribue à la diminution des besoins en main-d'œuvre, et par conséquent, à la migration* », de renchérir Mme Gauthier.

Ressources disponibles

On compte 75 mesures visant l'insertion à l'emploi et le retour des jeunes en région, dont les Carrefours jeunesse emploi.

Aussi, parmi la panoplie de ressources qui s'offre aux jeunes, s'inscrit Place aux jeunes, né il y a 16 ans en réaction au déclin démographique important dans la Vallée de la Matapédia, Charlevoix et Chibougamau. Ce programme financé en grande partie par la Stratégie d'action Jeunesse du gouvernement provincial rejoint maintenant 70 MRC et gère un budget de trois millions de dollars ! Il vise l'établissement des nouveaux diplômés en région, notamment en organisant des séjours exploratoires pour faire connaître le potentiel d'une région, mais également pour tisser des liens entre jeunes professionnels et employeurs. « *Ça donne des résultats très intéressants. On a un impact majeur. Après ces séjours-là, les deux tiers des participants s'établissent en région. C'est très positif !* » raconte fièrement son directeur général adjoint, Benjamin Bussières.

De plus, toutes les régions administratives du Québec — en plus des nations crie et inuite — sont représentées par des *Forums jeunesse* qui assurent un pont entre les institutions politiques et la génération de moins de 35 ans, en plus de dynamiser le développement régional. En tout, une centaine d'intervenants tous aussi débordants d'énergie, d'idées et de projets créateurs, se partagent une enveloppe budgétaire de 40 millions de dollars.

« *On pense que dans quelques années le dynamisme des jeunes, leur implication et leur vision permettront d'assurer une croissance des régions du Québec* », confie le directeur général de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, Pierre-Luc Gravel.

Retour en région : un défi de taille !

La Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine affiche le taux de chômage le plus critique de la province avec 16,4 % (août 2006). L'avenir n'est pourtant pas si sombre. Selon les données de Statistiques Canada, quelque 7500 emplois devront être comblés d'ici 2009.

Mais en attendant, la région réagit en se dotant de la stratégie « Cap sur l'avenir » avec un budget de 3,2 millions de dollars sur deux ans (à l'image de « Migraction », qui a fait ses preuves au Saguenay—Lac-Saint-Jean depuis trois ans). Parmi les actions de ce plan d'action, des incitatifs financiers alléchants sont offerts. Au-delà des crédits d'impôt et des bourses de plusieurs centaines de dollars pour la réalisation de stages, un diplômé qui revient chez lui peut recevoir une prime d'établissement jusqu'à 7000 $, ce qui en fait l'une des bourses les plus élevées au Québec ! Depuis deux ans, 45 millions de dollars sont alors retournés en bénéfices pour ceux qui œuvrent dans leur région natale, dont 19 millions uniquement pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

(suite page 33)

L'approche école en santé :

une approche intégrative visant à favoriser le développement optimal des jeunes

PAR LOUISE THÉRIEN
DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Au printemps 2003, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) concluaient une nouvelle entente de complémentarité des services entre leurs réseaux. Parmi les engagements de cette entente, les deux ministères convenaient de soutenir le développement et l'implantation d'une intervention globale et concertée en promotion de la santé et du bien-être, et en prévention, à partir de l'école. Cette intervention, appelée dorénavant « approche École en santé (AÉS) » est une priorité enchâssée également dans le Programme national de santé publique, les Plans stratégiques du MSSS et du MELS et la Stratégie gouvernementale d'action jeunesse 2006-2009.

S'inspirant des orientations et des principes sous-jacents au renouveau pédagogique mis de l'avant par le MELS et des rapports d'experts internationaux, dont l'Organisation mondiale de la santé, cette approche vise essentiellement à agir en amont des problèmes, sur les facteurs ou déterminants influençant à la fois la réussite éducative, la santé et le bien-être des jeunes, et à accroître la complémentarité et l'efficacité des interventions en promotion de la santé et en prévention, et ce, tout en assurant une cohérence dans leur déploiement.

Misant sur un partenariat entre l'école, la famille et la communauté, l'AÉS est donc une démarche visant à réunir, dans le projet éducatif et le plan de réussite de l'école ainsi que dans les plans d'action des partenaires, une offre globale et concertée d'interventions de promotion de la santé et de prévention, lesquelles sont destinées aux jeunes qui fréquentent les écoles de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

À l'instar d'autres approches intégratives visant à favoriser le développement optimal des jeunes, l'AÉS nécessite un véritable renouvellement des pratiques chez les gestionnaires et les intervenants œuvrant auprès des jeunes. Des activités nationales de formation, d'accompagnement, de soutien, de recherche et d'évaluation sont en cours pour soutenir les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux, et du réseau de l'éducation dans sa mise en œuvre .

Mobilisation en Chaudière-Appalaches pour le déploiement de l'approche École en santé

Depuis plus de deux ans, les partenaires de la région de Chaudière-Appalaches se sont mobilisés pour déployer l'AÉS au bénéfice de la santé et du bien-être, et de la réussite éducative des enfants et des jeunes de la région. Le 2 décembre 2005, une entente historique de partenariat pour déployer l'AÉS dans toutes les écoles de la région était signée par l'Agence de la santé et des services sociaux, la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les quatre commissions scolaires, les établissements d'enseignement privé ainsi que les cinq centres de santé et de services sociaux (CSSS).

Cette entente vise dans un premier temps à déployer l'AÉS au rythme de 20 nouvelles écoles par année. D'ici 2010, au moins 50 % des écoles primaires et secondaires des réseaux publics et privés de la région auront intégré des actions conformes à l'AES dans leur projet éducatif et leur plan de réussite. Le suivi du déploiement de l'AÉS est assuré par un comité régional de coordination regroupant les responsables de chacun des partenaires signataires.

En Chaudière-Appalaches, une école qui s'inscrit à l'AÉS s'engage à constituer, à partir de l'école, un comité École en santé (ÉS) dont les membres proviennent de la direction de l'école, des enseignants, du CSSS et d'autres partenaires de la communauté. Le comité ÉS a pour mandat de mobiliser les partenaires, de faire le point sur la situation de son école et de son milieu environnant, de proposer des priorités d'action et des interventions préventives à insérer au projet éducatif et au plan de réussite de l'école et de soutenir leur mise en œuvre. Pour l'aider dans sa démarche, le comité ÉS peut se prévaloir d'activités de formation et d'accompagnement offertes par la commission scolaire et le CSSS de son territoire.

LE COMITÉ ÉCOLE EN SANTÉ DE LA POLYVALENTE DE SAINT-GEORGES. PREMIÈRE RANGÉE : MONIA LEBEL, INTERVENANTE SOCIALE; LINE GOSSELIN, INFIRMIÈRE, NATHALIE CARON, PSYCHOLOGUE; FRANCE BAILLARGEON, ENSEIGNANTE EN BIOLOGIE. DEUXIÈME RANGÉE : NIL POULIN, ENSEIGNANT EN MATHÉMATIQUE; PAUL MORIN, DIRECTEUR ADJOINT; RAYMONDE COUTURE, PSYCHOÉDUCATRICE. ABSENTES SUR LA PHOTO : FRANCE FORTIN, PSYCHOLOGUE; SONIA BOLDUC, ENSEIGNANTE EN ÉDUCATION PHYSIQUE.

Enfin, une école engagée dans la mise en œuvre de l'AÉS est invitée à associer des partenaires de sa communauté, provenant notamment des milieux communautaire et municipal, afin d'augmenter la cohérence et la complémentarité dans les interventions auprès des jeunes.

Une École en santé : la Polyvalente de Saint-Georges

L'école polyvalente de Saint-Georges de la Commission scolaire Beauce-Etchemin est l'une des écoles pilotes de la région de Chaudière-Appalaches engagées dans la mise en œuvre de l'AÉS. Depuis deux ans, le comité ÉS, composé d'enseignants, d'une infirmière, d'une psychologue, d'une travailleuse sociale, d'un parent et d'un membre de la direction, a accompli un travail considérable.

En 2004, le comité École en santé a organisé un colloque, avec la participation du conseil des élèves, en vue de partager avec les jeunes, le personnel de l'école et des partenaires de la communauté, une compréhension commune des composantes de l'AÉS et de les associer à l'identification des besoins et au choix des priorités de la polyvalente. Deux priorités ont alors été identifiées — la sécurité et les habitudes de vie — et la direction de la polyvalente a retenu dans son plan de réussite diverses interventions pour les actualiser.

Spécifiquement au chapitre des habitudes de vie, l'amélioration de l'alimentation chez les élèves a fait l'objet d'une action concertée à la suite d'une analyse plus approfondie notamment des habitudes alimentaires des élèves et de l'offre de services de l'école sur cette problématique. Le projet « saine alimentation » de l'école polyvalente de Saint-Georges va progresser au cours des années, dans l'esprit du renouveau pédagogique actuellement en cours d'application dans les écoles secondaires du Québec. La direction vise à se doter d'une politique alimentaire incluant une offre d'aliments sains et des activités d'éducation à une saine alimentation. Aussi, dans ce contexte, les enseignants et les autres membres du personnel de l'école seront invités à mettre en œuvre, avec la collaboration de partenaires de la communauté, divers projets et situations d'apprentissage impliquant les élèves, en classe et hors classe. Selon le responsable, M. Paul Morin, le *Plan gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids,* publié en octobre dernier, crée un « momentum » des plus favorables.

Pour de plus amples informations sur l'approche École en santé, consulter le site www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/csc/promotion/ecoleensante.html ***et le site www.msss.gouv.qc.ca***.

(suite de la page 32)

La réalité est différente du côté de l'Estrie, qui possède toutes les échelles de scolarité, et ce, dans les deux langues. La région arrive même troisième au classement du plus grand nombre d'établissements des 20-34 ans avec 24,1 %, après Montréal (52,4 %) et la Capitale-Nationale (34,1 %). Toutefois, Dominique Desautels, conseillère en développement pour le Forum jeunesse Estrie, rappelle qu'ils ont peine à retenir les diplômés quittant ensuite en grand nombre vers l'âge de 25 ans. « *Comparativement à bien des régions, nous n'avons pas à nous plaindre. Toutefois, nous sommes victimes de migration intrarégionale. Nos jeunes restent dans la région, mais migrent principalement vers l'Université de Sherbrooke. Ça crée ainsi un déséquilibre sur le territoire.* »

Quant aux efforts déployés par le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, ils n'auront pas été vains. Pour la première fois depuis plusieurs années, la région affiche un solde migratoire nul. « *Les jeunes sont vraiment actifs dans la région !* » raconte avec énergie la coordonnatrice, Mélanie Corriveau, confiant avoir enregistré une participation record au dernier rassemblement jeunesse. « *Ils sont impliqués, se prononcent sur différents sujets, et leur présence accrue aux conseils de ville prouve leur désir de faire bouger les choses. Quand les jeunes reviennent, ils savent que c'est à eux de rendre leur vie stimulante et intéressante en s'impliquant dans leur communauté.* » Ainsi, la région enregistre le plus grand nombre de retour et accueille le plus important ratio de 18-35 ans natif de l'extérieur. « *Notre université propose des programmes exclusifs au Québec,* confie-t-elle en énumérant le multimédia, le génie minier et la foresterie. *Plusieurs n'ont d'autres choix que de venir s'installer chez nous pour leurs études et, souvent, ils tombent en amour avec la région, décident d'y rester et fondent même leur famille.* »

Quant à la région de la Mauricie, la lutte s'effectue plutôt sur la diversification de l'économie. « *Notre nerf de guerre, c'est de développer des emplois dans différents domaines,* précise Isabelle Bordeleau, directrice générale du Forum jeunesse de Mauricie. *On sait que l'économie n'est pas très prospère, qu'elle est trop centrée sur la grosse industrie, qui n'est plus vraiment porteuse d'emploi. Par conséquent, on doit diversifier nos ressources.* » L'Université du Québec à Trois-Rivières permet en grande partie de contrer le déplacement des jeunes et d'accueillir d'autres étudiants. Résultat : le bilan migratoire s'avère pratiquement nul.

Enfin, à chaque année, Montréal accueille 21 000 jeunes de moins de 35 ans — 86 % de ce nombre ayant entre 20 à 29 ans —, et en voit repartir presque autant ! Toutefois, le Forum de Montréal « *s'est éveillé à l'idée d'offrir un accueil favorable à ces jeunes-là, pour simplifier leur arrivée, leur établissement et surtout briser leur isolement* ». Pour Caroline Rioux, coordonnatrice du Forum jeunesse Montréal, « *l'objectif n'est pas d'inciter les jeunes à rester, mais de rendre leur séjour des plus agréables* ». Un plan d'action pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes des régions nouvellement arrivés à Montréal vient d'ailleurs d'être mis en place. « *Le plus grand défi reste qu'on doit les rejoindre, ces jeunes-là. On a quand même 27 % des jeunes de la province. La plupart ne savent même pas qu'on existe* », expose la jeune femme native du Bas-Saint-Laurent, qui a choisi de s'établir à Montréal.

[1] Madeleine GAUTHIER (2001), « Jeunes et migration : une dimension non négligeable du processus d'insertion sociale et professionnelle au Québec », dans Laurence Roulleau-Berger et Madeleine Gauthier (dir.), *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, France, Éditions de l'aube, p. 215-227.

En Mauricie, la continuité des services est devenue incontournable

PAR ISABELLE BORDELEAU
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU FORUM JEUNESSE MAURICIE

***« Analyser et trouver des pistes de solutions d'ordre plus systémique aux problèmes de continuité de services auprès de jeunes de 16-35 ans de la Mauricie. »* Voilà, de manière bien précise, le mandat que se sont donné le Forum jeunesse Mauricie et Service Canada, en collaboration avec les Carrefours jeunesse-emploi de la Mauricie, Emploi-Québec, la Sécurité du revenu, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et le Comité de lutte à l'abandon et au décrochage scolaire.**

Ce comité régional vient en appui aux démarches des différentes tables locales et interpelle les acteurs régionaux sur les services existants afin de les rendre plus accessibles, complémentaires et flexibles. Son rôle consiste à viser la prise de conscience et l'ajustement des cultures organisationnelles, dans un esprit de collaboration et de partenariat entre les acteurs québécois, mauriciens et locaux.

Dans le cadre du comité régional de continuité de services, les acteurs régionaux s'engagent dans une démarche visant à :

1. développer des passerelles entre les organismes prestataires de services;
2. améliorer la cohérence des services offerts en région afin de s'assurer qu'ils soit tous disponibles;
3. augmenter la rapidité du système à traiter les demandes des jeunes et des intervenants qui les accompagnent;
4. diminuer, voire même enrayer, les freins systémiques qui empêchent la continuité de services réelle.

À la suite du mandat qu'il s'est donné, le comité a rédigé un rapport synthèse sur la situation en Mauricie, inspiré du travail de chacune des tables jeunesse. Afin de valider les conclusions du rapport synthèse, il a organisé en février 2006 une rencontre avec les tables locales. La rencontre a aussi permis de soumettre aux tables et de valider un plan d'action régional.

Fort de cette validation par les organismes jeunesse, le prochain défi du comité est de rallier les différentes instances au sein du comité régional et de travailler à réaliser le plan d'action qu'il s'est donné. Une tournée des différents partenaires est prévue cet automne afin de présenter le comité et de s'assurer de l'adhésion des partenaires essentiels à l'établissement d'une véritable continuité de services pour les jeunes.

Dans un contexte où les problématiques des jeunes sont de plus en plus lourdes et complexes, où les ressources humaines et financières sont limitées, où l'accessibilité aux services est souvent très inégale sur un territoire, la continuité des services est devenue incontournable. Incontournable pour une société qui aura mis au premier plan l'accompagnement d'une génération de jeunes sains, engagés dans leur milieu et en voie de devenir des citoyens à part entière.

La continuité de service impose de s'assurer que les jeunes peuvent obtenir l'ensemble des services nécessaires à leur plein épanouissement, et ce, de façon complémentaire et sans bris de service entre les organismes qui les pourvoient.

Pourquoi le faire ? Pour éviter de répondre de façon incomplète, morcelée et discontinue aux besoins des jeunes. Pour qui le faire ? Pour tous les jeunes en difficulté ou ayant des besoins particuliers afin qu'ils obtiennent une réponse adaptée à leurs besoins.

À Laval, on fait AVEC
(Avenir Viable École Communauté)
Tout un programme !

PAR JEAN TREMBLAY, COMITÉ DE RÉDACTION
ET ROBERT LAPLANTE, COLLABORATION SPÉCIALE

Au moment de rencontrer Monique Hascoat le 22 septembre dernier, c'était le branle-bas de combat à la Conférence régionale des élus de Laval. Le Journal de Montréal venait de publier le premier article d'une série de trois portant sur *« les meilleures et les pires cours d'école »* de la région montréalaise. L'aménagement de la cour d'école agit sur le comportement des jeunes, y lit-on. *« Comme des enclos »*, les pires cours rendent les jeunes plus agressifs en n'offrant aux jeunes *« qu'asphalte et clôture métallique »*.

Loin d'être apeurée par cette mauvaise image, Monique Hascoat avait beaucoup à dire et à montrer à propos d'AVEC, un programme de revitalisation de l'environnement physique et social des jeunes (l'école et ses abords), par les jeunes en association avec leur communauté immédiate.

Faire ensemble

AVEC est né de la volonté de la Ville de Laval et des deux commissions scolaires de l'île d'aménager les cours d'école. Il a été développé avec la complicité de l'Université du Québec à Chicoutimi et de sa Chaire en Éco-Conseil, qui a préparé pour le projet un guide pédagogique analysant nos habitudes de vie, nos « besoins » de consommation et proposant des activités pour le développement durable qui amène l'élève à prendre connaissance des répercussions des comportements humains (choix alimentaires, construction de bâtiments, modes de transport, etc.).

Par une série d'étapes et d'activités, les élèves et les enseignants sont invités à transformer leur cour d'école aride en une classe naturelle en plein air grâce à la plantation d'espèces d'arbres et d'arbustes indigènes et la mise en place de jardins potagers. Par différentes activités, chaque école devait faire « rêver aux enfants leur cour d'école » par des maquettes, textes ou croquis. Par la suite, le plan d'aménagement était « traduit » par des experts qui devaient faire valider le nouveau plan par le comité d'école. L'école pouvait alors se servir de ce plan-concept fait selon les règles de l'art pour solliciter des contributions (de la Caisse populaire, d'Éco-Action, etc.).

Faire plus

L'initiative de Laval a permis de bonifier un programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui venait d'annoncer une mesure de 3 millions de dollars visant à revamper les cours d'école. Avec les contributions de la Ville, de la CRÉ et des entreprises privées, les écoles de Laval étaient fin prêtes quand le Ministère a rendu disponibles les subventions avec des délais très serrés. Elles ont obtenu au total 202 000 $.

En septembre 2005, 13 des 20 écoles qui s'étaient portées volontaires ont amorcé le processus. Elles devaient d'abord remplir un questionnaire.

Chaque école a été rencontrée afin de compléter une réflexion préalable à la participation au programme. Coûts des travaux d'aménagement : entre 100 000 $ et 600 000 $. Ainsi, 3,5 millions de dollars en trois ans auront été investis sans compter la valeur des partenariats et de l'implication citoyenne (une centaine de personnes ont été mobilisées). Cela ne s'arrête pas là. Pour l'an 2, on prévoit soutenir 23 écoles !

Tout un défi ! « *L'application du programme AVEC comporte des obligations pour l'école qui veut y participer. Elle doit mettre sur pied un comité d'école composé de professeurs, de parents et de jeunes qui fera, entre autres, l'analyse des besoins. Elle doit aussi travailler avec les organismes de la communauté* », nous rappelle Mme Hascoat. Aussi, chaque école devait suivre une formation offerte gratuitement par des étudiants en technique de gestion environnementale du Cégep Rosemont. Au total, 14 formations ont été données aux parents, aux professeurs et aux jeunes. L'école doit inscrire son plan d'action au projet éducatif de l'école.

Tout le travail d'aménagement qui en découle permet donc d'apprendre à restructurer l'aménagement paysager de la cour d'école, si bien qu'en l'espace d'un an, avec l'aide de nombreux bénévoles, une cour de récréation beaucoup plus verte peut devenir une réalité. Les écoles initient par la même occasion une démarche de partenariat entre les jeunes, les conseils d'établissement, le personnel scolaire et la communauté immédiate en vue de revitaliser l'environnement physique et social des écoles. Le projet valorise par la même occasion la notion de coopération chez les jeunes en les initiant aux divers aspects de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets qu'ils réalisent.

Bref, l'aménagement de la cour d'école offre une belle occasion de créer une nouvelle dynamique dans la collectivité en impliquant les jeunes dans un projet qui les concerne directement, soit leur environnement immédiat. « *Il faut faire confiance aux gens et à leur créativé* », de conclure Monique Hascoat.

Le développement des habiletés d'entraide chez les jeunes en difficulté de comportement :

un gage de succès pour leur intégration sociale

PAR CLAIRE BEAUMONT
DU CENTRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE (CRIRES)
ET PRÉSIDENTE DU COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ DE COMPORTEMENT (CQJDC).

La plupart des jeunes arrivent, après cette période d'opposition qui caractérise l'adolescence, à devenir des citoyens qui prendront une part active dans la communauté. Au cours de leur vie, ces jeunes auront appris à développer des relations sociales avec leurs semblables et des relations plus intimes avec leurs amis. D'autres habiletés sociales telles que la coopération et la capacité d'entraide feront de plusieurs d'entre eux des citoyens impliqués, aimés et recherchés par leurs pairs.

Ce ne sont cependant pas tous les jeunes qui ont cette chance de connaître ce développement harmonieux. Plusieurs de nos adolescents qualifiés d'*agressifs*, d'*impulsifs* ou de *provocateurs* présentent des problèmes de comportement et ont de la difficulté à s'adapter aux exigences de la vie sociale. Existerait-il des moyens pour détourner cette triste probabilité et aider certains de ces adolescents à mieux s'intégrer à la société ?

Soucieux d'apporter notre soutien à ces adolescents, nous avons mené, avec l'aide du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement, du Service de la sécurité publique de la Ville de Sainte-Foy, du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire et du Comité national de la prévention du crime, une recherche-action dans une école spécialisée de la région de Québec visant la diminution des comportements agressifs des adolescents par le biais du développement de leurs habiletés sociales.

L'école Saint-François accueille 135 adolescents ayant des problèmes de comportement. Après avoir constaté une augmentation des agressions physiques, de l'intimidation et du taxage à l'école, une intervention a été mise en place en ciblant un ensemble de facteurs pouvant influencer les choix et les problèmes personnels des élèves. Le programme d'intervention, baptisé *Pacifiquement Vôtre* par les élèves impliqués dans le projet comportaient cinq volets d'intervention : le développement des habiletés à la vie sociale, la prévention de l'intimidation et du taxage, l'éducation et l'intervention en toxicomanie, l'entraide par les pairs ainsi que la santé et le bien-être dans les relations amoureuses. En misant sur le développement d'attitudes spécifiques, les responsables du projet croyaient possible de mieux préparer les jeunes à leurs rôles sociaux tout en observant les effets des interventions sur la fréquence et l'intensité des comportements violents à l'école.

Élèves-confidents : les effets

Un des aspects les plus originaux de cette recherche concerne la mise en place d'un système d'entraide par les pairs dans une école où seuls des jeunes présentant des problèmes de comportement peuvent agir comme aidants ou comme bénéficiaires de ce service d'aide. Dix adolescents ont été choisis par leurs pairs pour devenir des *élèves-confidents*.

Ces jeunes, davantage habitués à recevoir de l'aide, se retrouvaient dans le rôle d'aidants. Après avoir reçu une formation sur la relation d'aide et l'écoute active, ces *élèves-confidents* ont rencontré les élèves qui en faisaient la demande afin de les aider à résoudre leurs problèmes personnels.

Des retombées positives ont été observées chez les adolescents dès la fin de la première année d'implantation : une meilleure affirmation de soi, une augmentation des comportements prosociaux et une amélioration de l'autocontrôle comportemental chez ceux qui avaient agi comme élèves-confidents. Une diminution de la fréquence des comportements violents a aussi été enregistrée entre le début et la fin de l'expérimentation.

La satisfaction élevée exprimée par les élèves concernant la mise sur pied du système d'élèves-confidents a confirmé la popularité remportée par le volet « entraide » auprès de ces adolescents présentant des problèmes graves de comportement. Cinquante pour cent des élèves ont dit avoir modifié leur façon de gérer leurs conflits. La plupart de ceux qui ont agi comme élèves-confidents considèrent que leur travail a pu aider leurs camarades.

Selon plusieurs enseignants, ce programme d'entraide s'est avéré très profitable, tant pour les élèves bénéficiaires que pour les confidents. Ils se sont aussi montrés étonnés de voir avec quel sérieux les élèves-confidents s'étaient acquittés de leur rôle d'aidants en respectant des principes fondamentaux comme la confidentialité.

Les parents des élèves-confidents ont souligné la fierté de leur enfant à participer à cette activité. La participation des adolescents à ce système leur aurait appris à communiquer davantage avec leurs parents, à améliorer leur estime de soi, à développer leur sens des responsabilités, une meilleure capacité d'écoute et une plus grande autonomie.

Les différents volets de ce programme semblent avoir plu aux adolescents en leur enseignant des habiletés sociales de base et en leur offrant la possibilité d'améliorer leur rapport aux valeurs d'entraide. Il nous semble clair que l'approche collective et la mobilisation de l'équipe-école ont contribué à favoriser les chances de réussite de ce projet. Cette expérience aura démontré qu'il est possible de développer un climat d'entraide même dans des milieux d'un groupe d'adolescents présentant de graves problèmes de comportement. C'est ainsi que ces adolescents ont participé à la recherche de solutions pour améliorer leurs conditions de vie.

Devant les réalités des jeunes de la rue

Le Collectif d'intervention par les pairs renouvelle les méthodes d'intervention

PAR ROBERT LAPLANTE
COLLABORATION SPÉCIALE

En 1994, la clinique des jeunes du CLSC des Faubourgs initiait un projet visant à rejoindre les jeunes de la rue en difficulté. Avec l'aide d'organismes partenaires (Cactus Montréal, Stella, Plein Milieu, Dans la rue, le centre Dollard-Cormier et le CSSS Jeanne-Mance), des anciens jeunes de la rue ont été recrutés pour œuvrer auprès de cette population du centre-ville de Montréal difficilement joignable par les méthodes traditionnelles d'intervention des institutions et des organismes communautaires. Le Collectif d'intervention par les pairs voyait le jour. D'abord à l'état de projet, le Collectif s'est peu à peu déployé, devenant une ressource essentielle visant la réduction des méfaits reliés à la toxicomanie et aux comportements à risque d'infection par le VIH, le VHC et les autres infections transmissibles sexuellement et par le sang.

À partir de la concertation des organismes participants et d'une mise en commun des ressources humaines, personnelles et professionnelles, le Collectif a élaboré le concept de pairs-aidants, une stratégie fondée sur l'expérience vécue comme outil d'intervention. Basée sur les principes du « par et pour les jeunes », cette approche permet de rejoindre les jeunes marginaux méfiants et souvent en marge des ressources conventionnelles d'aide. Les pairs-aidants œuvrent donc de façon complémentaire à l'intervention traditionnelle, tout en sensibilisant les jeunes à faire davantage appel aux ressources mises à leur disposition. Concrètement, il s'agit pour les pairs d'assurer une présence dans les lieux où se trouvent les jeunes, soit dans la rue ou dans les différentes ressources auxquelles ils sont jumelés et de promouvoir un message de prévention.

Le Festival d'expression de la rue et le Spectacle de prévention, tenus annuellement depuis les débuts du Collectif, représentent les exemples les plus prégnants de ce désir d'inculquer les principes de la prévention de façon créative et ludique, tout en favorisant la création d'un espace pour l'expression des jeunes et leur reconnaissance artistique. De tels événements fournissent aussi une opportunité pour les acteurs du milieu de prendre contact avec les jeunes. Ils permettent enfin à la communauté d'améliorer ses perceptions, de réduire ses craintes face aux jeunes marginaux et de la sensibiliser aux enjeux sociaux auxquels ils font face.

Le travail du Collectif auprès des jeunes de la rue offre aussi aux pairs-aidants l'opportunité d'acquérir une expérience professionnelle d'intervention. Le Collectif participe donc à leur cheminement, en leur donnant un emploi rémunéré et valorisant, tout en accroissant leur expertise sur la prévention et la réduction des méfaits reliés à la toxicomanie et aux ITSS.

L'évolution du fonctionnement et de l'implication du Collectif et de ses acteurs dans le milieu n'aurait pas été importante sans le cautionnement des différentes recherches et démarches évaluatives qui ont été réalisées à des moments stratégiques de son développement[1]. Il ressort que le collectif a su créer des espaces privilégiés de réflexion et de questionnement, assurant une contribution de plus en plus reconnue au développement social et urbain de Montréal. Les acteurs du Collectif ont ainsi développé une expertise et un savoir-faire leur permettant de demeurer au diapason de l'évolution des enjeux propres à la jeunesse québécoise en milieu urbain.

[1] Pour plus d'information, consultez Céline Mercier, Jean Fortier, Juan Cordova, « L'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal, Rapport d'évaluation », dans *Rapport de recherche remis à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre*, décembre 1996, Montréal, 137 pages.

TAPAJ, pour répondre aux besoins grandissants des jeunes fréquentant la rue ou vivant dans la précarité

PAR ROBERT LAPLANTE
COLLABORATION SPÉCIALE

Le projet Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ) de Spectre de rue inc. offre des contrats ponctuels aux jeunes fréquentant la rue ou vivant dans la précarité. Les participants ont la possibilité de travailler sur des plateaux qui relèvent de leur implication dans leur communauté. Depuis 2000, TAPAJ a permis à près de 1 000 jeunes, éprouvant de grandes difficultés, de trouver leur place sur le marché du travail.

Le fonctionnement du projet est simple : les jeunes appellent à 10 heures le matin lorsqu'ils sont prêts à travailler l'après-midi même. Aucune discrimination n'est faite et aucune place n'est réservée. Ils sont payés à la fin de la journée, comme l'indique le nom du projet. Les participants ne peuvent gagner plus de 200 $ par mois.

Parce que les travaux réalisés à TAPAJ relèvent de l'implication dans la communauté, ces derniers ont lieu à l'extérieur : réalisation de murales artistiques extérieures, horticulture et assainissement de ruelles. La météo étant un facteur non négligeable quant à l'organisation du travail au quotidien, l'équipe doit être apte à s'adapter rapidement à ce facteur. La durée des plateaux de travail varie entre 2 h 30 min et 4 h, puisque les participants ne sont pas tous aptes (problème de consommation, manque de sommeil, mauvaise alimentation, etc.) à travailler plus longtemps.

Le projet accueille des jeunes de 30 ans et moins, vivant dans la précarité et n'étant pas prêts à occuper un emploi stable ou à participer à un programme de réinsertion. Les participants sont généralement sans revenu ou bénéficiaires de l'assistance sociale, et plusieurs pratiquent des métiers de la rue (la quête, la vente de stupéfiants, le vol ou la prostitution). Les causes les plus fréquentes de leurs difficultés à intégrer le marché du travail sont la consommation de stupéfiants, les problèmes de santé mentale, la délinquance, etc.

Le projet agit en complémentarité avec les programmes, les entreprises de réinsertion et les organismes d'aide à l'emploi. Il y réfère les jeunes lorsqu'ils se sentent prêts, ce qui permet la diminution des risques d'échec.

En 2005, plusieurs jeunes ont confié avoir réduit leur consommation de drogue pour être plus efficaces sur les plateaux de travail. Des organismes, comme Action Séro Zéro, ont quant à eux remarqué chez leur clientèle participant au projet une diminution de la pratique des métiers de la rue comme la prostitution.

Une grande amélioration s'est effectuée en 2005 en ce qui concerne la constance et l'efficacité de nos actions dans les ruelles, l'un des plateaux les plus importants du projet. Anciennement appelé nettoyage de ruelle, l'assainissement inclut maintenant, sur une base régulière, le ramassage des déchets biomédicaux, des débris dangereux, le signalement des meubles

à la traîne aux travaux publics, le balayage, le désherbage et, lorsque le site le permet, la plantation de vivaces. Les résultats sont maintenant beaucoup plus visibles et appréciés par les résidants.

En 2005, le visage des participants a bien changé. La culture hip-hop est beaucoup plus présente qu'auparavant chez les participants. Antérieurement, le projet était principalement fréquenté par des jeunes adhérant à la culture punk. On a aussi noté la diminution du nombre de femmes participantes et, pour la première année, la présence de jeunes faisant partie de gangs de rue. Malgré ces changements, le projet demeure toujours aussi populaire et les besoins grandissants.

STATISTIQUES COMPARATIVES DE 2000 À 2005

	2000	**2001**	2002	**2003**	2004	**2005**
Nombre de participants	26	**233**	162	**190**	190	**187**
Moyenne d'âge	ND	**ND**	22	**22**	23,26	**23,9**
Femmes	ND	**ND**	21 %	**23,2 %**	17,4 %	**19,2 %**
Hommes	ND	**ND**	79 %	**76,8 %**	82,6 %	**80,8 %**
Anciens	ND	**ND**	21,8 %	**ND**	28,5 %	**33,2 %**

Les *Auberges du cœur*

un monde où chaque jeune trouve sa place

PAR JEAN TREMBLAY
COMITÉ DE RÉDACTION

Il n'y a pas d'identité du Je sans identité du Nous. — Norbert Elias, sociologue

Aux *Auberges du cœur*, les jeunes trouvent souvent ce Nous qui leur fait savoir qu'ils appartiennent au monde et qu'ils peuvent agir sur lui.

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec rassemble 28 maisons d'hébergement pour jeunes en difficulté ou sans abri âgés entre 12 et 30 ans. Chaque année, près de 3 000 jeunes viennent y faire un séjour pouvant durer jusqu'à un maximum d'un an pour les majeurs et de 2 mois pour les mineurs.

Rémi Fraser, directeur du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, précise : « *Il n'y a pas un modèle unique d'Auberge du cœur. Chacune est née de la volonté de chaque communauté de répondre aux besoins des jeunes concernés et s'est développée de façon autonome, en fonction des demandes des jeunes, des besoins et des ressources propres à chaque milieu. Mais au-delà de ces différences, les auberges sont unies par leur philosophie d'intervention basée sur l'affiliation sociale et la continuité des liens.* »

Les jeunes qui sont hébergés dans une Auberge du cœur y viennent sur une base volontaire ou avec le consentement des parents ou du tuteur légal dans le cas des mineurs. Si plusieurs viennent de leur propre chef, un grand nombre, notamment chez les jeunes mineurs, sont référés de l'extérieur, particulièrement de services publics. « *Tous les jeunes qui viennent frapper aux Auberges* , nous confie Rémi Fraser, *se sont retrouvés dans un cul-de-sac où leurs conditions d'existence sont devenues insoutenables et impossibles à solutionner sans de l'aide extérieure. L'isolement social ou l'absence de tout réseau de soutien représentent des constantes chez tous ces jeunes.* »

Selon les chiffres fournis par le regroupement, une proportion sans cesse croissante de jeunes, tant chez les mineurs que chez les majeurs, arrive bardée de prescriptions de médicaments pour soigner ce qui est considéré comme des troubles de conduite ou des difficultés d'insertion sociale. Plus du tiers des jeunes majeurs sont passés par les services de protection de la jeunesse. Chez les mineurs, la presque totalité (97 %) vivent des difficultés familiales, des problèmes de dépendance, ont une très faible estime d'eux-mêmes et un fort niveau de détresse psychologique. Chez les mineurs, outre les fugues, la pauvreté, le décrochage scolaire et la délinquance, on dénombre depuis quelques années une augmentation du niveau d'agressivité et du recours à la violence comme moyen de résolution de conflits. Cette violence peut être le fait du jeune lui-même ou il peut en être victime, notamment dans les situations de taxage ou de rejet.

Les Auberges du cœur constituent donc un pont vers le monde, une passerelle essentielle à une époque où les jeunes les plus vulnérables peuvent être entraînés vers des communautés sans issue — gangs de rue, communautés virtuelles - qui les gardent en marge du monde. Avec leurs règles, leurs responsabilités et leurs droits, les auberges accueillent les jeunes qui doivent y apprendre à vivre en groupe avec ce que ça signifie de respect mutuel et de partage de responsabilités. Durant cette période, ils vivent aussi avec les intervenants qui demeurent à l'écoute et avec qui ils développent des liens de confiance pour les soutenir dans leurs échecs, mais aussi dans leurs réussites et bons coups, ce qui constitue une dimension fondamentale qui permet aux jeunes de se percevoir comme des personnes aux yeux d'un adulte qui compte pour eux et pour qui ils comptent. « *Les jeunes, reconnus dans ce qu'ils sont et dans leurs projets, se mettent à croire que c'est possible. Ils se mettent en marche, et les pratiques d'affiliation sociale qu'ils ont développées dans l'Auberge du cœur sont peu à peu réinvesties dans leurs rapports au monde extérieur* », conclut Rémi Fraser.

À l'Auberge du cœur *Le Baluchon* de St-Hyacinthe : les jeunes qui y entrent s'en sortent !

Récipiendaire du Mérite municipal 2006, l'Auberge du cœur Le Baluchon à Saint-Hyacinthe reçoit des jeunes en difficulté âgés de 12 à 23 ans. Le volet 12-17 ans peut accueillir 9 jeunes, alors que celui 16-23 peut en recevoir 15. Depuis 1991, la ressource ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 accueille environ 100 jeunes par année et dessert les MRC les Maskoutains, le Bas-Richelieu, la Vallée du Richelieu, la Haute-Yamaska, Acton et Rouville.

Le Baluchon est un milieu de vie où les jeunes font le choix de se prendre en main, en adhérant de façon libre et volontaire à un code de vie. Ils doivent également s'engager en participant aux rencontres individuelles et de groupe, aux séances d'étude, au souper communautaire du dimanche, à la rédaction d'articles pour le journal Le Globule, aux sorties socio-culturelles ou sportives, aux tâches ménagères, à l'événement la Nuit des sans-abri, et bien d'autres.

Par ailleurs, l'organisme s'implique activement dans les débats et les luttes visant l'amélioration des conditions de vie des jeunes en tissant de solides liens avec les travailleurs de rue, les centres de crise, les ressources en toxicomanie, les maisons de jeunes, les CLSC, les Centres jeunesse, les institutions scolaires, les services des loisirs municipaux, les organismes communautaires du territoire et les autres organisations. Le Baluchon est aussi un membre actif de la Corporation de développement communautaire des Maskoutains, de diverses tables de concertation jeunesse du territoire, de la Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie ainsi que du Regroupement des auberges du cœur du Québec. Tous ces contacts permettent d'optimiser l'intervention menée avec et pour les jeunes auprès des instances politiques locales, régionales et nationales.

Reconnue par les forces vives des milieux maskoutain et montérégien, une auberge du cœur telle que Le Baluchon est une réponse idéale pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale, et un bon moyen pour contrer l'exode des jeunes et pour diminuer le taux de suicide, l'entrée des jeunes dans les cercles vicieux de la criminalité, les délits, l'itinérance, etc. Le Baluchon continuera d'être une maison où il fait bon entrer et dont on sort toujours grandi. Comme le disait Guillaume, ex-résidant, au terme de son séjour : « *Quand je suis arrivé, j'étais une chenille avec un boulet, Le Baluchon a été mon cocon et je suis reparti papillon !* ».

On s'ennuie dans les petites localités? Voici un exemple du contraire...

Partenaires des 12-18 ans des MRC d'Arthabaska et de l'Érable

PAR ROBERT LAPLANTE
COLLABORATION SPÉCIALE

Les distances éloignées, l'absence du transport en commun et la faible démographie font partie des arguments souvent utilisés par les citadins pour tempérer le portrait bucolique de la ruralité. Pourtant, ces limites bien réelles ne sont pas des obstacles si importants que ça. En tout cas, pas pour les jeunes des MRC d'Arthabaska et de l'Érable qui ont décidé de se prendre en main et de réaliser des projets qui répondent à leurs besoins et à ceux de leurs communautés.

AU PRINTEMPS 2005, PARTENAIRES 12-18 RÉALISAIT SON PREMIER CAMP DE FORMATION SUR LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE COOPÉRATIVE, APPELÉE GREC (GROUPE DE LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE COOPÉRATIVE)

Une prise en charge par et pour les jeunes, facilitée par des organismes locaux qui les accompagnent tout au long de ce processus. Et c'est exactement ce que fait *Partenaires 12-18*, un organisme sans but lucratif qui depuis 1993 donne les moyens aux adolescents des MRC d'Arthabaska et de l'Érable de se prendre en main et de réaliser des projets qui autrement ne pourraient exister.

Bien sûr, les obstacles mentionnés plus haut sont bel et bien présents et peuvent effectivement en décourager plus d'un. C'est pourquoi les organismes doivent développer des stratégies qui vont leur permettre de les contourner. Pour lutter contre les distances et pour augmenter son rayonnement et sa visibilité, *Partenaires 12-18* a entre autres misé sur une stratégie de décentralisation en adoptant une structure souple où chaque localité peut accueillir son propre comité de jeunes composé uniquement de jeunes de 12 à 18 ans.

D'abord le développement personnel des jeunes

L'organisme vise en tout premier lieu le développement personnel des jeunes en les aidant à réaliser des projets qui développeront leurs aptitudes, leur créativité, leur fierté – ingrédient essentiel à leur bon développement – tout en les initiant à la vie citoyenne. Dans chacune des localités où les comités sont présents, les adolescents, guidés par un accompagnateur jeunesse, s'initient aux différentes facettes de la vie démocratique, que ce soit dans la composition d'un conseil d'administration, dans l'élaboration d'un ordre du jour, etc. Si chacun des comités a un répondant au conseil municipal de sa localité, seul le conseil d'administration de la corporation est composé d'adultes.

L'organisme permet aussi aux adolescents de s'initier à l'organisation d'événements qui sauront les satisfaire. Grands consommateurs d'activités de loisirs, les jeunes associés à *Partenaires 12-18* en deviennent aussi des organisateurs. Les activités sportives, de plein air et culturelles foisonnent dans les municipalités, si petites soient-elles, qui sont dotées d'un comité jeunesse dynamique. Souvent, les activités de loisir organisées par les jeunes visent tous les groupes d'âge et sont axées sur la participation plutôt que sur la compétition. L'ensemble de la communauté bénéficie ainsi du dynamisme insufflé par les jeunes.

Pour leurs activités, les jeunes déterminent des locaux permanents ou ad hoc, tantôt prêtés par la paroisse,

tantôt par la commission scolaire, tantôt par une entreprise ou une municipalité. Ces locaux permettent aux jeunes de réaliser une part de leurs activités sans occasionner de frais supplémentaires importants.

Mais il ne faudrait pas penser que *Partenaires 12-18* ne vise que les loisirs, l'organisme intervient aussi en santé en développant trois aspects : l'aide aux jeunes en difficulté, les habitudes de vie et la modification des milieux de vie en faveur de la santé.

Une concertation primée

La recette de *Partenaires 12-18* est un succès si on se fie aux nombreuses récompenses et marques de reconnaissance que l'organisme a reçues au fil de son existence, comme le Prix Persillier-Lachapelle, remis par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'année 1999, qui est venu reconnaître les services innovateurs rendus par l'organisme en favorisant l'initiative, la responsabilisation et l'autonomie des jeunes de la région, le Prix québécois du Mérite municipal, décerné en juin 2004 par le ministère des Affaires municipales du Québec, en reconnaissance de la contribution de l'organisme à l'amélioration de la qualité de vie des concitoyens, ou encore le Prix Hommage bénévolat Québec, catégorie « organisme en action » offert par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en reconnaissance des activités ayant contribué de façon exceptionnelle au développement et au soutien de l'action bénévole pour l'année 2005, et sa nomination parmi les finalistes du Prix québécois de la citoyenneté Claire-Bonenfant pour les valeurs démocratiques enseignées aux adolescents.

Enfin il n'y a pas qu'ici que l'expérience de *Partenaires 12-18* a été reconnue : la Belgique aussi a célébré son travail en remettant en août 2003 le Prix belge de la citoyenneté Condorcet-Aron dans la catégorie « réalisation étrangère » (francophonie).

Bref, un succès qui fait dire à la présidente du Comité 12-18 de Saint-Pierre-Baptiste (une petite localité de la MRC de l'Érable) que « *si certains croient qu'on s'ennuie dans les petites localités, ils n'ont qu'à prendre exemple sur nous. L'ennui n'est pas une question d'endroit, mais de personnalité.* »

À Québec

Les défis de Motivaction jeunesse

PAR JEAN TREMBLAY
COMITÉ DE RÉDACTION

À l'automne 1998, Luc Richer, intervenant social passionné de plein air et d'aventure, entreprend une recherche terrain sur les conditions de vie des jeunes en difficulté de la Ville de Québec, à qui on offre peu d'activités significatives et enrichissantes. De cette réflexion naîtra *Sur la route de l'espoir*, un projet qui vise à leur faire découvrir le monde du sport et de la santé au lieu de la drogue, la délinquance et l'errance. En janvier 1999, 10 jeunes de la rue s'engageaient dans le Challenge de l'espoir, organisé par Motivaction jeunesse, une aventure thérapeutique à vélo de 1 000 km, de Québec à Percé. Rapidement, le rêve de Luc Richer est devenu un succès, puisque plus de 400 jeunes provenant de tous les milieux ont participé à ce raid aventure annuel et qu'année après année 2 000 jeunes s'impliquent dans les défis et les projets axés sur le dépassement proposés par l'organisme.

Depuis, la mission de Motivaction jeunesse s'exerce à travers cinq grands projets : *Québec en forme, Projet Alternative Gang (PAG), Plein Québec, Secondaire en action et Tous Pour Un*, guidées par les mêmes principes de prévention et d'intervention, de découverte de soi, de dépassement, de valorisation personnelle par le sport. Dans un premier temps, Motivaction Jeunesse est un grand partenaire de *Québec en forme,* qui lutte contre la sédentarité et l'obésité, et qui recherche à faire vivre des expériences positives aux jeunes par le biais de l'activité physique, dans l'espoir d'un développement sain et équilibré. Le *PAG* utilise quant à lui une stratégie de type secondaire de prévention du phénomène des gangs axée sur la sensibilisation, l'appartenance à un groupe positif, l'accompagnement, la prise en charge et l'accès à des alternatives concrètes à l'intention des jeunes fréquentant les classes primaires et secondaires du quartier Limoilou. *Plein Québec* est aussi un projet utilisant une stratégie de type secondaire de prévention du phénomène des gangs, mais il développe surtout l'accompagnement personnalisé, le partenariat communautaire et l'accès à des alternatives concrètes à l'intention des jeunes immigrants de 12-17 ans des quartiers centraux de Québec.

Secondaire en action se veut pour sa part un projet d'animation de milieu novateur axé sur l'action, le monde du loisir, la découverte, le sport et le plein air à l'intention des jeunes en difficulté des écoles secondaires des quartiers centraux de Québec. Il contribue à la prévention de la toxicomanie et de la délinquance en mettant en œuvre des activités positives qui vont amener les jeunes à expérimenter la réussite. Ce projet permet aux jeunes participants de découvrir de nouveaux intérêts et de voir leur milieu de vie sous un angle plus favorable. Le rôle de motivation, d'accompagnement et de travail de corridors de ces animateurs de milieu est très important dans ce projet. Enfin *Tous Pour Un* est un nouveau projet de formation et de sensibilisation pour les professeurs et élèves face à la problématique de la maltraitance et de la négligence chez les enfants.

Pour Luc Richer, le constat est plus que convainquant : « *À travers ces activités, les jeunes ont l'opportunité de découvrir et d'apprendre à connaître les animateurs, d'avoir du plaisir avec eux et de développer une relation stimulante, basée sur la confiance. Les activités varient grandement, permettant aux jeunes de s'intéresser à différents sujets et de développer différentes passions.* » Plusieurs de ces activités étant basées sur des défis à relever, c'est aussi pour eux l'occasion de se dépasser, d'ouvrir leurs ailes et d'augmenter leur estime et leur confiance. Ils développent ainsi peu à peu une envie de dépassement et de valorisation tout en se familiarisant avec la valeur de leurs réussites. Ils seront pour toujours marqués et fiers de ces grandes expériences de jeunesse.

L'entrepreneuriat chez les jeunes :

ça se développe et ça se cultive !

PAR GIULIANA TESSIER
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

L'entrepreneuriat est un concept qui fait son chemin dans le réseau de l'éducation, qui accentue ses interventions pour soutenir le développement d'une véritable culture entrepreneuriale chez les jeunes. Cet objectif à long terme entraîne de profonds changements culturels et nécessite de nouvelles attitudes. Survol d'une stratégie gouvernementale visant le renforcement de la culture entrepreneuriale au Québec.

En créant le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, le gouvernement du Québec s'est doté pour la première fois de son histoire d'un plan d'action entièrement consacré au développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes, plan qui comporte trois axes d'intervention : la reconnaissance de l'école comme un élément essentiel au renforcement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes, la création d'un environnement propice à l'émergence d'une véritable culture entrepreneuriale chez les jeunes et la diffusion de stratégies efficaces, accessibles et adaptées aux besoins des jeunes et des futurs entrepreneurs pour les aider à réaliser leur projet d'entreprise.

Ainsi, le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse vise à faire éclore chez les jeunes des qualités entrepreneuriales telles que la solidarité, la créativité, la confiance en soi, le sens des responsabilités et l'autonomie. À l'aide des différentes mesures mises en place dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement souhaite favoriser l'émergence d'intrapreneurs[1] et d'entrepreneurs. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) est responsable des mesures qui touchent plus particulièrement le milieu de l'éducation, soit :

La conception et la diffusion d'outils de sensibilisation à l'entrepreneuriat du primaire au collégial

Au primaire et au secondaire, une panoplie d'activités pédagogiques à valeur entrepreneuriale touchant tous les domaines disciplinaires en précisant les attentes de fin de cycle sont disponibles. Ces activités véhiculent, de manière efficace, l'entrepreneuriat comme valeur éducative. L'approche privilégiée par le MELS tient compte des étapes et des balises liées à l'Approche orientante, du nouveau programme de formation de l'école québécoise et du concept d'adaptabilité.

Au collégial, une série d'outils vient soutenir non seulement les initiatives entrepreneuriales du personnel enseignant dans leurs classes, mais également les institutions collégiales désireuses d'instaurer cette culture au sein de leur organisation.

La gamme d'outils comportera un court questionnaire et une autoévaluation qui fournira à l'élève un diagnostic de son profil entrepreneurial. Un guide pédagogique viendra présenter l'ensemble des activités à valeur entrepreneuriale pouvant s'insérer dans tous les programmes d'études et développé selon l'approche par compétences. On proposera également aux enseignantes et aux enseignants des activités pédagogiques de deux ordre, soit des activités de sensibilisation pour permettre aux élèves de s'éveiller à l'entrepreneuriat et des activités de développement d'un projet entrepreneurial.[...]

Renforcement de la mesure de sensibilisation à l'entrepreneuriat du MELS

Le MELS a produit un guide intitulé *Invitation à la culture entrepreneuriale, Guide d'élaboration de projet à l'intention du personnel enseignant*. Il vise notamment à mieux outiller le personnel enseignant afin qu'il soit en mesure de guider les élèves dans la réalisation de projets à valeur entrepreneuriale, conformément au volet *Entrepreneuriat étudiant* de la Mesure de sensibilisation à l'entrepreneuriat (MSE) du MELS et du Concours québécois en entrepreneuriat. Dans le cadre du volet 2 de la MSE, « Activité de quinze heures de sensibilisation à l'entrepreneuriat », destiné aux élèves de la formation professionnelle et technique, le MELS publiera sous peu un guide intitulé *Les valeurs entrepreneuriales au service de la formation professionnelle et technique*.

Au secondaire : un portfolio de l'entrepreneuriat

Pour ce faire, le Ministère a confié à la Fondation de l'entrepreneurship, en collaboration avec les Jeunes entreprises du Québec, le mandat d'expérimenter un programme entrepreneuriat-études (ASP Lancement d'une entreprise) dans trois écoles secondaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de la région de Montréal. Durant cette période, d'autres écoles dans différentes régions expérimentent le développement de l'entrepreneuriat dans certaines matières, sous forme de projets interdisciplinaires, en option ou concentration à valeur ajoutée, sous forme de concentration spécifiquement entrepreneuriale, en cours optionnels ou sous forme de programme avec horaire décloisonné, etc. Ainsi, plus de 31 écoles participent à l'un ou l'autre des 19 projets à valeur entrepreneuriale en cours d'expérimentation qui s'ajuste aux parcours des premier et deuxième cycles du secondaire. Cette expérimentation rejoint entre 2 000 et 2 500 jeunes du secondaire.

Afin de regrouper toutes ces expérimentations, un portfolio de l'entrepreneuriat au secondaire sera disponible pour l'année scolaire 2007-2008. Il constituera le rapport d'expérimentation des écoles associées à l'implantation de multiples formes d'entrepreneuriat à l'intérieur de la grille-matières au secondaire. Le portfolio permettra aux écoles secondaires intéressées par l'entrepreneuriat de s'approprier la culture éducative de chaque école participante, les modalités organisationnelles mises en place dans chacune d'entre elles et les contenus réalisés par les élèves de la 1re à la 5e du secondaire et ceux de la formation professionnelle.

Une variété de moyens de sensibilisation

Entre autres, une trousse intitulée *Un entrepreneur dans ma classe...* visant à favoriser le développement de partenariats enseignants-entrepreneurs sera disponible sous peu. Cette trousse comportera des guides destinés aux enseignantes, aux enseignants et aux élèves des trois ordres d'enseignement. La trousse sera enrichie également d'un guide spécifique à l'intention des entrepreneurs qui accepteront de venir témoigner dans les classes.

Les parents seront aussi informés de l'importance du développement des qualités entrepreneuriales chez les jeunes. Le MELS travaille cette mesure de concert avec les Fédérations des comités de parents des commissions scolaires. En collaboration avec la Fédération des comités de parents, le MELS diffusera un dépliant promotion-

nel, « Apprendre à entreprendre à l'école et y prendre goût », produit récemment. Enfin le MELS incitera des entrepreneurs à promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes. Un guide pour soutenir les interventions des entrepreneurs dans les classes sera disponible et distribué auprès des associations qui regroupent les entrepreneurs dans toutes les régions du Québec.

Pour les jeunes entrepreneurs

Une formation de courte durée intitulée « Gérer efficacement ma nouvelle entreprise » est offerte par le réseau public des Services aux entreprises des commissions scolaires et des cégeps. Ce programme de postdémarrage d'entreprise vise à favoriser l'amélioration des habiletés en gestion des jeunes entrepreneurs. Il s'adresse aux jeunes entrepreneurs ayant déjà leur plan d'affaires en main, à ceux qui démarrent actuellement ou à ceux qui en sont à leur première année d'exploitation de leur entreprise (0 à 5 ans). Le programme comporte des ateliers de base obligatoires et des ateliers à la carte permettant aux entrepreneurs de personnaliser le développement de leurs compétences. Il fait partie des outils offerts par le réseau des caisses populaires Desjardins dans l'expérimentation du programme « Créavenir Maskou » à Saint-Hyacinthe et s'offre actuellement dans toutes les régions du Québec.

Vous pouvez consulter le plan d'action du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse sur le site http://www.defi.gouv.qc.ca/publications/defi.pdf. Les documents en lien avec l'entrepreneuriat au MELS sont disponibles à l'adresse suivante : http:/ /www.inforoutefpt.org/entrepreneuriat.

[1] Membre d'une organisation qui possède une prédisposition à prendre des initiatives et qui applique à son travail la motivation d'un propriétaire d'entreprise. Personne qui possède toutes les qualités d'un entrepreneur et qui fait bouger les choses dans son milieu de travail.

Le projet REBONDI

L'attrait du ballon

PAR JEAN TREMBLAY
COMITÉ DE RÉDACTION

Au cours des deux premières fins de semaine d'août 2006, le parc Saint-Laurent à Montréal-Nord a résonné des dribbles de ballons de basket lors de son événement Basket de rue implanté dans l'arrondissement depuis près de 20 ans. Ce tournoi de basket réunit près de 20 équipes de jeunes joueurs de basket dans les catégories 9-12, 13-17 et senior. Le partenariat entre l'Escale 13/17, la Maison des jeunes L'Ouverture, Café Jeunesse multiculturel et Animation du Milieu urbain permet aux jeunes du quartier et d'autres coins de Montréal et des environs de s'affronter lors de matchs amicaux. À l'occasion et pour la première fois, une équipe de policiers du poste 40 s'est jointe à la catégorie senior pour disputer des joutes avec les trois autres équipes. Maëlle Brouillette se rappelle : « *Les agents ont donné des performances mémorables, permettant un contact privilégié avec les jeunes de toutes catégories d'âge. Des ballons ont été tirés lors des tournois. Les jeunes qui assistaient aux matchs étaient littéralement absorbés lorsque les policiers étaient sur le terrain.* » Comment en est-on arrivé là ?

Le ballon est, depuis 2004, un outil dans le rapprochement entre les policiers montréalais et les jeunes des communautés culturelles. La coordonnatrice du projet Rebondi pour l'Escale 13/17 nous précise le fonctionnement de ce projet inusité : « *Ainsi, les policiers remercient des jeunes qui ont apporté leur aide lors d'un incendie en leur donnant un ballon. Des jeunes d'une classe qui ont eu un comportement exemplaire lors d'une activité de prévention gang de rue se sont mérité des ballons. Un jeune ne parlant pas français et qui regardait les autres jouer au basket-ball s'est fait offrir par un policier un ballon, ce qui lui a permis d'établir des contacts avec d'autres jeunes qui se sont joints à lui. Enfin, dans un contexte de violence conjugale, les jeunes témoins reçoivent parfois des ballons. Ça réduit les tensions lors de l'intervention.* »

En distribuant aux jeunes des ballons de basket-ball, de soccer et de football (disposés dans les coffres arrière des auto-patrouilles des 21 postes de quartier du SPVM impliqués dans le projet), les policiers établissent des liens avec eux lors de patrouilles, d'appels au 911, de patrouilles à pied, de visite dans un parc, d'activités de prévention dans une école ou dans un organisme communautaire. Les 21 postes de quartier des régions Nord et Est de Montréal se sont impliqués dans cette expérience qui s'adresse aux jeunes âgés entre 12 et 25 ans dont le niveau de criminalité est encore mineur.

Ainsi, environ 2 100 jeunes profitent directement des ballons offerts par les policiers et près de 4 000 jeunes au total bénéficient du projet. Également, 50 organismes et partenaires organisent diverses activités et interventions de prévention où des ballons sont tirés. En moyenne, 10 activités par mois sont organisées dans le cadre du projet Rebondi.

« *Rebondi espère aussi atténuer les tensions entre les policiers et les jeunes de communautés culturelles lors des interventions policières, diminuer l'impact du phénomène des gangs de rue, prévenir l'adhésion des jeunes à ces gangs et présenter le sport comme une solution, constructive et valorisante, de rechange aux comportements délinquants* », déclare Maëlle Brouillette.

D'autres activités misent sur l'attrait du basket-ball comme un moyen d'une stratégie de prévention de la criminalité. Ainsi, Pascal Fleury est venu raconter la poursuite de son rêve de devenir joueur professionnel de basket-ball. « *C'est un bel exemple de motivation et de persévérance. Les jeunes sont habituellement pendus à ses lèvres* », confie Mme Brouillette. Après la conférence, le joueur de basket-ball professionnel se livre a du « un contre un » avec certains jeunes. Les conférences ont été données dans divers arrondissements de Montréal, à raison de deux conférences par mois. Le projet Rebondi offre aussi des ateliers de prévention drogue et gang de rue par les agents sociaux communautaires dans les organismes et écoles de leur quartier.

À Montréal,

des gangs de rue à la citoyenneté

PAR JEAN TREMBLAY
COMITÉ DE RÉDACTION

Les règlements de comptes entre gangs de rue qui se sont déroulés au centre-ville de Montréal durant l'été 2004 ont amené l'administration municipale à mettre sur pied un *Comité directeur Ville de Montréal-Gangs de rue* composé de représentants de services corporatifs (police, développement culturel, qualité du milieu de vie et diversité ethnoculturelle, capital humain, finances et arrondissements concernés) afin d'élaborer un plan d'action pour lutter contre ce phénomène.

Les gangs de rue et les problèmes qui en découlent constituent déjà une préoccupation partagée de la part de nombreux organismes, tant publics que privés et communautaires, qui ont comme priorité de contrer et diminuer de façon durable ce phénomène à Montréal. « *Mais cela nécessite une vision commune,* insiste Sylvie Lepage, conseillère en développement communautaire de la Ville de Montréal, *afin d'être proactif et d'agir collectivement, pour déterminer les stratégies les plus prometteuses, éviter les activités éparpillées et dédoublées, et agir en amont par le développement social.* »

Les membres du comité se sont donné pour mandat de développer un plan d'action intégrant un modèle d'intervention en lien avec les approches policières de lutte à la criminalité liées aux gangs de rue, les actions locales et les actions panmontréalaises, dans une perspective de développement social et en respectant quatre axes d'intervention : communication, prévention, répression/dissuasion, recherche.

Pour Mme Lepage, « *la Ville de Montréal relève donc le défi de contrer et diminuer de façon durable le phénomène des gangs de rue sur son territoire en mettant sur pied un plan d'action intégré, s'actualisant sur un horizon de cinq ans et visant la récurrence dans l'action pour un effet durable* ». Une telle action s'inscrit dans une philosophie d'intervention de la Ville de Montréal qui, depuis longtemps, place le jeune au centre des actions.

En effet, les jeunes âgés de 12 à 30 ans constituent une clientèle prioritaire pour la Ville, qui a développé un réseau de partenaires avec lequel elle a conçu et mis sur pied des mesures, des programmes et des activités dans le but de favoriser l'émergence de projets. On encourage le jeune à exprimer ses goûts, ses intérêts et ses talents. Cette stratégie influence les façons de faire de nombreux partenaires et donne la chance aux jeunes eux-mêmes de devenir des leaders positifs dans leur communauté, leur ville et parfois sur le plan national et international. On mise sur la présence d'adultes significatifs qui possèdent une expertise reconnue afin d'outiller et d'accompagner les jeunes dans leur démarche de sport et loisir, d'insertion sociale positive et d'implication citoyenne.

Ainsi, en matière jeunesse, la Ville de Montréal est directement impliquée dans différents domaines d'expertise en lien avec sa mission et dans d'autres, en complémentarité avec celles des différents partenaires :

- le développement social : lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, tables de concertation locales et mobilisation des milieux de vie, plan d'action sur les jeunes de la rue et la prévention des gangs de rue, projets de médiation et de conciliation, financement et mise en place de projets en prévention, stages d'exploration, projets en insertion socioprofessionnelle et d'engagement citoyen, accessibilité universelle, etc.;
- le développement du partenariat municipal/scolaire et la lutte au décrochage scolaire;
- le soutien à la jeune relève, le développement culturel et du réseau des bibliothèques municipales;
- des plans stratégiques en environnement : développement durable, protection des milieux naturels, politique de l'arbre, etc.;
- les relations interculturelles et l'intégration positive des nouveaux arrivants, plans d'action et intégration en emploi, etc.

« *L'afflux massif de nouveaux arrivants qui s'installent à Montréal chaque année et la forte présence des communautés ethnoculturelles sur le territoire montréalais exigent aussi de la municipalité la mise en place de conditions favorables à l'épanouissement et à l'inclusion de ces clientèles* », ajoute Mme Lepage.

À Québec

Les Chantiers urbains,

engagement, travail communautaire et citoyenneté active de jeunes

PAR JEAN TREMBLAY
COMITÉ DE RÉDACTION

Les Chantiers urbains ont pour objectif de favoriser la socialisation des jeunes et de leur donner des moyens concrets pour faire l'apprentissage d'une citoyenneté active à travers une expérience de travail, de vie de groupe et d'activités culturelles, sportives, de loisir et d'entraide au bénéfice de leur communauté, tout en développant un sentiment d'appartenance et de fierté. Ils ont vu le jour comme projet pilote à l'automne 2002. Face aux retombées positives de cette première expérience, la Ville de Québec décidait, en 2003, de développer le concept. Depuis, 18 chantiers ont été réalisés à Québec, et la formule a également intéressé d'autres villes du Québec, du Canada, de la France et de la Belgique. En 2005, la richesse du projet Chantiers urbains permettait à la Ville de Québec de recevoir quatre marques de reconnaissance pour son travail auprès des jeunes[1].

JEUNES DE CHARLESBOURG, ACCOMPAGNÉS DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT, DE RALPH MERCIER, PRÉSIDENT D'ARRONDISSEMENT, ET DE JEAN-MARIE MATTE, MEMBRE DE L'EXÉCUTIF ET REPRÉSENTANT DU MAIRE. LA PHOTO A ÉTÉ PRISE AU COURS DE LA SOIRÉE RECONNAISSANCE ORGANISÉE EN L'HONNEUR DES JEUNES À L'HÔTEL DE VILLE. LES JEUNES SONT REÇUS ET UN CERTIFICAT LEUR EST REMIS POUR LES RECONNAÎTRE COMME CITOYEN À PART ENTIÈRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC.

Les chantiers sont développés à l'initiative de chaque arrondissement, qui en assume la responsabilité à travers des organismes du milieu. La Ville de Québec, en concertation avec l'arrondissement, est responsable des investissements de base pour assurer son bon fonctionnement. Pour élaborer et soutenir les projets, la Ville de Québec s'est associée aussi avec les cinq Carrefours jeunesse-emploi de son territoire. Ceux-ci embauchent les jeunes, les intervenants et ont la responsabilité sociale des projets. Depuis 2005, des responsables de la formation accompagnent les jeunes en assurant l'intégration des compétences développées au cours des activités de la citoyenneté. Ce volet est le fruit d'une collaboration entre la Commission scolaire de la Capitale, le Centre Louis-Jolliet et le Centre solidarité jeunesse. Plusieurs autres partenaires locaux collaborent financièrement ou en mettant leurs ressources au profit des projets — une participation essentielle aux succès des Chantiers.

La réalisation des projets implique la participation de 10 jeunes résidants de la Ville de Québec, âgés majoritairement de 18 à 25 ans et provenant principalement de l'arrondissement dans lequel se déroulent les activités. Les projets s'adressent à une clientèle qui possède peu d'expérience de travail, qui est éloignée du marché du travail ou qui a des difficultés à maintenir un emploi à cause de problèmes d'attitudes au travail. Les jeunes doivent démontrer de l'intérêt pour le travail manuel et l'implication communautaire et citoyenne, et une volonté de travailler sur leur cheminement de vie.

Au cours des 26 semaines que durent les projets, les participants ont la possibilité de vivre une expérience de travail rémunéré dans le cadre d'un projet structuré qui répond à des besoins identifiés par les autorités locales, la Ville et la communauté. Les activités liées à la vie de groupe et à la vie en communauté ainsi que les activités formatives permettent non seulement aux jeunes de faire des apprentissages liés au travail, mais également de s'ouvrir à d'autres dimensions de la citoyenneté par le biais d'activités culturelles, sportives et de loisir ainsi que par des activités d'entraide au bénéfice de leur communauté. Ces activités sont réalisées à raison d'une journée par semaine au minimum et lors des deux dernières semaines complètes des Chantiers.

Au cours des Chantiers, les participants doivent planifier un projet de vie leur permettant de se fixer des objectifs personnels à atteindre. Les deux dernières semaines servent particulièrement à la remise en action des jeunes par la recherche d'emploi, la planification de leur retour aux études ou l'élaboration de tout autre projet permettant de consolider les apprentissages. Durant les quelques semaines suivant leur association, les jeunes bénéficient d'un suivi personnalisé offert par les intervenants avec qui ils ont travaillé tout au long du projet.

Pour Charles Pagé, conseiller en développement social de l'arrondissement des Rivières, « *le plus grand défi, en cette période de restrictions budgétaires, a surtout consisté à établir un partenariat solide profitant à tous les partenaires et permettant d'assurer la gestion et la viabilité des projets* ». Depuis le début, le gouvernement du Québec assume le financement des salaires des jeunes par ses programmes de réinsertion d'Emploi Québec et collabore au recrutement avec les Centres locaux d'emploi. Le gouvernement du Canada, avec sa Stratégie emploi jeunesse, s'est quant à lui impliqué depuis l'automne 2003 dans la mise en œuvre des projets et dans leur diffusion en assumant le financement de l'encadrement des jeunes.

Que ce soit au niveau des loisirs, de la culture, des arts, des parcs, de l'aménagement urbain, « *les Chantiers ouvrent grandes les portes à l'innovation, à l'originalité et à la créativité, puisqu'ils offrent une formule souple et adaptable* », conclut Charles Pagé.

[1] Le prix Ovation de l'Union des municipalités du Québec, une mention du Réseau Villes et Villages et santé, le Prix d'excellence en innovation de l'Association canadienne des parcs et loisirs et le Prix d'excellence de l'Association québécoise du loisir municipal.

Relancer la promotion de rapports égalitaires entre les femmes et les hommes

Entrevue avec Me Christiane Pelchat, nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme

PAR JEAN TREMBLAY
COMITÉ DE RÉDACTION

Le 17 décembre dernier, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Carole Théberge, rendait publics la politique gouvernementale intitulée Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, ainsi qu'un audacieux plan d'action pour sa mise en œuvre. Selon la nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), Me Christiane Pelchat, cette politique constitue l'aboutissement de la longue réflexion que le Conseil a amorcée lors de son 30e anniversaire, en prenant appui, dans une large mesure, sur les six orientations et une grande partie des recommandations formulées, en 2004, dans l'avis du Conseil du statut de la femme intitulé Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes. La promotion de modèles et de comportements égalitaires est la première des orientations retenues dans la nouvelle politique et s'exercera par des actions en faveur d'une socialisation non stéréotypée des jeunes. À cet effet, le CSF a la responsabilité de concevoir de nouveaux outils pour la promotion de rapports égalitaires dans tous les lieux d'éducation, des garderies à l'université.

Me Pelchat, comment recevez-vous ce mandat à l'égard des jeunes ?
C.P. : Nous en sommes très heureuses et nous nous réjouissons de ce que cette politique vienne appuyer l'action que nous avons déjà entreprise à l'égard des jeunes. Vous savez, l'égalité n'est pas qu'une affaire de femme, c'est aussi une question de justice sociale qui doit se construire avec toutes les forces de notre société. Les femmes, les hommes, les filles et les garçons, toutes et tous ensemble doivent se mobiliser, car l'équilibre du pouvoir, le partage des responsabilités parentales et domestiques, l'égalité sur le marché du travail, le recul de la violence demeurent encore des projets inachevés. Tant que cela sera, nous ne pourrons mettre un terme aux discriminations fondées sur le sexe.

Pour toutes ces raisons, nous avons cru utile d'engager le dialogue avec les jeunes et de les inviter à prendre leur place et à agir sur l'égalité des femmes et des hommes. Demain, ils vivront dans cette société qu'ils sont appelés à construire aujourd'hui.

Comment le CSF entend-il se rapprocher des jeunes ?
C.P. : Cette volonté du CSF passe, notamment, par l'élaboration et la diffusion du matériel de sensibilisation et d'éducation dans les milieux scolaires. En septembre dernier, nous lancions une gamme d'outils en vue de sensibiliser les jeunes, les filles et les gars, aux relations égalitaires et de les amener à faire une réflexion sur ce sujet. Le Conseil a donc produit un numéro spécial de son magazine la *Gazette des femmes* qui s'est transformé, pour l'occasion, en *Gazette des filles*. Il s'adresse aux élèves des 3e, 4e et 5e années du secondaire. Nous avons fait le pari que ces élèves auraient envie de lire un magazine de contenu qui fait réfléchir à des enjeux importants. Il faut bien le dire, les magazines existants pour les jeunes filles accordent une grande place à la beauté, à la séduction et à la mode, et n'offrent que très peu d'articles aux contenus variés. Les filles ont soif de lire autre chose comme en fait foi, notamment, l'initiative de jeunes filles du collège Mont-Notre-Dame à Sherbrooke qui ont fait retirer de la bibliothèque les magazines de ce genre. Et pourquoi les garçons ne pourraient pas être intéressés par des sujets comme les relations amoureuses ou l'omniprésence de la sexualité dans les médias ou être curieux de comprendre un phénomène comme l'anorexie, par exemple ?

Pour donner longue vie à notre magazine, nous l'avons accompagné d'un guide à l'intention du personnel enseignant du 2e cycle du secondaire, qui est inspiré du renouveau pédagogique. Les activités d'apprentissage, proposées à partir de quatre articles de la *Gazette des filles*, offrent une occasion idéale de discuter de relations égalitaires dans les classes de français, de mathématiques, de science et technologie, et de développement personnel. Nous envisageons aussi de produire, dans les prochains mois, un répertoire des outils existants sur l'égalité, au Québec et ailleurs dans le monde francophone.

Par ailleurs, il nous semblait essentiel de miser sur les technologies des communications et de l'information, qui ont une grande influence sur les jeunes et qui jouent un rôle dans la création de leur imaginaire et de leurs perceptions. Dans cette perspective, le CSF a donc mis en place un espace d'échanges et de communication dynamique. Avec les blogues insérés dans ses pages Web, nous ouvrons toute grande la porte à la participation des jeunes internautes au projet d'égalité. Je souligne que, pour l'instant, le site s'adresse plus particulièrement aux jeunes du 2e cycle du secondaire et au personnel enseignant. Avec les mois, nous bonifierons nos contenus informatifs et éducatifs pour les enfants du préscolaire, du primaire et les élèves du 1er cycle du secondaire.

Parallèlement, nous avons créé un groupe de travail sur les jeunes composé de quatre filles et de deux garçons qui contribueront à alimenter nos réflexions et nos travaux sur la sexualisation de l'espace public, les stéréotypes sexistes et l'égalité, notamment en pilotant des ateliers de discussion. Ils veulent entendre de vive voix ce que les filles et les garçons ont à dire sur les relations amoureuses égalitaires, les images véhiculées dans les différents médias, le partage des responsabilités familiales, la place du féminisme, l'habillement, etc. Comme le disait la ministre, Mme Carole Théberge, la création de ce groupe de travail mixte est un événement historique pour le CSF.

Les membres du groupe ont déjà entamé une tournée pour rencontrer d'abord des jeunes du 2e cycle du secondaire puis, dans les prochains mois, des cégépiens, des universitaires et de jeunes travailleuses et travailleurs. En tout, quelque 240 jeunes répartis dans les régions de Montréal, de Québec, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Estrie et de l'Outaouais auront l'occasion de faire valoir leurs préoccupations à l'égard de l'égalité et leur vision d'une société égalitaire.

Ne croyez-vous pas que les jeunes ont l'impression de vivre dans une société égalitaire et que leurs visions et leurs préoccupations à l'égard de l'égalité des sexes se situent bien loin de celles des générations passées ?

C.P. : Lors du débat sur l'égalité organisé à l'école Sophie-Barat à l'occasion du lancement de septembre dernier, nous avons été surprises de constater à quel point les jeunes n'étaient pas familiarisés avec les faits marquants de la progression des droits des femmes au Québec. Il importe de leur rappeler que les femmes n'ont eu le droit de vote qu'en 1940 au Québec, qu'avant 1981, elles perdaient leur nom de fille à leur mariage pour prendre celui de leur mari et que les femmes ne pouvaient effectuer de transactions courantes sans l'autorisation de leur mari jusqu'en 1964. Davantage informés sur ces acquis, les jeunes adolescentes et adolescents seront en mesure de mieux apprécier l'héritage précieux qui leur a été laissé et de prendre conscience de la chance inouïe qu'ils ont de vivre dans une société considérée comme l'une des plus progressistes quant à l'exercice de la démocratie et à l'égalité des femmes et des hommes dans la vie publique et la sphère privée. Mais ils doivent réaliser que la marche vers l'égalité doit se poursuivre parce que des inégalités persistent.

Et vous croyez qu'en stimulant l'intérêt des jeunes à l'égard de l'égalité, les régions pourront en bénéficier ?

C.P. : Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) énonçait dans un communiqué, diffusé à la suite de la journée *Femmes en emploi* et CRE le 26 septembre dernier, que « plus on accédera à une véritable égalité entre les femmes et les hommes, plus les régions québécoises en tireront profit ».

La réplique de ces dernières aux enjeux de la démographie, de la mondialisation et de l'exode des jeunes passe, à notre avis, par la mise en valeur du potentiel des femmes et par une plus grande prise en compte de ce potentiel dans les outils de planification des partenaires économiques et des instances décisionnelles régionales. Les pays les plus égalitaires sur la planète nous démontrent qu'il y a un lien entre le taux d'activité des femmes, le taux de fécondité et l'effort pour soutenir les mères à concilier vie active et vie familiale. En effet, les pays nordiques et la France, qui ont de très hauts taux de participation des femmes au marché du travail et qui sont également plus avancés en matière de partage des soins aux enfants entre les conjoints, connaissent des taux de fécondité plus élevés que l'Espagne, l'Italie ou l'Allemagne, où les rôles de la femme et de l'homme au sein de la famille sont demeurés plus traditionnels. Une démonstration à prendre en considération quand on doit faire face à la baisse démographique qui joue très dur dans certaines régions. Des mesures de conciliation travail-famille, attractives autant pour les femmes que pour les hommes, doivent être mises en place. Les femmes doivent aussi être davantage intégrées dans les métiers traditionnellement masculins puisque les créneaux d'excellence des régions, constitués sur la base des compétences spécifiques à chaque région, sont souvent axés sur ces emplois masculins. Il nous faut toutefois nous attaquer aux obstacles qui, malheureusement, enferment l'un et l'autre sexe dans le carcan des rôles stéréotypés et limitent, de ce fait, leur contribution dans tous les domaines, aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée. Voilà autant de raisons qui motivent notre rapprochement auprès des jeunes, la clientèle la plus sûre pour amener un changement de mentalité et une transformation des rôles sociaux.

Quel est le message que vous aimeriez passer à nos lectrices et lecteurs ?

C.P. : Que le projet de l'égalité reste à parachever et que, pour y arriver, nous avons besoin de l'engagement de l'ensemble des acteurs de notre société, et à tout prix des jeunes. Par la mise en commun de nos aspirations et de nos efforts, nous pourrons faire en sorte que l'égalité de droits pourra enfin trouver son pendant sur le plan de l'égalité de fait.

M^E^ CHRISTIANE PELCHAT,
NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

LA JAMÉSIE (BAIE-JAMES) ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Vivre le « Nord-du-Québec »

PAR NATHALIE TRUCHON
COORDONNATRICE DU COMITÉ RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA BAIE-JAMES

Vivre dans la région du Nord-du-Québec, c'est vivre sur un territoire s'étendant sur pas moins de 840 000 km² et correspondant à 55 % de la superficie de la province de Québec. Vivre dans le Nord-du-Québec, c'est faire partie des quelque 40 000 habitants se définissant selon les valeurs de l'une des trois cultures en présence, — Cris, Inuits ou Jamésiens — et partager les réalités d'une région ressource regorgeant de richesses naturelles. Vivre le Nord-du-Québec, c'est apprendre à s'identifier à une jeune région créée en 1987 et qui se divise en deux grands secteurs : la Baie-James, située entre le 49e et le 55e parallèle où cohabitent les populations cries et jamésiennes, et le Nunavik, du 55e parallèle jusqu'à la limite nord de la province de Québec, où vivent les Inuits.

Dans ces conditions, difficile de présenter un portrait homogène de la région du Nord-du-Québec. Effectivement, même si ces trois populations nordiques habitent le même territoire, elles présentent des différences assez considérables aux niveaux sociodémographique, culturel et économique. De plus, pour les Jamésiens, la question identitaire demeure. Ceux que l'on désigne comme allochtones, c'est-à-dire « personnes qui ne sont pas originaires du pays qu'elles habitent » ou non-autochtones, parce qu'elles ne sont ni des Cris ni des, Inuits habitent pourtant ce territoire depuis un demi-siècle, et plusieurs en sont natifs. C'est principalement d'eux dont il sera question dans cet article. Ils sont répartis dans huit communautés : les municipalités de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Municipalité de Baie-James, qui inclut notamment les localités de Radisson, Valcanton et Villebois. Dans un souci de représenter fidèlement chacune des trois cultures de ce vaste territoire, les Cris et les Inuits vous seront présentés dans d'une prochaine édition.

Malgré des différences culturelles et sociales marquées, les Cris, les Inuits et les Jamésiens entreprennent de plus en plus des partenariats socio-économiques qui enrichissent peu à peu les liens qu'ils apprennent à tisser entre eux. Ces partenariats surviennent plus fréquemment entre les Cris et les Jamésiens, du fait de leur proximité géographique.

Si les Cris réalisent un important volume d'achats dans certaines communautés jamésiennes, particulièrement à Chibougamau et Matagami, c'est pourtant au niveau sportif que le maillage se fait plus naturellement. À Chibougamau, les tournois et rondes de golf Cris-Jamésiens surviennent régulièrement au cours de la saison estivale dans le but de favoriser les échanges entre les deux cultures tandis que, l'hiver, Chibougamau et Matagami reçoivent des équipes de hockey venues représenter leur communauté dans le cadre de tournois. À ce chapitre, la formation d'un club de calibre Senior AAA à Chibougamau a provoqué des retombées sociales insoupçonnées pour cette municipalité. L'équipe, qui évolue dans une ligue du Saguenay–Lac-Saint-Jean, a recruté plusieurs joueurs chez les Cris pour compléter sa formation. Les parties à domicile se déroulent devant des gradins pleins à craquer où les partisans cris et jamésiens appuient et encouragent les joueurs sans condition. Un changement notable s'est opéré dans les relations entre les deux nations, et l'amélioration de ces rapports a même été constatée par les propriétaires de restaurants et de bars lors des matchs à domicile.

LA JAMÉSIE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Une étude sur les impacts socio-économiques du Senior AAA de Chibougamau parue l'an dernier a révélé que chacune des parties disputées localement représente une opportunité extraordinaire pour multiplier les rencontres entre les deux cultures. Au moins le tiers des quelque 1 100 spectateurs par parties provient de l'une des trois communautés cries environnantes. De fait, aucun autre événement ne réunit autant de membres de ces deux groupes sur une si longue période, ce qui fait que cette initiative engendre autant sinon plus de retombées sociales que de retombées économiques.

D'autres circonstances beaucoup moins heureuses ont contribué à renforcer les liens entre les Cris et les Jamésiens lorsqu'un important feu de forêt, survenu en juin 2006, a forcé l'évacuation de toute la communauté crie de Mistissini à deux reprises. La santé et la sécurité des habitants étant menacées, l'Organisation régionale de sécurité civile a alors déployé les mesures d'urgence avec l'ensemble de ses partenaires, dont le CRSSS de la Baie-James, la Ville de Chibougamau, la Sûreté du Québec et la Croix-Rouge, entre autres. Plus de 2 000 Cris de tous les âges ont pu trouver refuge à Chibougamau où, pour l'occasion, les écoles et l'aréna ont été convertis en centres d'hébergement et en cafétéria alors que le Centre de santé de Chibougamau a pris en charge les personnes malades ou plus vulnérables, ainsi que leur accompagnateur.

À la lumière des expériences vécues au cours des dernières années, c'est sur le plan social que les liens entre les deux nations sont les plus évidents. Lors de l'élaboration des portraits de communauté par la direction de santé publique du CRSSS de la Baie-James, il était clair, pour les participants aux groupes de discussion, que la population crie constituait une force pour la région Nord-du-Québec et que les deux peuples auraient avantage à créer des partenariats économiques plus dynamiques. Mais sur le territoire de la Paix des Braves, les enjeux économiques et sociaux sont différents pour les deux cultures en présence. Les Cris et les Jamésiens devront, chacun de leur côté, s'adapter aux nouvelles réalités qui les attendent pour pouvoir ensuite partager et échanger des façons de faire. Des façons de vivre le Nord-du-Québec.

Chibougamau
Située à mi-chemin entre le lac Saint-Jean et la baie James, Chibougamau est une ville jeune dont l'activité économique repose principalement sur l'exploitation minière. La provenance diversifiée des résidants fait en sorte qu'ils ont une belle ouverture d'esprit. La vie communautaire est active et solidaire. Chibougamau offre une qualité de vie remarquable.

Lebel-sur-Quévillon
Lebel-sur-Quévillon est caractérisée par un secteur de services très réduit, par l'éloignement des centres urbains et par l'isolement géographique, social et culturel. Toute l'activité de la papetière Domtar commande les cycles de la vie économique. Les Quévillonnais sont on ne peut plus fiers de ce qu'ils ont bâti et ont développé un solide sentiment d'appartenance.

Chapais
Ville voisine de Chibougamau, Chapais est née de l'industrie minière désormais inactive. C'est une entreprise de bois de sciage qui représente le principal employeur de la localité. La revalorisation de la biomasse, identifiée comme l'un des moyens de diversifier l'économie, a mené à la création de la première usine de cogénération au Québec. Les épreuves vécues par la communauté a permis de développer un sentiment d'appartenance et une identité locale très forte.

Valcanton et Villebois
Les ressources agricoles et forestières ont attiré les premiers colons autour de 1935 dans les localités de Valcanton et Villebois, situées à la frontière de la municipalité de la Baie-James, côtoyant de près l'Abitibi-Témiscamingue. La tradition d'entraide et de bénévolat, et l'émergence de projets novateurs, comme l'agriculture biologique, marquent Valcanton. On remarque qu'à Villebois l'attachement des résidants à leur milieu de vie favorise la rétention locale.

Matagami
Avec son industrie minière et forestière, Matagami a connu des années fastes de développement. Avec le début des travaux de la Baie-James, Matagami est devenue le centre névralgique des transports vers les chantiers hydroélectriques. Toutefois, la fermeture graduelle de certaines activités a causé, au fil des ans, des pertes d'emplois et un exode considérable.

Radisson
La localité de Radisson, vue des airs, ressemble à la Grande Ourse où la rue Des Groseillers encercle le centre-ville. La localité est née dès l'annonce du projet hydroélectrique de la Baie-James en 1971. On y a aménagé les infrastructures nécessaires pour l'installation des familles des travailleurs. L'amélioration du cadre de vie des résidants de Radisson est identifiée comme l'un des enjeux du futur.

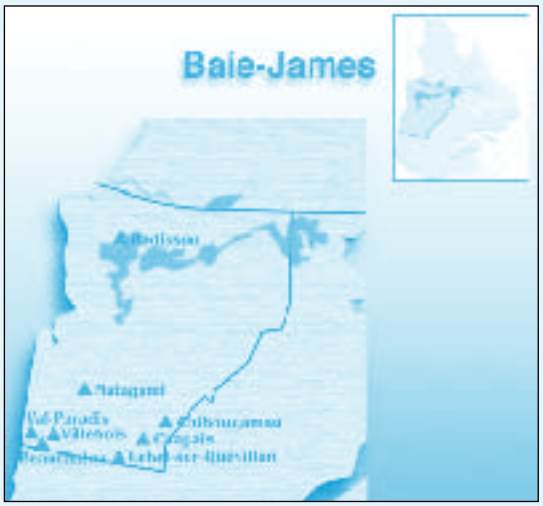

Connaissez-vous les Jamésiens ?

PAR CLAUDINE JACQUES,
AGENTE DE RECHERCHE CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAME

Cinquante ans marquent la présence des Jamésiens sur le territoire de la Baie-James, un territoire couvrant 300 000 km². Officiellement, ce n'est que depuis 1987 que la région du Nord-du-Québec existe. Elle englobe, au plan sociosanitaire, les régions suivantes : Nord-du-Québec (10), Nunavik (17) et Terres-Cries-de-la-Baie-James (18). Quant à elle, la « région sociosanitaire du Nord-du-Québec » regroupe les municipalités suivantes : Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Baie-James. Une convention entre les partenaires régionaux intersectoriels fait en sorte que le terme Jamésiens y désigne ces habitants.

En 2006, la population jamésienne s'estime à 14 999 habitants, soit 0,2 % de la population québécoise. On y retrouve une proportion plus importante de jeunes que dans l'ensemble du Québec (21,5 % et 17,5 % respectivement chez les 0-14 ans[1]) et les personnes âgées sont, toutes proportions gardées, deux fois moins nombreuses qu'au Québec (5,6 % comparé à 13,3 %). La jeunesse de la population jamésienne et un ratio plus élevé d'hommes (110) que de femmes (100) représentent les principales caractéristiques démographiques susceptibles d'expliquer certains écarts au plan de la santé et du bien-être[2] de la population lorsque l'on compare avec le Québec. Par exemple, la perception de l'état de santé par les Jamésiens tend à s'accroître et elle se compare avantageusement à celle des Québécois (61,9 % et 56,9 % respectivement).

Vraisemblablement, la région est fortement préoccupée par le manque de perspective économique qui n'est pas étranger au déclin démographique qui sévit dans chacune des communautés. En fait, la venue des Jamésiens dans le Nord-du-Québec a coïncidé avec le développement de l'activité économique reliée principalement au secteur primaire, soit l'agriculture dans le secteur sud-ouest de la région, suivi de près par l'extraction du minerai et la récolte forestière pour la plupart des municipalités, et enfin par la mise en chantier du plus grand complexe hydroélectrique, La Grande. La possibilité d'obtenir des emplois bien rémunérés a amené nombre de gens des régions limitrophes à installer leurs pénates au nord. Depuis ce temps, il en résulte une population moins scolarisée, mais active économiquement et présentant des revenus plus élevés qu'au Québec. Enfin, la population apparaît plutôt francophone et ayant peu d'origines ethniques diverses. On y retrouve en forte majorité des couples ayant plus d'enfants qu'au Québec et, par conséquent, moins de personnes vivant seules.

Malgré un bilan régional qui paraît plutôt favorable par rapport à celui de l'ensemble du Québec, l'analyse de ces caractéristiques sur plusieurs années montre des tendances un peu moins positives. On projette qu'entre 2005 et 2015 seuls les aînés connaîtront un accroissement de leur proportion, et particulièrement les plus âgés (75 ans ou plus). Ce phénomène en émergence, en raison de la création récente des municipalités jamésiennes, supposera une nouvelle philosophie d'intervention et d'action dans le milieu.

Le vieillissement de la population s'observe aussi par une baisse de la natalité, une hausse du taux de mortalité et un exode croissant. Malgré tout, le sentiment d'appartenance à la communauté est fort (73,9 %, alors qu'au Québec il est de 58,2 %) et les Jamésiens se disent beaucoup plus impliqués dans leur milieu (39,2 % sont membres d'un organisme sans but lucratif; 26,5 % au Québec).

Aussi, pour la première fois en 2001, le taux de chômage est plus élevé chez les Jamésiens (13,1 %) que chez les Québécois (8,2 %). Cette hausse du taux de chômage est notamment attribuable à la situation économique des hommes de la région, alors que les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail. Bien que les données sur les types d'industries ne soient pas comparables avec les recensements antérieurs en raison d'une nouvelle classification utilisée, ce sont 15,9 % des emplois de la population active totale des 15 ans ou plus qui se retrouvent dans le secteur primaire[3], alors que pour le Québec cette proportion n'est que de 3,2 %. Cette comparaison place la région comme une région-ressource toujours importante. Quant à lui, le secteur de la fabrication regroupe 20,7 % des emplois en 2001, ce qui en fait le secteur le plus important de la région. On y trouve notamment les scieries et les usines de pâte à papier. Enfin, force est de constater la place dominante des emplois dans le secteur des services chez les Jamésiens, comparativement au secteur primaire. Les recensements ultérieurs nous permettront de vérifier si l'on assiste à une tertiarisation des emplois dans la région, possiblement liée à la place accrue des femmes sur le marché du travail dans le secteur des services, en compensation des pertes d'emplois massives dans les emplois traditionnellement occupés par les hommes.

Enfin, la population des 20 ans ou plus tend à être de plus en plus scolarisée. Toutefois, la proportion de personnes ayant fait des études universitaires (10,6 %) est loin de rejoindre celle du Québec (20,3 %). Comme le veut la tendance, bien que le niveau de scolarité des Jamésiens soit inférieur à celui de l'ensemble du Québec, le revenu total médian des personnes âgées de 15 ans ou plus est de 24 025 $, ce qui le situe au-dessus de celui enregistré pour le Québec (20 665 $). Historiquement, la région offre des emplois demandant peu de scolarité et offrant des salaires relativement élevés. Dans la région, l'adéquation entre faible scolarité et faible revenu n'est pas aussi claire et n'a peut-être pas le même impact sur les conditions de vie.

En somme, la géographie, l'histoire de la région et les événements démographiques questionnent l'état de santé même des collectivités. Comment, dans une région qui décline, assurer un renouvellement des générations, une offre adéquate de services et une qualité de vie intéressante ? Le développement social devient alors une condition de succès de l'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

[1] Statistiques Canada, recensement 2001.

[2] Les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes proviennent du Fichier de partage de l'Institut de la statistique du Québec. Par ailleurs, pour rendre comparable la région au Québec, seule la base de sondage téléphonique fut utilisée dans la plupart des cas. Ainsi, les données du Québec constituent des données non officielles.

[3] Le secteur primaire comprend les industries de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, ainsi que celles de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Les exigences du développement

Entrevue avec Gérald Lemoyne, président de la Conférence régionale des élus de la Baie-James

RÉDACTION PAR JEAN TREMBLAY ET MANON RIVARD
PROPOS RECUEILLIS PAR NATHALIE TRUCHON ET JULIE PELLETIER

La revue *Développement social* vous propose ainsi une entrevue avec Gérald Lemoyne, président de la Conférence régionale des élus de la Baie-James depuis juin 2005, qui dresse la liste des enjeux et défis à relever par l'ensemble de la population.

Quels sont les enjeux du développement régional et de la décentralisation ?

Actuellement, Gérald Lemoyne a deux priorités en tête de liste. Avec la récente entente sur le bois d'œuvre et les répercussions sur l'ensemble de l'industrie forestière au Québec, le Nord-du-Québec, qui compte 2 200 emplois dans ce secteur, doit réagir face à cette crise qui fait ombrage au développement social. « *Première chose, c'est le maintien des emplois qui nous importe. Si on crée des emplois, mais qu'on en perd à mesure, on n'a rien gagné.* » La création d'emploi arrive deuxième au sein de ses priorités. « *Si on veut pouvoir avancer et avoir un avenir pour les gens qui veulent venir habiter notre région, ça nous prend des emplois. C'est la base minimum pour avoir une vie économique, des services, et si on n'a pas ça, ce sera difficile d'attirer des gens* », explique-t-il en citant l'exemple qu'au-delà du niveau d'emploi plusieurs songent à s'installer pour y passer leur retraite. « *On a un milieu de vie intéressant chez nous. Actuellement, on constate que plusieurs souhaitent venir y prendre leur retraite. On mise là-dessus de plus en plus !* »

La Conférence régionale des élus de la Baie-James travaille présentement à son plan quinquennal. Toutefois, M. Lemoyne avoue qu'ils sont beaucoup plus à éteindre des feux qu'à planifier l'avenir. « *Évidemment, on est toujours à cette planification-là, on travaille sur un paquet de comités. Mais on vit actuellement la crise forestière. On vit cela, nous, de façon journalière. Les travailleurs et travailleuses de nos milieux qui sont sans emploi longtemps dans certains cas, dans d'autres, ils ne savent pas s'ils vont travailler le mois prochain, alors il y a une crise majeure.* »

Dans ce contexte, le développement est fait localement mais non de façon isolée. Les rapports entre tous les acteurs sont excellents, incluant les Cris et les Inuits, basés sur des rencontres régulières et fréquentes. « *L'éloignement a des avantages ! Les longues distances se prêtent à une bonne réflexion lorsqu'on est en voiture. Et quand on se rencontre, on est longtemps ensemble, ce qui nous fournit des occasions de partage. L'éloignement nous rapproche !* » affirme avec humour M. Lemoyne.

MONSIEUR GÉRALD LEMOYNE, PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES, PRÉSIDENT DE LA MUNICIPALITÉ BAIE-JAMES AINSI QUE MAIRE DE LA VILLE DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON.
PHOTO : STÉPHANE McKENZIE, CRÉBJ.

Le projet gouvernemental de décentralisation peut permettre aux municipalités d'être plus actives sur la scène du développement, incluant le développement social. Dans ce contexte, « *le gouvernement doit donner le pouvoir et les moyens aux régions. Parce que si on a le pouvoir, mais qu'on n'a pas les moyens, ça ne marche pas. On ne veut pas juste une déclaration ! En résumé, c'est pouvoir et moyens* », raconte Gérald Lemoyne en confiant y résider depuis 38 ans sans avoir la prétention de connaître la région de fond en comble.

S'il y a une région où les pouvoirs doivent être décentralisés, c'est bien la Baie-James, car « *il est impossible de gérer la région de façon intelligente à partir du central, pas par mauvaise volonté, mais parce que nous sommes tellement différents.* » En effet, le Nord-du-Québec avec ses 718 229 km^2 représente 60 % du territoire de la province. De par son immensité et sa diversité culturelle — Cris, Inuits, Jamésiens —, elle fait figure de région unique au Québec .

Celui qui occupe également le poste de maire de la municipalité de Baie-James (depuis 2002) et de Lebel-sur-Quévillon (depuis 1994) soutient qu'au-delà de cette décentralisation des liens serrés entre les différents acteurs restent primor-

(suite à la page 50)

LA JAMÉSIE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

(suite de la page 49)

diaux au sein de la CRÉ. « *On doit avoir beaucoup plus d'acteurs autour de la table que d'élus municipaux. C'est difficile de posséder des connaissances aussi larges que l'ensemble des acteurs. Comme on a un grand territoire, les connaissances de chacun sont essentielles.* »

Pour soutenir le développement social de la région, M. Lemoyne est aussi convaincu des capacités des acteurs de la région. « *On n'a pas besoin d'attendre après personne pour faire cela. Mais on a besoin de moyens. Il faut décider localement qu'on va s'impliquer dans le développement social. C'est relativement long, mais c'est important parce que l'on vise la qualité de vie. Je ne vois pas ce que le gouvernement nous apporterait de plus. Mais a-t-on des pouvoirs supplémentaires pour ce faire ?* »

Différences culturelles

De plus, le Nord-du-Québec est marqué par des différences culturelles et sociales importantes. Y a-t-il des partenariats socio-économiques pour tisser des relations entre eux ? « *Il y en a, mais très peu. Pas assez à notre goût du moins !* » lance-t-il en parlant d'un projet de réseau large bande sur le territoire de la Baie-James en collaboration avec les Cris. « *On se rencontre, Cris, Inuits, Jamésiens, parce qu'on est souvent touchés par des problématiques semblables. On travaille donc souvent ensemble, on s'entraide. [...] Mais on a beaucoup de travail à faire pour développer un sentiment d'appartenance à la grandeur de la région, notamment en matière de transport. Et, au-delà des différences culturelles, aucune route ne relie les communautés inuites au reste de la région.* »

Il voit des possibilités d'organiser des rencontres, mais avoue qu'il n'y a pas de projets pour le moment en nous rappelant qu'une mission d'Inuits était venue rendre visite à l'équipe des intervenants de Lebel-sur-Quévillon qui gérait les contrecoups d'une vague de suicides. Les Inuits voulaient s'inspirer des façons de faire et possiblement mieux gérer leur propre problématique dans les villages.

Qualité de vie

« *La qualité de vie, il n'y a pas de recette universelle pour ça. C'est très relatif à chacun. À partir du moment où la qualité de vie est relative à chacun, il faut qu'on travaille en commun avec les gens du milieu et qu'on écoute leurs revendications.* » Bon nombre des citoyens, en raison d'une grande qualité de vie dans le Nord-du-Québec, se trouvent à être impliqués dans leur milieu, selon monsieur Lemoyne. Sa mission comme leader revient alors à trouver les moyens d'impliquer davantage sa population. Mais comment y parvenir ? M. Lemoyne reconnaît la pertinence d'améliorer les infrastructures qui permettent aux gens de tisser des liens. Malgré des coûts financiers qui y sont rattachés, c'est une somme bien minime comparativement aux bénéfices sociaux engendrés. « *Au niveau municipal, on a consulté nos retraités lors d'un souper annuel. On les reçoit, on s'informe d'eux, et ils nous disent qu'ils aimeraient avoir une activité sociale comme les quilles. Plusieurs retraités habitaient la même ville et ne se parlaient même pas. Mais désormais, avec cette activité, ils ont tissé des liens d'amitié.* »

Qu'en est-il du sentiment d'appartenance ?

Le sentiment d'appartenance est très fort au niveau local, les gens des différentes communautés *relativement isolées* de la Baie-James ayant peu de contact les uns avec autres. Au niveau régional, le sentiment d'appartenance « *n'est pas très développé à ce moment-ci, car,* dit-il honnêtement, *c'est difficile d'appartenir à quelque chose qu'on ne connaît pas. Aussi, pour une région grande comme la nôtre, c'est difficile de rejoindre tout le monde.* »

C'est un défi de taille qui concerne tout le monde, M. Lemoyne sait que ce sentiment se développe quand « on partage sur des problèmes et qu'on trouve les solutions ». À la Baie-James, on connaît les forces et les faiblesses de la région, ce qui facilite les actions. Les projets se développent. Par exemple, le rassemblement jeunesse est mis en branle dans l'optique de regrouper les jeunes de la région et un projet de radio communautaire régionale est à l'aube de voir le jour. « *Si on arrive à partager davantage ce même territoire, on peut rassembler davantage les gens. Il doit y avoir un désir d'implication et une volonté chez la population. Sinon, il sera impossible à développer, le sentiment d'appartenance ! Mais, de plus en plus on rencontre des gens qui s'identifient à la région.* », ce qui réconforte M. Lemoyne.

Sa réflexion sur l'avenir de la région, sur le développement de la qualité de vie n'est pas terminée. « *C'est mon objectif ultime. On a choisi de vivre dans le milieu, d'avoir une job, des activités. On souhaite tous que nos enfants demeurent dans la région* », lance-t-il en terminant.

> ***« L'éloignement a des avantages ! Les longues distances se prêtent à une bonne réflexion lorsqu'on est en voiture. Et quand on se rencontre, on est longtemps ensemble, ce qui nous fournit des occasions de partage. L'éloignement nous rapproche ! »***

Le développement social et des communautés

Une stratégie de premier choix

Entrevue avec la Directrice de santé publique du CRSSS de la Baie-James

Dre Blandine Piquet-Gauthier

PAR NATHALIE TRUCHON
COORDONNATRICE DU COMITÉ RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA BAIE-JAMES

La région du Nord-du-Québec présente un certain nombre de particularités tant au plan de son étendue qu'en termes démographiques et culturels. Les sept communautés jamésiennes qui la composent sont non seulement éloignées des grands centres, mais elles sont également éloignées les unes des autres. En effet, à peine 15 000 habitants se partagent un territoire de quelque 300 000 kilomètres carrés. Dans ces conditions, difficile pour les intervenants régionaux de faire du mur à mur. La solution ? S'adapter à la réalité particulière de chacun des milieux. C'est dans ce contexte qu'intervient la Direction de santé publique (DPS) du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, dirigée par la docteure Blandine Piquet-Gauthier, dont la stratégie d'intervention est articulée autour de l'approche du développement social et du développement des communautés.

« Cette approche, nous le croyons fermement, a un impact sur la santé et le bien-être de la population. La Jamésie est une jeune région, habitée par une population tout aussi jeune qui se perçoit comme étant en bonne santé contrairement aux autres populations du Québec, malgré la décroissance qu'elle vit actuellement. Les collectivités, isolées les unes des autres, présentent chacune une réalité qui leur est propre, que ce soit en termes d'histoire, d'appartenance, de contexte de développement économique ou de dynamique communautaire, et elles sont toutes très réceptives aux initiatives favorisant leur propre prise en charge », d'expliquer la docteure.. *« Alors que dans l'une, le sentiment d'appartenance est bien présent au sein de la population, qui s'est engagée dans un véritable projet de vie, dans une autre, en revanche, l'enracinement est plus fragile, et c'est le projet de travail qui domine. Chacune a ses défis à relever en fonction de son potentiel de développement local pour occuper pleinement la place qui lui revient sur l'échiquier régional. C'est dans cette optique que la Direction de santé publique, composée d'une petite équipe d'une quinzaine de personnes, en est venue à privilégier le développement social et des communautés »*, ajoute-t-elle.

DRE BLANDINE PIQUET-GAUTHIER, DIRECTRICE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES

Le plan d'action 2004-2007 en santé publique du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, intitulé *Vers un développement durable pour des communautés et des individus en santé,* illustre bien cette volonté de s'impliquer au sein des communautés. D'ailleurs, en février dernier, la DSP a recruté une ressource à temps complet dédiée à la coordination des activités en développement social et en développement des communautés qu'elle mène sur le territoire.

« D'une part, de poursuivre la docteure Piquet-Gauthier, *ce sont l'ensemble des communautés qui sont ciblées grâce à des interventions d'envergure régionale et locale. Sur le plan régional, la DSP compte favoriser la concertation régionale en assurant la pérennité du Comité de développement social de la Baie-James, fondé en 2000, et dont elle est l'un des instigateurs avec la Commission scolaire de la Baie-James, la Conférence régionale des élus, à l'époque le CRD, ainsi que les ministères des Régions et de la Solidarité sociale — Emploi-Québec. Nous avons collaboré de très près en assurant le fonctionnement du comité ainsi que le financement de plusieurs activités. Cela se poursuit via l'entente spécifique en développement social conclue avec trois autres partenaires régionaux et le Comité de développement social de la Baie-James. Pour les trois prochaines années, notre participation financière annuelle, établie à 95 000 $, aidera les communautés à financer leur propre projet de développement. »*

Au niveau local, la DSP s'est activée à encourager les municipalités à former un comité Villes et Villages en santé (VVS) et à les soutenir dans leur mise en place. Résultat : chacune des sept municipalités s'est jointe au Réseau québécois Villes et Villages en santé (RQVVS), faisant de la région du Nord-du-Québec la première région en santé. *« Nous soutenons leurs actions et, dans le cadre de leur adhésion au RQVVS, nous avons réalisé leur Portrait de communauté, un outil de référence qui vise à mobiliser la population autour des enjeux de la communauté en présentant le profil sociodémographique, historique et culturel. »*

Toujours dans le souci de maintenir la concertation et l'intersectorialité, tous les projets soumis en fonction du programme Sécurité alimentaire, des cuisines collectives pour la plupart, sont analysés avec la participation du Comité de développement social de la Baie-James. Mais il importe également d'agir de façon globale et intégrée. Il s'agit ni plus ni moins d'une véritable philosophie d'intervention.

(suite page 52)

(Suite de la page 51)

D'autre part, l'établissement de milieux sains et en santé passe inévitablement par les écoles. Ainsi, l'approche École en santé est déployée dans l'ensemble du réseau scolaire jamésien au moins depuis 2000. Aujourd'hui, toutes les écoles de la Commission scolaire de la Baie-James de même que l'école McLean Memorial de Chibougamau (école anglophone), adhèrent à cette approche. « *École en santé permet de combiner les interventions du secteur de la santé et du milieu scolaire en matière de prévention et de promotion de la santé et de saines habitudes de vie. Au même titre que le développement social, cette approche mise sur l'amélioration de la qualité de vie et du sentiment d'appartenance, non seulement envers l'école, mais envers la communauté, rendant ainsi les jeunes plus ouverts À leur environnement en général* », de préciser la docteure Blandine Piquet-Gauthier.

De façon générale, comment se porte le développement social au Nord-du-Québec sur le territoire de la Jamésie ? Visiblement assez bien, à la lumière de toutes les réalisations survenues au cours des cinq dernières années. « *De mieux en mieux même. Avec la décroissance, l'éloignement, le ralentissement économique des secteurs minier et forestier, plus menaçant pour certaines collectivités, les défis demeurent de taille. Dans un tel contexte, les considérations économiques prennent trop souvent le pas sur les considérations sociales, la qualité de vie, voire même l'équilibre de certaines populations moins favorisées. Mais nous sommes fiers d'avoir mis en place des conditions qui vont permettre de poursuivre le développement de la région dans le but d'améliorer la santé et le bien-être de la population jamésienne* », de conclure la docteure.

Les mesures pour la foresterie dans le Nord-du-Québec vont-elles suffire ?

PAR DANIÈLE AVELINE
COMITÉ DE RÉDACTION

Quand on sait que le Nord-du-Québec se classe au deuxième rang quant à la superficie du territoire forestier productif et génère 2 200 emplois dans ce secteur, on réalise l'impact d'une telle crise pour cette région qui jusqu'ici jouissait d'un revenu familial moyen de 52 710 $, l'un des plus élevés au Canada !

Les régions québécoises actuellement ébranlées par des fermetures de scieries (fermeture de 36 usines depuis avril 2005, perte de 3 000 emplois et 4 000 mises en disponibilité temporaires) pourront compter sur certaines aides gouvernementales.

L'aide déjà existante au Québec, pour les municipalités mono-industrielles qui ne vivent que de la forêt, sera augmentée afin de diversifier leur économie. De nouvelles mesures seront mises de l'avant pour aider le secteur : des prêts aux entreprises et des mesures de gestion de l'industrie forestière. On sait cependant que les industries sont très endettées et ne dégagent pas de profits suffisants pour couvrir les frais d'intérêt de leurs dettes…

Le Plan fédéral (de 19 millions $ pour le Québec) pour venir en aide aux travailleurs âgés qui perdent leur emploi en région dans les secteurs en déclin comprendra des mesures de reclassement qui pourront être utilisées dans la région. C'est le provincial qui sera maître d'œuvre de la mesure et qui devra y injecter de son côté environ 6 millions. Par ailleurs, Québec a annoncé un plan pour la foresterie en deux volets : le reclassement des travailleurs, mais aussi le soutien au revenu pour assurer aux travailleurs d'avoir des revenus décents jusqu'à leur retraite s'ils ne trouvent pas de travail.

Est-ce que ces mesures seront suffisantes ? L'issue de la crise, qui semble structurelle, passera par une restructuration de l'ensemble de l'industrie avec une vision à long terme de développement durable de l'exploitation, la transformation de cette grande richesse qu'est la forêt du Québec et qui devrait conduire vers la recherche de nouveaux marchés (aménagement forestier de la forêt boréale, sous-produits de la forêt, pépinières, production d'éthanol, équipements forestiers, construction). Tout cela dans un contexte où le gouvernement ne voudra pas mettre en péril les ententes commerciales avec les États-Unis.

Cela ne pourra se faire qu'avec les régions, qui demandent haut et fort de gérer elles-mêmes leurs ressources. Est-ce que cette crise leur permettra cette fois-ci d'y parvenir ?

Signature d'une entente entre cinq partenaires régionaux

Un geste concret pour favoriser le développement social

PAR MANON SAMSON, COLLABORATION SPÉCIALE
ET NATHALIE TRUCHON, COORDONNATRICE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA BAIE-JAMES (CDSBJ)

LES REPRÉSENTANTS DES SIGNATAIRES DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE ONT PROCÉDÉ À L'ANNONCE OFFICIELLE, À CHIBOUGAMAU, DE LA CONCLUSION DE L'ENTENTE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL. DE GAUCHE À DROITE : MONSIEUR GHISLAIN DESJARDINS, DIRECTEUR DE LA DIRECTION RÉGIONALE NORD-DU-QUÉBEC DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, MADAME DIANE LABOISSONNIÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE INTÉRIMAIRE DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES, MONSIEUR GÉRALD LEMOYNE, PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES, MONSIEUR RICHARD LECLERC, DIRECTEUR DE LA DIRECTION RÉGIONALE NORD-DU-QUÉBEC DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, AINSI QUE MARIE-CLAUDE LABBÉ, PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA BAIE-JAMES, ET NATHALIE TRUCHON, COORDONNATRICE DU CDSBJ.
PHOTO : STÉPHANE McKENZIE, CRÉBJ.

C'est maintenant chose faite, le Comité de développement social de la Baie-James (CDSBJ) a signé en juillet dernier, en compagnie de quatre partenaires régionaux, une entente spécifique en développement social se traduisant par des investissements de 465 000 $ pour les trois prochaines années et la mise sur pied d'une subvention destinée aux groupes de citoyens et organismes qui initieront des projets locaux et régionaux.

Cet engagement envers le comité et le développement social en lui-même est venu de la Conférence régionale des élus de la Baie-James, du ministère des Affaires municipales et des Régions, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, tous activement engagés au chapitre du développement régional. L'entente spécifique prévoit, de 2006 à 2009, des sommes annuelles de 155 000 $ pour le fonctionnement, des activités de promotion et la coordination des activités du Comité de développement social de la Baie-James et du développement des communautés. Également, la mise sur pied de la *Subvention à l'initiative sociale de la Jamésie* permettra d'allouer une enveloppe d'au moins 56 000 $ pour la première année pour le financement direct des projets locaux ou régionaux issus des municipalités jamésiennes. La somme pourrait être révisée à la hausse pour les années suivantes.

Renforcer les communautés

La subvention sera administrée par le Comité de développement social de la Baie-James, qui souhaite encourager les organismes et groupes de citoyens à s'impliquer dans l'organisation d'activités et d'événements rencontrant les valeurs et priorités contenues dans son plan d'action. Ainsi, les projets soumis devront viser la lutte à la pauvreté, aux inégalités et à l'exclusion, la promotion du développement social, le développement local et régional ou encore le renforcement des communautés et du tissu social.

« *Les initiatives en développement social permettent d'agir au cœur même des milieux de vie, là où les individus seront touchés personnellement, socialement et collectivement et où l'amélioration de la qualité de vie est une priorité* », d'expliquer Mme Marie-Claude Labbé, présidente du CDSBJ.

En signant l'entente spécifique en développement social, les partenaires se sont fixé comme objectifs principaux d'accroître la concertation locale et régionale tout en favorisant l'intersectorialité et l'harmonisation des actions de tous les intervenants socioéconomiques concernés par le développement social en Jamésie. Suite logique du Colloque régional sur le développement social, qui se déroulait à Lebel-sur-Quévillon en 2003 sous le thème : « Vivre le Nord-du-Québec, quand le social rejoint l'économique », cette entente vise également à permettre la réalisation de projets élaborés dans la perspective des constats et des priorités de développement retenus lors de ce même colloque et pour lesquels s'est engagé le CDSBJ en les intégrant dans son plan d'action. Finalement, elle a aussi pour objectif de soutenir chacune des communautés dans leur volonté de développer l'implication, le sentiment d'appartenance et la qualité de vie des citoyens.

« La conclusion de cette entente et le fait que cinq partenaires régionaux s'y soient engagés confirment l'importance d'investir dans la qualité de vie d'un territoire parallèlement à tout ce qui se fait en termes de développement économique. Nous vivons dans une région dont les ressources naturelles sont sollicitées de toutes parts, et nos populations ont très peu à dire sur les modes d'exploitation. Si ceux-ci sont rentables économiquement, ils entraînent parfois des coûts sociaux élevés et les contrecoups sont souvent difficiles à absorber », d'ajouter Mme Labbé.

Suivi de l'entente

L'entente a nécessité la formation d'un comité de gestion de même que d'un comité de suivi. Le comité de gestion regroupe sept personnes, dont un représentant de chacun des signataires ainsi que deux représentantes des secteurs communautaires. Le comité de gestion procède à l'analyse des demandes et émet ses recommandations au CDSBJ ainsi qu'à la CRÉ de la Baie-James. Quant au comité de suivi, il interpellera un représentant des cinq signataires et aura la responsabilité d'assurer la mise en œuvre de l'entente, de l'évaluer annuellement et de statuer sur l'opportunité de la poursuivre pour la deuxième et la troisième année, soit jusqu'en 2009.

Le Comité développement social de la Baie-James

Vision, concertation, action

PAR NATHALIE TRUCHON
COORDONNATRICE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA BAIE-JAMES (CDSBJ)

Les membres du Comité de développement social de la Baie-James (CDSBJ) ont adopté en 2006 un slogan pour accompagner le logotype qui les représente. C'est donc par la vision, la concertation et l'action qu'ils entendent honorer les termes de l'entente spécifique signée récemment et ainsi mener leurs interventions en développement social sur le territoire de la Baie-James.

Le CDSBJ amorce la deuxième année de son plan d'action triennal, et l'entente spécifique tombe à point puisqu'elle lui permettra d'atteindre plusieurs objectifs qu'il s'était fixés pour l'an deux. Ainsi donc, le souhait de hausser et soutenir la participation et l'implication des citoyens et citoyennes dans le développement local et régional, de contribuer à la vitalité des organismes communautaires et d'accroître et maintenir un sentiment d'appartenance local et régional pourra se réaliser grâce à la subvention qui viendra en aide aux organismes qui auront soumis des projets dans le cadre de la *Subvention à l'initiative sociale de la Jamésie*.

En septembre dernier, le CDSBJ a adopté un plan de communication qui prévoit une série de moyens visant à promouvoir les actions en développement social et à sensibiliser les leaders des diverses communautés, y compris les leaders du secteur privé et le grand public, aux enjeux sociaux du développement local et régional.

Quant au plan d'action adopté en 2005, celui-ci sera actualisé suivant les résultats d'une étude sur le potentiel des communautés jamésiennes au regard de la prise en charge de leur développement local. Cette étude, coordonnée par la Direction de santé publique du CRSSS de la Baie-James et menée par la coopérative Niska, est en voie de connaître son dénouement. Le diagnostic de chacune des communautés sera soumis au comité de pilotage de l'étude, formé de membres du CDSBJ et de la Direction de santé publique. C'est ce même diagnostic qui orientera les collectivités dans leur prise en charge.

Créé en 2000, le CDSBJ s'est donné pour mission de développer une solidarité et une responsabilisation collective du développement social en favorisant et en soutenant les actions et les initiatives du milieu en matière de maintien et d'amélioration de la qualité de vie. Le comité réunit vingt représentants de divers ministères et organismes gouvernementaux, paragouvernementaux, communautaires et socioculturels. Cette dynamique intersectorielle a mené à diverses interventions sur le terrain, dont un colloque ayant pour thème « Vivre le Nord-du-Québec, quand le social rejoint l'économique » en 2003. L'événement a réuni une centaine d'intervenants locaux et régionaux venus débattre des grands enjeux de développement dans le Nord-du-Québec, notamment en matière de qualité de vie, d'appartenance régionale et de développement. Les discussions qui se sont poursuivies tout au long du colloque ont permis au CDSBJ, entre autres, de dégager les quatre axes d'intervention prioritaires qui allaient guider ses actions :

- la promotion du développement social à l'échelle régionale;
- le renforcement des communautés et du tissu social;
- la lutte à la pauvreté et ses conséquences;
- le développement local et régional.

LES MEMBRES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA BAIE-JAMES, DE GAUCHE À DROITE : 1) MARIE-CLAUDE LABBÉ, CENTRE DE SANTÉ LEBEL, 2) GENEVIÈVE BEAUCHEMIN, CRÉ DE LA BAIE-JAMES, 3) PATRICIA HÉBERT, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, 4) SONIA LEBLANC, SADC DE MATAGAMI, 5) GINETTE LABERGE, COMITÉ CONDITION FÉMININE BAIE-JAMES, 6) GERMAIN PROVENCHER, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE — SÉCURITÉ DU REVENU, 7) NICOLE GOSSELIN, EMPLOI-QUÉBEC, 8) SANDRA ST-PIERRE, TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES NORD-DU-QUÉBEC (TROC-10), 9) MANON LAPORTE, CRSSS DE LA BAIE-JAMES — DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE, 10) MARIE-CLAUDE HÉNAULT, CENTRE DE SANTÉ ISLE-DIEU DE MATAGAMI, 11) NATHALIE TRUCHON, CRSSS DE LA BAIE-JAMES, DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE.

ABSENTS SUR LA PHOTO : 12) DOMINIQUE SIMARD, SADC DE CHIBOUGAMAU-CHAPAIS, 13) MARIE-JOSÉE ROUSSEL, CENTRE DE SANTÉ DE RADISSON, 14) CÉCILE PHILIPPON, LOCALITÉ DE VALCANTON, 15) JEAN-JACQUES BOUILLON, LOCALITÉ DE VILLEBOIS, 16) ÉLIZABETH HARVEY, CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES À CHIBOUGAMAU, 17) LOUISE DUPLESSIS, REPRÉSENTANTE DE LA VILLE DE CHAPAIS, 18) PATRICK COMPARTINO, COMMISSION SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, 19) MARIO FORTIN, CJE DE LA JAMÉSIE, 20) MIREILLE LECHASSEUR, CENTRE DE SANTÉ DE CHIBOUGAMAU.

D'autres défis attendent le CDSBJ au cours des prochaines années. Parmi eux, la mise sur pied d'un comité de développement social au sein de chacune des collectivités, en interaction constante avec le comité régional. Par ses actions, le comité souhaite favoriser la mobilisation de chacun des milieux autour des préoccupations locales afin de stimuler l'*empowerment* communautaire et, ainsi, renforcer le sentiment d'appartenance et la qualité de vie en Jamésie.

Les sept localités de la région ont maintenant leur portrait !

PAR MARIE-CLAUDE Mc NICOLL
AGENTE DE RECHERCHE À LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE, CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES

Entre 2001 et 2006, la Direction de santé publique du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James a entrepris la réalisation des portraits de toutes les collectivités de la région du Nord-du-Québec, soit Lebel-sur-Quévillon, Chapais, Valcanton, Villebois, Chibougamau, Radisson et Matagami. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche *Villes et Villages en santé* (VVS). Ces portraits s'avèrent un outil au service de la collectivité afin de mobiliser les différents secteurs concernés par la santé et le bien-être de la population.

De façon plus spécifique, les portraits visent à développer une vision commune et globale de la collectivité en favorisant le partage des connaissances sectorielles ainsi qu'en encourageant la collaboration entre les différents partenaires. Autrement dit, les portraits constituent une photo prise à partir de réflexions et de questionnements d'acteurs impliqués dans la vie communautaire et ce, à un moment donné selon des angles précis.

Cette démarche permet d'en arriver à des constats spécifiques à chaque localité de façon à mettre en évidence la capacité de développement de la ccollectivité à partir des contraintes afin de les dépasser et des potentiels pour les maximiser. À vrai dire, les sept portraits reflètent les préoccupations et les réalités propres aux divers milieux de vie de la région et, pour chacun, des opportunités traduites sous forme de forces vives du milieu ont été soulevées. Enfin, comme les sept portraits s'avèrent un diagnostic collectif portant sur les forces et les éléments à améliorer, des enjeux et des perspectives ont été émis dans l'optique d'aider les collectivités dans l'élaboration de leur plan d'action.

L'élaboration d'un portrait repose sur la mise en place d'un comité de travail composé de quatre personnes : deux informateurs clés, c'est-à-dire des personnes qui habitent la localité à l'étude et qui connaissent bien la réalité, une personne-ressource, issue elle aussi de la localité, qui veille à la logistique de la démarche, et une agente de recherche de la Direction de santé publique qui coordonne les travaux et qui soutient la démarche. Ces quatre personnes sont présentes à toutes les étapes, car elles s'assurent de la validité des données, des propos retenus et de la démarche en général.

La recherche de documents importants (données socio-démographiques, économiques), de faits d'actualité d'archives sert ensuite à produire un dossier de consultation et à élaborer une grille d'animation pour la collecte de données qui, elle, se déroulera sous forme de groupes de discussion avec des résidants : une première rencontre avec des décideurs et une autre avec des citoyens impliqués dans la vie communautaire. La sélection des participants se fait rigoureusement par les membres du comité de travail selon deux perspectives : sectorielle (économique, culturel, éducation, affaires, sécurité, etc.) et par cycle de vie (jeunes, jeunes adultes, adultes, retraités, etc.). Autant que possible, le comité tente de rejoindre un représentant d'un secteur pour le groupe des décideurs et son homologue pour celui des citoyens. Les propos recueillis servent de matière première à l'écriture du portait. S'ensuit une période de rédaction, de lecture, de validation et de bonification du contenu par les membres du comité de travail.

Ce que nous apprennent ces portraits

Un fil conducteur tisse la trame de fond de chaque portrait. En effet, certaines récurrences apparaissent dans le sens des propos des décideurs et des citoyens pour une localité donnée. De sorte qu'un thème central teinte l'esprit de chaque constat, forces et enjeux soulevés à l'échelle locale. En guise d'exemple, il ressort du portait de Lebel-sur-Quévillon une nécessité de recentrer les valeurs de la communauté autour de la famille, des enfants et de la collectivité. À Chapais, la trame de fond est celle de la revitalisation sous toutes ses formes : économique, sociale mais aussi collective. D'une fusion administrative est née Valcanton, et le portrait témoigne d'une volonté d'harmoniser cette fusion à d'autres niveaux de la vision collective. À Villebois, le positionnement par rapport au devenir de la collectivité donne le ton aux constats effectués et aux enjeux. Quant à lui, le portait de la communauté de Chibougamau fait apparaître que la localité doit façonner davantage son identité afin de prendre sa place et ce, tant à l'échelle régionale qu'avec les collectivités cries avoisinantes tandis qu'à Radisson il ressort qu'une pleine et concrète reconnaissance de la particularité de son statut doit être envisagée. Enfin, à Matagami, les résidants se sont vraiment faits entendre en regard de leur volonté d'être dans l'action et d'envisager des solutions plutôt qu'être dans l'attente.

Toutes ces pistes en disent long sur les dynamiques locales, et elles ne peuvent qu'être utiles aux partenaires concernés par le développement social des collectivités dans leurs efforts de concertation. En somme, les portraits représentent un outil de mobilisation parce qu'ils dressent les grandes priorités d'action partagées collectivement et qu'ils permettent d'harmoniser les interventions dans l'intérêt de la collectivité.

Matagami :

« ici on est habitué à se prendre en main, on est prêt devant n'importe quelle éventualité » — René Dubé, maire de Matagami

RÉDACTION : DANIÈLE AVELINE
ENTREVUE : JEAN TREMBLAY, COMITÉ DE RÉDACTION

« Le territoire de Matagami était occupé bien avant l'arrivée de l'homme blanc. Au 17e siècle déjà, les Cris de la région faisaient la traite des fourrures avec les Anglais de la Baie-James et les Français de l'Abitibi et du Témiscamingue[1]. »

La ville fondée en 1963 doit son origine à l'exploration minière. Au milieu des années 50, cinq compagnies minières se sont unies afin de prospecter dans la région et, en 1960, trois mines seront ouvertes : Lac-Matagami, Orchan et New Hosco, contribuant ainsi à la naissance de la municipalité. En 1979, Noranda devient le propriétaire exclusif et emploie plus de 200 travailleurs. Cette entreprise a fermé ses portes en 2004.

Au début des années 60, on exploite la forêt dans le secteur de Matagami par l'intermédiaire notamment de Domtar, autre gros employeur de la région.

LE MAIRE DE MATAGAMI, MONSIEUR RENÉ DUBÉ

M. René Dubé, maire de la municipalité, parle en ces termes de Matagami : « *On est une région éloignée, la municipalité la plus proche est à 180 km, on n'a pas d'autre choix que de se prendre en main et de décider de notre avenir.* » La façon de le faire a été de tabler sur la qualité de vie des résidants. La ville s'est dotée d'infrastructures impressionnantes pour une municipalité de moins 2000 habitants : une bibliothèque, une piscine, un terrain de balle, un centre de tennis et un aréna !

M. Dubé souligne le courage et la solidarité de sa collectivité : « *Avec l'annonce de la fermeture de la mine de Noranda et celle de retarder un autre projet qui était envisagé, le choc a été dur, et la collectivité a décidé de se prendre en main. On s'est donné une qualité de vie, on veut la garder. On s'attendait à une hécatombe, 230 personnes allaient perdre leur job ! Au contraire, les gens, au lieu de s'en aller, se sont mobilisés, et on a regardé ensemble les possibilités que la mine reparte.*

On a mis en place un comité d'action regroupant des élus, des gens du milieu, on a consulté toute la population pour avoir des idées, on a recueilli 284 idées qu'il a fallu trier : celles qui avaient du sens, qui pouvaient se faire. On a travaillé sur le maillage d'entreprises, on a analysé ce qui avait le plus de potentiel pour émerger.

Des microentreprises se sont développées à partir d'expériences et de savoir-faire des gens (restauration, soudeur, entreprises de services, etc.). Plus de 25 entreprises se sont crées en l'espace d'un an. Notre gros avantage, c'est d'être tissés serré, on est préoccupés par ce qui se passe chez le voisin et on va continuer à l'être. »

La Ville de Matagani continue à travailler avec les dirigeants de la mine, et, si cette dernière reprend ses activités, M. Dubé espère que Matagami pourrait revenir à une population d'un peu plus de 2000 habitants. Les résidants de Matagani se sont enracinés, et l'une des raisons a été l'achat de maisons. M. Dubé précise : « *C'est une ville minière, et toutes les maisons appartenaient dans le temps à Noranda. Depuis 1992, la mine a décidé de vendre les maisons, et les gens se sont approprié le milieu de vie. Les personnes sont devenues des résidants permanents propriétaires. Il y a des gens qui quittent, mais qui reviennent ici. On est comme une grande famille.* »
Quand on l'écoute, on comprend mieux l'importance du développement social d'une collectivité, notamment dans les moments les plus difficiles… « *On a une préoccupation majeure dans le développement social. La force d'une entreprise, c'est les gens qui y travaillent. Il faut aussi une bonne qualité de vie. Je dis aux jeunes : "Si tu aimes l'espace, le grand air, la pêche, la chasse, tu peux trouver ici ce que tu cherches"*".

Heureusement, il n'y a pas que de mauvaises nouvelles du côté minier. Le nouveau projet du groupe Falconbridge, visant le démarrage d'activités de construction pour l'exploitation du gisement de zinc *Persévérance* à Matagami va permettre d'injecter près de 50 millions de dollars annuellement dans la région et générera des retombées économiques importantes. La mine devrait employer 250 personnes pendant la période de construction et 225 durant l'exploitation de la mine.

On regarde aussi du côté de la foresterie, autre richesse importante depuis la création de Matagami : « *On s'est associés au gouvernement du Québec, qui a mis à notre disposition un fonds de 500 000 $ pour nous aider à diversifier notre écono-*

mie (c'était bien à la mode et cela continue de l'être). La municipalité, grâce au projet hydroélectrique de la Baie-James, a eu un retour de 525 000 $, on l'a mis sur la table aussi. » Un comité a été mis en place avec les représentants des gouvernements provincial et fédéral pour chercher des possibilités sur ce qui aurait le plus de chance de fonctionner. Même si les gouvernements suggéraient de prendre un démarcheur pour cibler un ensemble de projets, la communauté pensait autrement : « *Au lieu de payer quelqu'un qui surferait sur un ensemble de projets, on a préféré avoir un démarcheur spécialisé dans la forêt puisque c'est cela qu'on avait ciblé. Les gouvernements ont embarqué.* »

M. Dubé connaît bien les forces et les faiblesses de sa région et est très loquace lorsqu'il s'agit des perspectives économiques et de l'avenir de sa collectivité : « *La région a une ressource forestière importante; ce qui est clair, c'est qu' il y a beaucoup de bois qui descend ou qui monte vers des usines du Sud : on veut faire vivre nos usines à nous autres dans le Nord et avoir des emplois pour notre population*[2] ».

Alors que le gouvernement du Québec est en train d'élaborer une *Politique des territoires,* M. Dubé a un commentaire très à propos : « *Je suis fier d'être un citoyen d'ici. J'entends souvent des remarques : va-t-on continuer à subventionner les régions ? J'ai envie de questionner les gens de la métropole : s'il n'y a pas de personnes qui vivent ici pour s'occuper des mines, du bois, de l'hydroélectricité, que vont faire les gens des villes ? On veut donner le maximum à nos concitoyens pour qu'ils puissent travailler et demeurer ici. Si on a des mises à pied qui durent, en attendant on peut faire de la formation. Donnez-nous le pouvoir de gérer nos ressources, on va les exploiter, intelligemment pour avoir des retombées pour les gens de chez nous.* »

Espérons que la collectivité courageuse « tissée serré » de Matagami saura encore démontrer, face à l'importante crise du secteur forestier, qu'elle est « *prête, devant n'importe quelle éventualité* ». Elle aura besoin de l'aide des gouvernements. Les mesures annoncées y suffiront-elles ?

[1] Présentation de la région sur le site de la ville : http://www.matagami.com.

[2] Alors que la revue était en train de préparer son dossier sur le Nord-du-Québec, de bien mauvaises nouvelles attendaient la région avec une crise majeure annoncée de l'industrie forestière. Voir à cet effet l'article de la page 54.

À Matagami

Des actions concertées pour une meilleure qualité de vie

PAR JEAN TREMBLAY
COMITÉ DE RÉDACTION

LES MEMBRES DU COMITÉ MATAGAMI EN SANTÉ : PIERRE MOSES, ÉLAINE TREMBLAY, SONIA LEBLANC, CLAUDE NICOLAS, MARIE-CLAUDE HÉNAULT, MARIE-PAULE LABBÉ ET RICHARD LECLERC. ABSENTE DE LA PHOTO : CARMEN MACAMEAU.

C'est par le biais d'échanges, d'un sérieux travail de concertation et par la création de partenariats que le Comité Villes et Villages en santé de Matagami travaille depuis juin 2005 à l'amélioration de la qualité de vie de tous ses résidants.

Le tout jeune Comité s'est allié avec le département de santé publique pour rassembler une foule d'informations afin de dresser le Portrait de la communauté de Matagami, dont le lancement officiel a eu lieu le 13 septembre dernier.

Parallèlement à la réalisation de ce travail, le Comité VVS s'est attaqué à une lourde tâche, celle d'élaborer et de rédiger un plan d'action pour les trois prochaines années.

Fort du portrait de sa communauté et de son plan d'action, le Comité aura pour tâche, dès cet automne, d'établir les priorités de la prochaine année. À partir de ces objectifs, il s'agira de mettre en œuvre les actions nécessaires à leur concrétisation avec la collaboration d'un réseau de partenaires.

Et c'est parce que les membres du Comité restent à l'écoute des besoins des citoyens et des organismes qu'ils demeurent ouverts à la participation active de toutes les personnes intéressées à prendre part au développement du mieux-être collectif, de manière à exercer une réelle influence sur les décisions qui touchent leur qualité de vie.

Resserrer les liens dans la communauté de Lebel-sur-Quévillon

PAR MARIE-CLAUDE LABBÉ
POUR LE COMITÉ VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Le Comité Villes et Villages en santé de Lebel-sur-Quévillon fête en novembre 2006 ses cinq années d'existence. Voici donc l'histoire de ce petit comité qui réalise de grandes choses.

Le Comité est né à la suite des tragiques événements survenus de décembre 1999 à octobre 2000, alors que six jeunes hommes âgés entre 11 et 32 ans ont mis fin à leur vie. Cette onde de choc a eu un effet rassembleur sur les citoyens et les partenaires de la collectivité. Pour briser l'isolement, on a convenu de travailler ensemble pour le mieux-être des familles, des amis et des voisins. La réflexion a mené les hommes et les femmes de la région à revoir leurs priorités afin de consacrer davantage de temps à leur famille, à leurs enfants, aux gens de leur entourage et même à la collectivité.

Dès le début des rencontres en 2001, le comité s'est donné une structure ouverte où chacun pouvait participer. Ce fonctionnement a favorisé la mise en place de plusieurs comités selon les priorités déterminées par la communauté : familles, échanges des informations, collaboration, valorisation des initiatives locales, etc.

Les énergies ont alors été déployées vers la concertation et l'action. La concertation a permis aux différents partenaires de se connaître, de s'apprivoiser, d'échanger de l'information et de partager une vision commune de l'amélioration de la qualité de vie des Quévillonnais. Les nombreuses discussions et réflexions ont ensuite été mises en action sur le terrain par le Comité Villes et Villages en santé ou par les différentes organisations.

Le Comité Villes et Villages en santé s'est démarqué par la réalisation du Salon des organismes, par l'organisation des soirées Cinéma-pyjama, par le Gala Reconnaissance « La Ville dont vous êtes les héros » et par sa contribution à la naissance de comités tels que le Comité sur la toxicomanie et le Comité sur l'intimidation. En 2005, le Comité VVS s'est vu décerner un prix par le Réseau québécois de Villes et Villages en santé pour souligner les efforts consentis pour faire de la famille une priorité locale.

Avec le recul, des changements, et même les plus discrets, se font sentir. Les membres du Comité sont à même de constater une plus grande participation des parents aux activités de leur enfant. On remarque également que les organismes, les entreprises et les commerces ont véritablement adopté la pensée « famille » dans leur quotidien. Pour les organisations partenaires, les rencontres ont permis de développer une habitude de concertation sans précédent. Il devient pratique courante de voir des organismes s'associer dans l'organisation d'événements. « Tout seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin ! » est en train de devenir le crédo de toute la population.

EN 2005, LA MUNICIPALITÉ ET LE COMITÉ ORGANISATEUR DE LA SQF ONT UNI LEURS FORCES POUR OFFRIR UNE JOURNÉE MÉMORABLE POUR LA POPULATION. TOUTE LA JOURNÉE, DES ACTIVITÉS FURENT ORGANISÉES (VENTE DE GARAGE, SPECTACLE, FOIRE DES ADOS, JEUX GONFLABLES, FABRICATION D'UNE COURTEPOINTE GÉANTE), SUIVI PAR UN SOUPER GRATUIT POUR TOUTE LA POPULATION. PLUS DE 1100 PERSONNES ONT SOUPÉ ENSEMBLE.

Une situation économique difficile

Les changements de mentalité sont d'autant plus utiles compte tenu du contexte économique particulièrement difficile depuis novembre 2005 alors que l'entreprise Domtar annonçait la fermeture temporaire de son exploitation (pâtes, scierie et opérations forestières) causant la perte de 700 emplois directs.

Le Comité VVS s'est vu interpeller afin d'être un lieu de concertation et de mobilisation pour faire face à cette crise de l'industrie forestière. Jusqu'à présent, la crise a eu moins d'impact que prévu. Est-il possible que le Comité ait été un filet de sécurité grâce à la collaboration développée au cours des dernières années ? Est-il possible que les différentes interventions aient favorisé le développement de réseaux d'entraide ? Est-il possible que les familles soient plus à l'écoute des besoins de chacun de leurs membres ? D'autres facteurs pourraient-ils expliquer cette situation ? Il est difficile en ce moment de poser ce diagnostic, mais les cinq premières années de concertation ont initié un changement porteur d'espoir pour le développement social de la collectivité de Lebel-sur-Quévillon. Gageons que le rôle du Comité VVS se confirmera encore dans les prochaines années !

Après la récupération, un « Jardin d'espoir » pour le Comité Lebel environnement !

PAR MANON SAMSON
COLLABORATION SPÉCIALE

Au cours des derniers mois, le Comité Lebel environnement a poursuivi sans relâche son travail sur le terrain en consacrant tous les efforts nécessaires à l'aménagement d'un jardin communautaire, le « Jardin d'espoir ».

C'est au printemps que le Comité Lebel environnement a rencontré plusieurs organismes afin de connaître leur intérêt pour un jardin communautaire. Tous se sont montrés emballés par ce projet, et un comité pour le jardin communautaire a rapidement été mis en place. Grâce à une subvention du Comité de développement social de la Baie-James, la terre a été livrée cet automne, de manière à ce que le jardin soit fin prêt pour recevoir ses premières semences à l'été 2007.

Le jardin portera le nom de « Jardin d'espoir » en l'honneur de l'organisme pour les femmes, Îlot d'espoir, qui prête une partie de son terrain pour recevoir le jardin communautaire.

15 ans déjà !

Le Comité Lebel environnement est un organisme à but non lucratif formé au début des années 1990 à Lebel-sur-Quévillon, une petite municipalité de 3 002 habitants.

Après plusieurs années de travail, et grâce à une subvention d'Hydro-Québec dans le cadre du programme « Mise en valeur de l'environnement » et l'apport de la municipalité de Lebel-sur-Quévillon, le Comité Lebel environnement a réussi à faire installer, dans autant de points stratégiques, sept bacs de récupération pour le papier et le carton.

C'est à la suite d'une journée de réflexion, animée par le Centre de santé, qu'on a pu constater, en 2004, que la récupération figurait parmi les priorités des citoyens. Cet état de fait a véritablement donné un second souffle au Comité Lebel environnement, et un nouveau comité a été formé. Peu de temps après, un sondage réalisé auprès de la population a démontré l'intérêt des gens pour le recyclage de plusieurs matières : le papier et le carton, mais aussi le plastique, le métal et le verre. Ces résultats ont eu une influence positive sur les membres du conseil municipal qui acceptait de mettre en place la cueillette des matières recyclables à domicile. Cependant, la situation économique difficile que traverse la municipalité de Lebel-sur-Quévillon à cause de la fermeture temporaire de l'usine Domtar a amené les élus à décider de reporter à l'an prochain la récupération à domicile. Une affaire à suivre !

Rejoindre les jeunes

Si le Comité a continué son travail de sensibilisation en offrant à la population une formation sur le compostage, il inscrit aussi parmi ses projets de sensibilisation celui de rejoindre les jeunes afin de les sensibiliser à l'environnement pour éventuellement les intégrer dans un Comité Lebel environnement junior.

La Ville de Chapais : à l'écoute des besoins du milieu

PAR ANNICK LEBLANC
PSYCHOÉDUCATRICE AU CENTRE DE SANTÉ RENÉ-RICARD DE CHAPAIS

Les occasions d'affaires ont attiré bien des gens dans la région de Chapais. Certains croyaient venir « pour un an », mais surprise, ils en ont adopté le rythme de vie et ne sauraient plus s'en passer.

Consciente de cette réalité, la Ville de Chapais est soucieuse d'offrir des loisirs et des services répondant aux attentes de ses résidants et des nouveaux arrivants. Une corde s'ajoute maintenant à son arc, soit les services de la garderie « Peluches et Baluchons ». Ainsi, les parents pourront profiter de 21 places avec des services de garde de qualité tout en ne déboursant qu'une contribution réduite.

Le projet a nécessité un véritable travail d'équipe, une équipe formée de représentants de la municipalité, de la santé, de la commission scolaire et du développement économique de la région et où les compétences de chacun ont été mises à contribution pour présenter un plan de réalisation concret et détaillé.

Conscients que l'éducation des enfants va bien au-delà du noyau familial, tous les partenaires saluent l'installation de cette garderie comme un solide soutien à la famille. Pour le centre de santé qui agit en partenariat, on pourra suivre l'évolution de l'enfant dans un contexte de groupe en plus de travailler de concert vers l'atteinte des objectifs pour maximiser tout son potentiel.

Chibougamau, une ville jeune et soucieuse de son développement

PAR MANON SAMSON
COLLABORATION SPÉCIALE

Véritable carrefour entre le Nord et le Sud, Chibougamau ne cesse d'évoluer, et, comme le signifie si bien son nom en amérindien, elle est encore aujourd'hui un « lieu de rencontre ».

Le conseil municipal est bien conscient des enjeux du développement social pour sa municipalité et tient à réitérer son adhésion à Villes et Villages en santé. Comme toutes les villes jeunes, Chibougamau a à cœur le développement de sa communauté. S'ils sont désireux de favoriser le développement économique de la ville, les élus sont tout aussi soucieux d'assurer une grande qualité de vie aux citoyens et aux citoyennes.

Puisque la Ville est déjà engagée auprès des organismes intéressés par le bien-être de la communauté, l'adoption d'une politique familiale semble s'inscrire en parfaite continuité et figure parmi les priorités des élus.

« *Les nombreuses activités sportives pratiquées par les jeunes et les moins jeunes, les groupes d'entraide et les activités culturelles font de chez nous un lieu où il fait bon vivre. Ajoutons que plusieurs clubs sociaux ont pignon sur rue et que ce n'est pas sans fierté que les Chibougamois et Chibougamoises vous parleront de la Première étape de l'épreuve, organisme qui vient en aide aux familles lorsqu'elles perdent un être cher. On retrouve chez nous aussi les mêmes organismes communautaires que dans toutes les villes du Québec et ceux-ci regorgent d'idées les plus innovatrices les unes que les autres. Sans leur apport, notre communauté ne serait sans doute pas la même* », avouent les membres du conseil municipal.

Même si le secteur minier éprouve des difficultés et même si sa principale industrie craint les effets de la commission Coulombe, les citoyennes et les citoyens croient fermement en l'avenir de Chibougamau.

Chibougamau est jeune de ses 52 ans, mais c'est aussi une ville très active au sein de laquelle évolue une population qui souhaite non pas sa survie, mais bien son développement.

Action Nord Terre

Une ouverture sur l'environnement et le développement durable

PAR MIREILLE LECHASSEUR
ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE ET MEMBRE DU COMITÉ ACTION NORD TERRE

Depuis janvier 2005, l'organisme Action Nord Terre, dont la mission est de protéger l'environnement dans la région du Nord-du-Québec, met en œuvre des projets de développement durable par le biais d'actions de sensibilisation et d'éducation. Avec l'implication de bénévoles actifs, les membres d'Action Nord Terre ont confectionné plus de 850 sacs de coton qui ont été distribués dans les écoles primaires de Chibougamau.

Ces projets visent principalement à réduire le taux d'utilisation des sacs de plastique qui polluent l'environnement et qui encombrent les sites d'enfouissement.

Dans le cadre de la Semaine de réduction des déchets, tenue en octobre 2005, l'organisme a lancé le concours « L'art de recycler ». À l'aide d'objets désuets ou d'articles trouvés dans le bac de recyclage, les jeunes et leur famille ont été invités à créer une œuvre d'art qui a été exposée pendant toute une journée pour le plus grand plaisir des visiteurs. Près de 63 équipes y ont participé et plus de 400 personnes ont voté pour leur œuvre favorite. Devant ce succès retentissant, Action Nord Terre n'hésitera pas à reprendre la formule.

L'organisme a également entrepris un projet d'envergure afin d'étendre son rayonnement et de rejoindre l'ensemble de la Jamésie, le territoire de la Baie-James. Dès la rentrée scolaire, les élèves de niveau primaire auront la chance d'assister en grande première à la pièce de théâtre *Objectif Terre*. Les thèmes abordés touchent la dégradation de l'environnement dans un contexte d'individualisme et d'urgence de protéger collectivement la planète afin de laisser un héritage aux générations à venir. Ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière de la Conférence régionale des élus, Recyc-Québec et Shell. Pendant dix semaines, une équipe, composée de comédiens et d'un metteur en scène, a écrit, réalisé et fabriqué les décors.

À l'automne, cette équipe entreprendra une tournée régionale qui la conduira dans les municipalités de Chibougamau, Chapais, Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Radisson et Villebois.

Le Centre jeunesse L'Astral de Radisson

Un service essentiel

PAR MANON SAMSON
COLLABORATION SPÉCIALE

LE CENTRE JEUNESSE L'ASTRAL

Contrairement à la majorité des maisons des jeunes, le Centre jeunesse L'Astral accueille des jeunes de 7 à 17 ans, étant donné les conditions particulières telles que l'éloignement (situé au nord du 53e parallèle), le peu d'activités disponible, pour ceux-ci et la très faible proportion de jeunes (environ une cinquantaine de jeunes, primaire et secondaire réunis).

Le Centre garde par contre toujours ses mêmes objectifs face aux jeunes : procurer des loisirs sains, favoriser l'échange, promouvoir le développement et l'autonomie, les encourager à se prendre en main, à prendre part aux décisions qui les concernent, à développer leurs aptitudes, les aider à mettre sur pied des ressources qui répondent à leurs besoins, les inviter à rendre leurs loisirs constructifs, les soutenir dans leurs démarches et les informer sur ce qui les entoure (drogue, droit, sexualité). Le Centre jeunesse L'Astral travaille aussi à sensibiliser la population à la problématique des jeunes et collabore avec les ressources du milieu (service des loisirs, travailleurs sociaux) pour toujours donner le meilleur service qui soit.

L'origine du Centre jeunesse L'Astral s'explique par le caractère unique de la communauté de Radisson, qui est née du « projet du siècle », c'est-à-dire la construction des barrages d'Hydro-Québec. En fondant la municipalité, les activités de loisirs étaient destinées aux travailleurs. Avec les années, des familles sont venues s'installer pour devenir résidants permanents, sans pour autant qu'il y ait des loisirs particuliers pour les jeunes. En septembre 1988, on remarqua alors l'achalandage accrue des jeunes dans le Complexe Pierre-Radisson, où se situe tout particulièrement un bar.

On décida de fonder un endroit bien à eux : le Centre jeunesse L'Astral, qui se veut un endroit sain où l'on offre du soutien et de l'écoute lorsque qu'ils en ont besoin. Depuis, les jeunes participent aux ateliers de cuisine, d'arts plastiques, de musique, etc. Ils bénéficient entre autres d'équipement informatique et de jeux vidéo, de table de ping-pong, de terrain de basket-ball (été).

Le Centre jeunesse L'Astral sera toujours reconnaissant envers les premiers artisans de la localité de Radisson et ceux de maintenant, qui portent une attention particulière aux jeunes de cette communauté éloignée. Grâce à eux, les jeunes peuvent profiter d'un endroit bien à eux et d'un soutient leur permettant de mieux vivre leurs futures aventures en tant que jeunes adultes.

Le Comité condition féminine Baie-James

Pour développer une vision commune et féministe de la situation des femmes

PAR MANON SAMSON, COLLABORATION SPÉCIALE
ET GINETTE LABERGE, DU COMITÉ CONDITION FÉMININE BAIE-JAMES

Incorporé depuis juillet 2001, le Comité condition féminine Baie-James (CCFBJ) a été créé afin de représenter et défendre les intérêts de toutes les femmes résidant dans l'une ou l'autre des sept municipalités de la région. Le Comité aspire à assurer la représentation des femmes au sein des différentes instances régionales, à identifier les besoins spécifiques des femmes de la région et à augmenter la représentation des femmes dans les lieux décisionnels.

Le CCFBJ vise à favoriser la mise en commun et l'approfondissement des expériences en matière de condition féminine sur le territoire de la Baie-James par une meilleure circulation de l'information. Ses membres souhaitent également développer la solidarité et la concertation entre les groupes préoccupés par la condition féminine, et ce, en vue d'améliorer et de changer les conditions de vie des femmes sur les plans économique, politique, social et de la santé.

De façon plus précise, le Comité propose de développer une vision commune et féministe de la situation des femmes en se basant sur une approche globale et préventive des conditions de vie des femmes. On veut aussi, notamment, que soit reconnue l'oppression spécifique des femmes liée à la société patriarcale.

Tous les groupes de femmes ou les femmes, à titre individuel, de la Jamésie qui, bien sûr, adhèrent aux objectifs du Comité peuvent en devenir membres.

Les actions

Le Comité a participé activement à l'élaboration d'un état de situation de la condition féminine en Jamésie pour ainsi soumettre certaines recommandations à la Conférence régionale des élus de la Baie-James dans ses démarches menant à la réalisation de la planification stratégique régionale. Il s'est ainsi assuré de l'insertion des préoccupations relatives à la condition féminine dans le plan stratégique. Le Comité s'assure de la continuité de ses actions et du respect des intérêts et des réalités des femmes par les instances locales et régionales (représentation équitable des hommes et des femmes dans ces

(suite page 62)

GINETTE LABERGE

(suite de la page 61)

instances, dans l'identification des facteurs qui influencent le développement d'un territoire, lors de la définition des orientations pertinentes et déterminer les priorités, etc.).

D'ailleurs, dans le but de sensibiliser les femmes face à cet enjeu fondamental qu'est la représentation équitable dans les lieux décisionnels, le Comité a mis sur pied deux projets très novateurs, soit « Solidaire pour l'équité » et « Les Jamésiennes au cœur du développement de leur territoire ».

Financé par le Secrétariat à la condition féminine, « Solidaire pour l'équité » avait pour objectif principal de promouvoir et de favoriser l'accès des jeunes femmes de la région aux postes décisionnels des instances locales et régionales. Par ailleurs, dans le cadre du Programme de promotion de la femme, géré par Condition féminine Canada, « Les Jamésiennes au cœur du développement de leur territoire » vise une plus grande sensibilisation des femmes sur la légitimité d'avoir une place dans le développement de leur territoire et sur la nécessité d'y prendre part.

Pour favoriser l'accès des femmes à l'emploi, on a lancé aussi le projet « Les Jamésiennes, une vie non traditionnelle ». Financé par Condition féminine Canada, la CREBJ et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ce projet vise à permettre à un plus grand nombre de femmes d'accéder à des emplois non traditionnels. Il a permis la rédaction d'un document portant sur les métiers non traditionnels dans le Nord-du-Québec et en Jamésie qui approfondit la connaissance du non-traditionnel spécifique au territoire de la Baie-James ainsi que des particularités de la Jamésie.

Le projet a consisté en des rencontres organisées avec différents employeurs de la région ainsi qu'avec des femmes œuvrant dans le milieu non traditionnel. On veut outiller les professionnels afin qu'ils fassent davantage la promotion des métiers non traditionnels et les formations nécessaires pour accéder à ces métiers. Pour y parvenir, on prévoit une revue de la littérature sur le sujet et la collecte de données. Des rencontres de sensibilisation sur la diversification professionnelle suivront pour des intervenants et intervenantes, notamment ceux et celles des Carrefours jeunesse-emploi, des centres locaux d'emploi, ainsi que pour ceux et celles travaillant dans le milieu scolaire.

Grâce aux partenariats financiers développés par le Comité régional de développement social, il sera possible d'assurer la pérennité de ces projets. Ainsi, le comité entend sensibiliser les différents intervenants et intervenantes à la diversification professionnelle pour les filles en vue de les amener à promouvoir les métiers non traditionnels ainsi que les formations menant à ces emplois. « *Il est important de continuer, ensemble, collectivement et solidairement, de mettre en place des mesures concrètes et toutes complémentaires, si l'on veut que la représentation des femmes soit représentative de leur contribution. Pour le développement optimal des collectivités locales et régionales, il importe de reconnaître et mettre à profit toutes les forces vives et toutes les compétences de la société. La société québécoise utilisera ainsi plus efficacement le talent, l'expérience et la créativité dont elle dispose* », conclut la présidente du Comité condition féminine Baie-James, Ginette Laberge.

Du dynamisme et de l'engagement à revendre

Le centre de femmes de Villebois

PAR MANON SAMSON
COLLABORATION SPÉCIALE

En 2001, trouvant que les gens de leur petite collectivité vivaient comme ceux de la ville, c'est-à-dire sans vrai lien d'appartenance et dans l'anonymat, trois femmes du milieu ont pris l'initiative de convoquer leurs concitoyennes à une rencontre dans le but de permettre à chacune d'exprimer ses besoins.

Au grand étonnement des instigatrices, une trentaine de femmes ont répondu à l'invitation sur une population d'environ 265 personnes. Cette rencontre a entre autres permis de constater que plusieurs femmes souffraient d'isolement et qu'elles avaient besoin d'un lieu de rencontre et d'activités pour les aider à faire face aux problèmes qu'elles vivaient.

Armées de cet état de situation, nos trois femmes, en collaboration avec le Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James et avec l'implication des femmes du milieu, sont parvenues à mettre sur pied un centre de femmes.

Beaucoup d'heures de bénévolat ont été investies pour le démarrage du centre. Les bénévoles ont rapidement été à même de constater les effets positifs de ce travail ardu et les résultats en termes d'épanouissement et d'évolution des femmes du milieu. Parmi les utilisatrices, une femme atteinte du cancer du sein a témoigné de l'importance qu'a eue le centre pour l'aider à passer à travers une période aussi difficile.

Le centre offre des activités éducatives (entraide, ateliers, conférences, café-rencontres, etc.), des actions collectives (Journée internationale des centres de femmes, Journée internationale des femmes, sécurité des femmes, etc.) et accueille toutes les femmes sans exception.

Ce centre s'est avéré un projet mobilisateur et rassembleur puisque, en touchant de près les femmes, toute la population a senti un changement fort positif.

L'innovation sociale, pour faire autrement!

Plus que jamais, l'amélioration de la performance, de la productivité et de la compétitivité des organisations repose sur leur capacité à innover. Lorsqu'il est question d'enjeux sociétaux tels que le vieillissement de la population, la lutte à la pauvreté, le développement durable et la formation de la main-d'œuvre, l'innovation technologique à elle seule ne suffit pas. L'innovation sociale prend alors toute son importance puisqu'elle génère de nouvelles façons de faire et qu'elle instaure de nouveaux outils dans les pratiques. Ces nouvelles approches sont issues autant de la recherche en sciences sociales et humaines qu'en arts ou en lettres.

Parce que l'innovation sociale contribue à la croissance économique autant qu'au développement social de notre société, le gouvernement du Québec s'est engagé, à travers la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation : *Un Québec innovant et prospère*, à supporter davantage la valorisation et le transfert des résultats de la recherche en ces domaines.

À cet effet, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation soutient financièrement les organismes qui accompagnent les chercheurs dans des projets d'expérimentation en innovation sociale de même que dans les activités de valorisation et de transfert de leurs résultats de recherche. Ainsi, nous contribuons à hausser la qualité de vie et à stimuler l'innovation partout au Québec.

Ensemble, soutenons l'innovation et participons ainsi à construire un Québec dynamique et prospère.

Raymond Bachand
Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Les jeunes doivent prendre conscience du rôle qu'ils peuvent jouer

Jean-François Fortin, jeune maire de Sainte-Flavie

PAR DANIÈLE AVELINE
ÉQUIPE DE RÉDACTION

À la suite du décès du maire de Sainte-Flavie en février 2005, Jean-François Fortin, conseiller municipal depuis plus de quatre ans, brigue le poste de maire. Malgré son jeune âge — il n'a que 32 ans —, il possède une expérience solide et une formation opportune en science politique. « *Je désirais comprendre les phénomènes qui m'entourent et faire partie intégrante de ma collectivité. Avec les connaissances acquises dans mes études, je suis capable comme maire de ma commune de contribuer au changement et à l'amélioration de mon milieu.* »

De son implication personnelle

Jean-François Fortin considère qu'il est primordial pour les jeunes de se lancer en politique, car « *ils ont leur mot à dire et doivent s'impliquer particulièrement au niveau municipal, qui est le plus près des citoyens. On peut influencer le développement de notre collectivité par l'attachement qu'on porte à notre milieu, les valeurs et notre façon de voir les choses.* » Il considère avoir beaucoup reçu et trouve important de donner à son tour aujourd'hui. Sa vision n'est pas celle d'une confrontation entre générations, mais plutôt d'une collaboration intergénérationnelle qui permet d'avoir des points de vue qui reflètent l'ensemble des préoccupations des citoyens. « *À mon avis, peu importe l'âge, lorsqu'on désire contribuer au bien-être des citoyens, qu'on a de bonnes idées et qu'on est capable d'argumenter, il n'y a aucun problème à les faire passer. J'ai toujours eu une oreille attentive au Conseil, et l'accueil a été très chaleureux dès le départ.* »

De l'implication des jeunes

Il y a plusieurs façons de faire de la politique. Donner son opinion et savoir qu'on a un pouvoir d'influence en participant à une assemblée publique est aussi important que d'être élu, nous confie Jean-François Fortin. Lorsque les jeunes savent qu'on s'intéresse à leurs idées, « *non pas pour une décision déjà prise, mais pour vraiment leur laisser la place afin d'orienter la décision* », le maire est convaincu qu' « *ils deviennent confiants dans ces mécanismes-là et comprennent que c'est important pour le développement social de leur communauté* ».

Pour M. Fortin, il faut comprendre que les jeunes sont intéressés à la politique, « *mais peut-être pas de la façon dont c'est véhiculé par les médias* ». Selon lui, ils veulent comprendre le monde dans lequel ils vivent, ont de bonnes idées et sont dynamiques. Il est vrai que certains sujets les intéressent plus particulièrement, comme l'environnement, la qualité de vie sur la planète, les enjeux internationaux. Encourager le commerce équitable, les produits du terroir et l'achat local peut être une façon d'agir sur le plan local qui rejoint leurs préoccupations, croit le jeune maire de Sainte-Flavie.

De la démocratie participative

Pour M. Fortin, même s'il reconnaît qu'il a la légitimité pour prendre des décisions comme élu, il valorise beaucoup la démocratie participative : « *Pour moi, être à l'écoute des gens, c'est très important. Je rencontre les citoyens dans leur milieu, de façon informelle, comme les agriculteurs, pour mieux comprendre leurs besoins. Ils doivent pouvoir donner leur point de vue sur des problématiques particulières auxquelles ils sont confrontés, comme le zonage agricole ou les règlements.* » Il organise aussi des rencontres publiques où les citoyens sont invités à venir se prononcer sur des enjeux particuliers. Pour lui, peu importe les opinions en présence, même si elles sont divergentes, cela favorise le débat et permet aux citoyens de participer au développement de leur milieu et aux élus de mieux comprendre ce que vivent les gens dans la collectivité.

Du dynamisme de la communauté

Cette approche semble porter ses fruits dans cette petite municipalité d'environ 1000 habitants qui, par son dynamisme, parvient à attirer de nouvelles jeunes familles et, fait exceptionnel dans la MRC de La Mitis, est toujours en renouvellement de sa population. Il est vrai que le village jouit d'un emplacement exceptionnel en bord de mer et est entouré de paysages magnifiques qui lui confèrent une qualité de vie enviable. Sa situation géographique est aussi propice au développement grâce à la proximité

de grandes villes comme Rimouski et Mont-Joli, qui fournissent des emplois aux Flaviens dans un rayon de 15 minutes.

Mais Jean-François Fortin précise que plusieurs initiatives de son conseil municipal contribuent aussi à attirer les jeunes familles et à améliorer la qualité de vie à Sainte-Flavie. C'est la cas de la politique familiale qui sera mise de l'avant, après une période de consultation avec les citoyens et qui va s'adresser à toutes les générations. Les jeunes ne sont pas en reste : « *L'an dernier on a organisé une activité pour les ados appelée le « Jeune conseil municipal » qui consistait à les informer sur le rôle des conseillers, du maire, et leur expliquait comment présenter des projets à un conseil municipal.* » Afin de rendre la municipalité encore plus attrayante, le conseil a voulu mettre l'accent sur le patrimoine
et le culturel. Ainsi on a restauré le presbytère et une vieille grange à dîme[1], qui est devenue un musée du patrimoine mettant en valeur l'histoire de la communauté vieille de 175 ans.

Des différents paliers politiques

Faire de la politique municipale n'est pas forcément un tremplin pour le provincial ou le fédéral, ce sont des choses différentes, et cela dépend des motivations de chacun. Même s'il reconnaît que cela donne un bagage de connaître les lois et les procédures, M. Fortin est clair à ce sujet : « *Pour ma part, j'ai déjà été approché et cela ne m'intéresse pas pour le moment, j'aime contribuer au développement de ma collectivité en étant proche et être à l'écoute des gens. Pour moi, il n'y a pas de petit problème, si un citoyen vit une problématique : il faut s'en occuper et tenter de l'aider.* » Par ailleurs, il siège à la table des maires de la MRC, a été élu au conseil d'administration de la MRC, ce qui lui permet d'être en partenariat avec les municipalités voisines, d'avoir une vision régionale et « *de voir venir les choses et d'être proactif* ».

« *Comme élu local, je trouve cela important que les élus aient leur mot à dire dans le développement régional, mais beaucoup de groupes étaient représentés auparavant dans les CRD et ils connaissaient vraiment les besoins de la population : les groupes communautaires, les groupes de femmes, des jeunes, et cela manque dans la nouvelle représentation de la CRÉ. Selon moi, les élus locaux ne sont pas toujours au courant des problèmes vécus par les citoyens.* »

Des leçons à tirer

Jean-François Fortin, fort de son expérience, veut livrer un message aux jeunes : « *Il ne faut pas avoir peur de se présenter, de revendiquer, de s'informer des mécanismes, d'aller rencontrer les élus, de participer aux périodes de questions, de prendre rendez-vous avec le maire pour comprendre comment le pouvoir municipal fonctionne. Le fait de venir mettre des enjeux sur la table, de soulever des questions permet d'enrichir le débat. De petites idées peuvent donner des résultats très concrets.* »

Se présenter aux élections municipales est un beau défi, surtout lorsqu'il y a plusieurs candidats comme ce fut le cas pour ce jeune maire qui ne s'est pas découragé pour autant et qui est très fier d'avoir fait une campagne *propre*. « *Il y avait un autre candidat à la mairie, une personne que je respecte beaucoup, et dès le début de la campagne, je lui ai parlé et indiqué que je voulais mener une campagne pour faire valoir mes idées et non pour faire du salissage sur l'autre candidat. C'était remarquable de part et d'autre, et la population a bien apprécié.* »

Candidats élus 18 à 34 ans
Élections municipales 2005

216 femmes
459 hommes

675 jeunes de 18 à 34 ans sur un total de 8 064, soit 8,37 %

Source :
MAMR/compilation spéciale/
Direction de la planification
et des recherches, 2005

[1] Ce système d'impôt en nature provient du régime féodal français et a traversé l'Atlantique avec les premiers colons français. La dîme était un des moyens employés par l'Église afin que le curé résidant puisse se dégager des travaux de la terre et s'adonner pleinement à la vie spirituelle et religieuse de ses ouailles. Ces derniers devaient lui fournir une dîme annuelle et la grange à dîmes servait à entreposer les céréales que les cultivateurs produisaient sur leur terre.

Pour plus d'informations :
Consultez en ligne le magazine Histoire du Québec (volume 7 no 2) sur le site www.histoirequebec.qc.ca

JEAN-FRANÇOIS FORTIN

À Saint-Jérôme Tout prend son sens dans la communication

PAR DANIÈLE AVELINE
ÉQUIPE DE RÉDACTION

Un protocole d'entente signé entre la Ville de Saint-Jérôme et l'organisme *Mesures alternatives des Vallées du Nord*[1] permet d'offrir un nouveau service aux citoyens de la ville : *Médiation conciliation de quartier*. Les citoyens peuvent dorénavant faire des demandes de médiation dans le cas par exemple de conflits de voisinage, de vol, de graffiti, de vandalisme ou de nuisance publique.

On observe une tendance importante en Amérique du Nord à judiciariser abusivement les conflits entre les citoyens, entraînant des coûts parfois exorbitants pour eux et des délais qui ne font qu'aggraver la situation. Le service *Médiation conciliation de quartier*, mis en place en avril 2006, est un service de gestion de conflits par lequel des personnes médiatrices et impartiales facilitent la communication entre les parties qui vivent des situations problématiques entre elles. Cette intervention peut amener les personnes à un règlement à l'amiable plutôt qu'à se tourner vers des poursuites juridiques ou civiles.

Les services proviennent des organismes de justice alternative des Laurentides et de bénévoles qui sont formés en médiation et résolution de conflits et qui, tout en facilitant l'échange entre les parties, peuvent les accompagner dans leur prise de décision. Cette approche met l'accent sur l'expression des personnes impliquées, sur les sentiments qu'elles ressentent et permet à chacune d'avoir une place active dans la recherche des solutions, lui permettant également à n'importe quel moment de mettre fin au processus si elle le souhaite.

Alain Desmarais, directeur de *Mesures alternatives des Vallées du Nord,* nous explique : « *L'organisme, fort de son expertise en communication non violente et en gestion des différends, a signé des protocoles de collaboration avec des municipalités des Laurentides, au niveau de la promotion et de la visibilité du projet. On peut ainsi rencontrer le personnel de la Ville comme les policiers, les pompiers, et faire connaître nos services. Les besoins peuvent venir de personnes qui vivent un conflit entre amis, voisins, écoliers, commerçants et clients ou municipalités.* »

Ainsi, des protocoles ont déjà été signés avec 13 villes des Laurentides, dont la plus importante est Saint-Jérôme. L'objectif est que les 88 municipalités des Laurentides puissent financer ce service afin qu'il soit disponible partout sur le territoire. Depuis 1998, plus de 900 médiations de quartiers ont été offertes par un grand nombre de bénévoles. L'organisme a bénéficié, à titre expérimental, d'un budget de 1 300 000 $ du gouvernement fédéral, en lien avec une recherche de l'Université de Montréal. Monsieur Desmarais précise l'utilité d'un tel service : « *Les policiers affirment que 25 à 30 % de leurs interventions sont des chicanes entre voisins. Ils ne sont pas médiateurs. Quand les disputes ne sont pas résolues, cela crée des situations inconfortables dans les milieux de vie, et cela se répercute partout, au travail, à l'école, etc.* »

Pour mesurer le succès d'une telle intervention, on regarde le niveau de satisfaction des personnes qui y ont eu recours plutôt qu'en fonction d'un échec ou d'une réussite perçus par le médiateur. C'est du moins ainsi que le présente M. Desmarais, qui est très conscient qu'auprès des bailleurs de fonds il faut avoir des arguments convaincants. D'ailleurs, la prochaine étape pour l'organisme est de mener une recherche sur le rapport entre les coûts et les bénéfices relatifs aux interventions policières.

Comment cela se passe concrètement

La première rencontre se fait avec la première personne qui se plaint d'une situation, puis on contacte l'autre personne en cause afin d'enclencher un dialogue. Cela ne va pas nécessairement tout régler, mais cela va faire en sorte que ces personnes vont se parler et essayer de parvenir à des ententes et trouver des solutions satisfaisantes pour les deux parties.

Monsieur Desmarais témoigne : « *Les personnes sont soulagées quand elles sortent de la séance de médiation. Parfois cela ne fonctionne pas, car il y a des personnes qui se réalisent dans le conflit.* » Certains conflits sont expliqués par les différences culturelles. Actuellement, il y a des conflits sur le territoire impliquant un dépanneur d'origine vietnamienne. Il y a aussi beaucoup de jeunes dans les écoles qui viennent du Kosovo et qui vivent du harcèlement psychologique. L'organisme offre aussi ces services auprès des écoles. Mais les situations conflictuelles sont la plupart du temps liées aux valeurs qui n'ont souvent rien à voir avec la présence de communautés culturelles.

De belles réussites

Un gros conflit, qui durait depuis 20 ans entre des amateurs de plein air et de bateaux à moteur sur un lac de la région, s'est soldé par un règlement négocié entre les parties. Pourtant, les citoyens étaient allés très loin : menaces de mort, bateaux brisés, etc. Ils ont finalement convenu d'un protocole de bon voisinage entre eux qui fonctionne depuis deux ans. M. Desmarais indique qu'il rencontre beaucoup de cas de ce type. « *Mais c'est toujours eux autres qui ont les solutions, nous, on est des facilitateurs. Il arrive parfois qu'après cinq ou six ans de conflits les gens ne se souviennent même pas de la raison de la dispute à l'origine.* »

La médiation peut parfois se faire avec un grand nombre de personnes. C'était le cas d'un conflit autour d'une plage où 50 personnes étaient concernées : celles qui voulaient avoir des règles du jeu et celles qui voulaient avoir accès à la plage sans contrainte. Finalement, la médiation a révélé qu'il n'y avait pas de règles systématiques pour l'accès, et la personne responsable de la surveillance agissait selon son humeur, créant ainsi de l'iniquité et des conflits. Aujourd'hui, les règles du jeu sont établies et suivies par le surveillant de plage et par le public.

Mais la plus belle histoire que nous raconte Alain Desmarais est celle d'un vol d'auto. La personne coupable de ce geste a proposé, comme mesure de réparation auprès de la victime, de donner des cours de planche à neige aux deux enfants de celle-ci…

« *Il faut changer les mentalités pour apprendre à mieux vivre ensemble en communiquant !* » conclut le sympathique directeur de l'organisme des Laurentides.

[1] www.mesuresalternatives-mavn.ca.

L'ÉQUIPE DE MESURES ALTERNATIVES DES VALLÉES DU NORD :
CHRISTIAN COTÉ, LYNDA RIOUX,
ALAIN DESMARAIS, ANNE CARON, SONIA DEVIN, CAROLE BRIDEAU
ANNE BLANCHARD, GENEVIÈVE ÉTHIER, MARISOL LAUZON

France
Engagement d'une société d'État auprès des jeunes de quartiers en difficulté

Électricité de France (EDF) renforce son engagement en faveur des quartiers en difficulté et signe la deuxième convention « Villes et cohésion sociale 2005-2007 », qui prévoit que l'entreprise affecte, dans ces quartiers, un budget de 8 millions d'euros. Selon les unités concernées, EDF s'engage ainsi à recruter jusqu'à 10 % de jeunes issus des banlieues. Par ailleurs, d'ici à 2008, l'entreprise accueillera 3 000 jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, soit environ 3 % des effectifs de l'entreprise. Autre initiative prévue dans cette convention : s'impliquer aux côtés des collectivités territoriales et des acteurs économiques locaux pour accompagner le développement d'une centaine de structures associatives chargées de développer la médiation sociale et, par exemple, de conseiller les clients d'EDF en situation de précarité sur une meilleure gestion de leur énergie et de leur facture. Enfin, EDF entend jouer un rôle dans le programme national de rénovation urbaine en apportant sa contribution à des projets « ciblés et innovants en matière de développement durable comme la réhabilitation de logements sociaux ».

La convention « Ville et cohésion sociale 2005-2007 » conclue entre l'État, Électricité de France et Gaz de France juin 2006 : http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/Convention_Ville_Cohesion2005-2007.pdf. (14 pages, 580 ko)

PAR DANIÈLE AVELINE
ÉQUIPE DE RÉDACTION

Le Conseil jeunesse de Montréal

Afin de mieux tenir compte des préoccupations des jeunes Montréalais et Montréalaises (12-30 ans) et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent, l'administration municipale de la Ville de Montréal a décidé de créer le Conseil jeunesse de Montréal. Le mandat du CJM est de conseiller le maire et le comité exécutif, de façon régulière et continue, sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale. Le CJM est composé de jeunes représentatifs de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise et assure une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Les membres ont un mandat de trois ans.

Le Conseil jeunesse est constitué de jeunes très engagés dans leur milieu, qui vivent certes des réalités différentes mais apportant une variété de points de vue. Ils ont tous en commun d'être aussi très diplômés. Dix d'entre eux sont en effet étudiants à l'université, deux en technique au cégep, deux détiennent un bac et une maîtrise alors que deux autres travaillent. Marilou Filiatreault, la présidente, considère pourtant qu'ils sont bien représentatifs de l'ensemble des jeunes. Elle précise sa pensée : « *Quand on fait un avis, on va chercher tous les éclairages : on engage des agents de recherche qui documentent la problématique qu'on aborde, on fait aussi des sondages auprès de jeunes dans les maisons de jeunes par exemple ou des* focus groups. »

Depuis le début de son existence, le CJM a émis une dizaine d'avis sur différents sujets. Par exemple, en 2006, le comité Enjeux sociaux[1] du CJM s'est penché sur la violence vécue dans les rues par les jeunes âgés de 12 à 30 ans à Montréal et en particulier sur le phénomène de prostitution et de gangs de rue. Il a élaboré un avis ayant pour objectif de faire le point sur la situation des jeunes Montréalais et Montréalaises touchés par cette problématique et de formuler des pistes d'intervention adaptées à la réalité de la ville de Montréal.

Mais quelle est la chance de voir ces avis considérés et suivis par la Ville de Montréal ? Pour Marcel Tremblay, membre du comité exécutif responsable des services aux citoyennes et aux citoyens, « *le Conseil jeunesse de Montréal constitue une voie unique pour tous ces jeunes pour se faire entendre et pour faire valoir leurs idées et leurs opinions. Depuis sa création, le Conseil jeunesse ne cesse de se distinguer et d'étonner par la qualité de ses avis et par la richesse de ses recherches.* » Quant à Marilou Filiatreault, elle répond sans ambages à cette question : « *Je suis franchement surprise de l'écoute qu'on a. Il faut dire que la volonté du maire était là. On a eu jusqu'ici de beaux résultats. D'ailleurs, on doit obtenir des réponses écrites à tous nos avis et on peut ainsi assurer un suivi. Par exemple, on a fait un avis sur le renouvellement de la fonction publique et demandé d'avoir des stages rémunérés à la Ville pour les jeunes. Cela va se faire cette année à partir de septembre. De notre mémoire sur la politique culturelle, quatre de nos recommandations ont été reprises textuellement.* »

Le CJM et le Forum jeunesse de l'Île de Montréal

SI le CJM peut donner des avis sur tout ce qui concerne la municipalité de Montréal, son rôle est limité aux compétences de la Ville. Par exemple, sur le décrochage scolaire qui les préoccupe mais relève du provincial, ils doivent se contenter de demander à la Ville de faire des représentations. De plus, il ne couvre plus toute l'île de Montréal depuis la défusion.

Cependant, il existe sur l'île de Montréal, comme dans toutes les autres régions du Québec, un Forum jeunesse. La présidente du CJM est peu loquace sur les liens entre ces deux organismes. Elle note surtout leurs différences : « *Eux, ils sont la voix des organismes jeunesse au niveau du Québec et nous, on représente les jeunes et on agit sur la scène municipale. Autre différence, on n'a pas de fonds.* »

LE CJM EN 2006 ET DES ÉLUS.

Vincent Ranger, président du Forum jeunesse de l'île de Montréal, précise : « *Le Forum a demandé, en avril 2002, dans son mémoire déposé au Sommet de Montréal, la création d'un comité permanent à la Ville de Montréal qui veillerait aux enjeux jeunesse et qui favoriserait leur implication dans la structure municipale. Nous avons donc très bien perçu la mise sur pied du CJM.* »

Par contre, le Forum jeunesse tente de développer de plus en plus un volet municipal et il a d'ailleurs créé un Comité des affaires municipales qui est responsable de faire avancer quelques dossiers comme le développement du réseau de pistes cyclables, l'obtention du tarif réduit universel à la STM pour tous les étudiants à temps plein et la sensibilisation contre la judiciarisation des jeunes de la rue.

Étant donné l'importance qu'occupe la ville de Montréal dans la région, il apparaît évident que ces deux organismes auraient tout intérêt à collaborer. Vincent Ranger constate : « *Nous n'avons malheureusement pas beaucoup de contact avec le CJM. Par contre, nous espérons que cela va s'améliorer avec les années. Nous nous sommes d'ailleurs rencontrés au début de l'été pour voir comment il serait possible de collaborer davantage dans l'avenir à des dossiers communs.* »

Des projets d'avenir

L'an prochain, le CJM va organiser un tournoi de soccer interarrondissements afin de développer chez les jeunes un sentiment d'appartenance à la Ville et aussi à leur arrondissement.

On peut s'étonner que la question de l'intégration des communautés culturelles et des minorités visibles, et qui plus est de leur sentiment d'appartenance, ne soit pas une préoccupation spécifique étant donnée leur importance à Montréal. Marilou a son idée là-dessus : « *On n'est pas là pour les droits des communautés en particulier. Quand on travaille par exemple sur les saines habitudes de vie, que tu viennes d'une communauté, cela ne change rien, on travaille pour les jeunes en général.* »

De son côté, Mylène Robert, coordonnatrice du CJM, précise les développements associés au travail conjoint avec les deux autres conseils aviseurs : « *La Ville a regroupé dans un même local les trois conseils (femmes, jeunes et relations interculturelles) afin de favoriser le rapprochement et la synergie entre ces problématiques. À l'avenir, on va rechercher dans les avis des collaborations des autres conseils qui ont une expertise propre.* »

Aux dires de sa présidente, le CJM est une bonne école pour devenir un citoyen engagé. « *Quand tu y crois, quand tu te sens fier de quelque chose, que tu sens que c'est ton milieu, que cela t'appartient, tu as envie de rester là, d'élever ta famille plutôt que de partir en banlieue. [...] Je m'investis énormément [au CJM], j'y crois, je vois que j'ai le pouvoir de changer les choses.* »

[1] www.ville.montreal.qc.ca.

NOUVELLES BRÈVES

Après la parution de la nouvelle Politique nationale de la ruralité,

Solidarité rurale du Québec veut poursuivre sur sa lancée

PAR JEAN TREMBLAY, COMITÉ DE RÉDACTION
ET MANON SAMSON, COLLABORATION SPÉCIALE

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, accompagné de la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, annonçait la nouvelle Politique nationale de la ruralité 2007-2014, en présence notamment du président de Solidarité rurale du Québec, Jacques Proulx. L'organisme reconnaît là un outil précieux pour le développement et l'avenir des milieux ruraux du Québec.

« La Politique nationale de la ruralité se distingue des autres politiques par l'adhésion générale des milieux ruraux à une approche fondée sur la responsabilité partagée, la confiance mutuelle, la souplesse et l'autonomie d'action des MRC; elle donne à chaque territoire rural des moyens d'agir », a commenté la ministre Normandeau lors du lancement de la politique.

Quelques mois auparavant, Solidarité rurale du Québec remettait 18 recommandations au gouvernement du Québec en matière de ruralité, après avoir accompli un imposant travail de consultation mené depuis mars 2006 qui a permis de rejoindre pas moins de 1000 participants de tous les milieux dans 15 régions du Québec.

SRQ insistait alors pour que le Québec adopte une loi sur la ruralité afin de donner un nouveau départ au développement des collectivités rurales, reconnaissant par le fait même l'apport culturel, social et économique de la ruralité tout en respectant son identité et ses spécificités. Pour Jacques Proulx, ce préalable s'imposait compte tenu du caractère fortement urbanisée de la société québécoise. *« Il fallait reconnaître le droit des citoyens qui ont choisi de vivre en milieu rural dans de petites et moyennes collectivités, et de soutenir équitablement l'exercice de cette liberté de choix. Reconnaître officiellement cette différence du monde rural et sa contribution à la collectivité québécoise [...] enverrait un message d'avenir aux collectivités rurales et aux jeunes générations afin de soutenir leur engagement à contribuer à l'édification d'une ruralité du XXIe siècle »*, nous rappelle-t-il avec verve. Pour atteindre ces objectifs, Solidarité rurale demandait au gouvernement du Québec de consentir un nouvel apport financier de 200 millions de dollars. Or, le gouvernement met à la disposition des communautés rurales des moyens souples et adaptés d'intervention totalisant 280 M$, dont 238 M$ entièrement gérés par les MRC.

Pour Solidarité rurale, la nouvelle Politique nationale de la ruralité est à la hauteur des attentes des ruraux. *« Si la première Politique nationale de la ruralité a été un coffre à outils pour les bâtisseurs des collectivités rurales du Québec, la seconde politique vient démontrer la confiance du gouvernement et sa volonté de poursuivre les actions déjà entreprises »*, affirme sans hésiter le président de Solidarité rurale du Québec. La nouvelle politique consolide tous les instruments de la Politique nationale de la ruralité, notamment le Pacte rural, l'adaptation des programmes, l'animation et le réseautage du développement rural à l'échelle nationale. Enfin, le gouvernement s'est engagé à faire la promotion de la ruralité et du mode de vie rural ainsi que la diffusion d'informations stratégiques sur la ruralité québécoise. Il stimulera les innovations rurales et les pratiques optimales en matière de développement durable.

La nouvelle politique arrive cinq ans jour pour jour après l'annonce de la première PNR. *« La première Politique nationale de la ruralité a été une réussite incontestable, mais la réalité a évolué. Aussi, la nouvelle politique doit aller plus loin afin de répondre aux nouveaux défis de la démographie, de la mondialisation, de la reconversion et de l'occupation durable des territoires. C'est pourquoi une nouvelle Politique ne peut se contenter de reconduire la première, et la réponse du gouvernement doit être à la hauteur des attentes du monde rural et de l'engagement des ruraux »*, convient M. Proulx.

Lors des consultations, les participants ont été quasi unanimes à vanter les mérites de la première Politique nationale de la ruralité. Elle a suscité un véritable changement d'attitude et instauré de nouvelles pratiques de mobilisation et de recherche de solutions et de consensus dans les milieux ruraux. On a salué aussi l'extraordinaire souplesse de ses instruments et le fait que l'absence de normes et de cadres rigides a permis aux communautés de porter un regard nouveau sur leur potentiel, leurs défis et leurs objectifs.

Rappelons que la première politique a permis la signature de 91 pactes ruraux avec autant de MRC pour des investissements gouvernementaux de 90 millions de dollars en cinq ans. Les 3 000 projets ainsi réalisés totalisent 400 millions d'investissements. Ils ont généré environ 5 100 emplois directs sans compter la mobilisation de près de 2 600 citoyens bénévoles.

Créée en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, Solidarité rurale du Québec a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses collectivités, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises. Composée d'une vingtaine d'organismes nationaux, de quelque 80 membres corporatifs et de plusieurs membres individuels, la coalition agit, depuis juin 1997, à titre d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de ruralité.

De nouveaux défis pour Solidarité rurale du Québec

Désormais, la responsabilité de Solidarité rurale du Québec sera de travailler à la réalisation de cette politique. *« SRQ a un rôle de chien de garde pour s'assurer de la rigueur de l'application de la nouvelle politique qui répond largement à nos recommandations. »*

En ce sens, Jacques Proulx invite maintenant les milieux à se projeter dans l'avenir, à poser un regard neuf sur leur milieu et leurs potentiels, à se mobiliser et à lancer des projets afin de répondre aux défis posés par la mondialisation, le développement durable et la démographie.

La Politique nationale de la ruralité en bref

Elle vise à assurer le développement des collectivités rurales et l'occupation dynamique du territoire québécois en misant sur leur diversité et leurs particularités. Elle retient la MRC comme territoire d'intervention, d'appartenance et de prise de décision.

La nouvelle politique met à la disposition des collectivités rurales des moyens financiers concrets, souples et adaptés dès 2007, dont :

- **213 M$** pour la deuxième génération des pactes ruraux avec les MRC;
- **25,3 M$** pour le réseau d'agents de développement rural travaillant sur le territoire;
- **15,5 M$** pour 25 projets concrets de laboratoires ruraux dans des champs d'activité porteurs d'avenir : alternatives énergétiques, accueil et intégration des nouveaux arrivants, économies et services de proximité, exploitation des ressources naturelles, santé, éducation, etc.;
- **8,6 M$** pour la création d'un Fonds d'initiative pour l'avenir rural afin d'explorer des initiatives à fort potentiel de développement. Huit créneaux seront ciblés : le milieu rural comme producteur d'énergie, la multifonctionnalité en milieu rural, la mise en marché des produits de spécialité, le branchement Internet et la téléphonie cellulaire, le maintien et la viabilité des écoles en milieu rural, l'habitation comme outil de développement, la dimension internationale et l'accompagnement de l'administration gouvernementale;
- **12 M$** pour la création de produits originaux ou produits de spécialité en milieu rural : agroalimentaire, produits forestiers non ligneux, culture, patrimoine, produits artisanaux;
- **5,6 M$** sur une période de sept ans pour soutenir l'action de Solidarité rurale du Québec, l'instance-conseil en matière de développement rural reconnue par le gouvernement du Québec.

Le gouvernement introduit également dans la politique une clause de modulation des politiques et des programmes gouvernementaux afin de tenir compte des spécificités des territoires ruraux lors de la préparation de politiques ou de programmes. Les efforts de modulation seront surtout concentrés dans les secteurs névralgiques suivants : l'habitation, les infrastructures et services municipaux, la desserte territoriale des services publics, notamment en matière de garderie et de formation, et la gestion du territoire.

La ministre des Affaires municipales et des Régions assurera la signature de ces nouveaux protocoles avec chacune des MRC d'ici la fin de mars 2007 afin de les rendre applicables dès le début de la prochaine année financière.

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions.

Le 3e Forum urbain mondial

PAR JACQUES SAVARD
VILLE DE MONTRÉAL, DIVISION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

C'est à Vancouver qu'avait lieu, du 19 au 23 juin dernier, la troisième session du Forum urbain mondial. Organisé par le gouvernement du Canada et ONU-Habitat sous le thème « Notre avenir : des villes durables — passer des idées à l'action », le Forum a lieu tous les deux ans pour examiner les problèmes liés à l'urbanisation accélérée, particulièrement dans les pays en développement. Menée par son maire, M. Gérald Tremblay, la Ville de Montréal a participé activement à cette importante rencontre.

Le Forum a réuni 10 000 participants provenant d'une centaine de pays, représentant gouvernements, agences des Nations Unies, organisations non gouvernementales, urbanistes, secteur privé et universités. Ces participants ont débattu des divers aspects de l'urbanisme durable dans des séances plénières, des dialogues, des tables rondes, des séances spéciales et plus de 160 séances de réseautage. Une grande exposition a de plus été tenue durant cette semaine, mettant en valeur les différentes expériences, projets et politiques développés pour trouver des solutions aux problématiques urbaines.

À cette occasion, M. Tremblay a entre autres présenté la Charte montréalaise des droits et responsabilités, insistant sur la participation du public dans son élaboration et sur l'importance pour les citoyens à la fois d'acquérir les droits mais aussi d'assumer les responsabilités liées à la vie urbaine. La Charte a été reconnue par l'UNESCO et ONU-Habitat comme une initiative exemplaire pour la promotion du droit à la ville et de l'inclusion sociale.

Le maire a enfin animé la session de réseautage sur la revitalisation urbaine intégrée. Les conférenciers invités étaient M. Simon Compaoré, maire de Ouagadougou, M. Juan Manuel Ospina, vice-maire de Bogotá, et M. André Lavallée, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de l'aménagement urbain et du transport collectif. MM. Compaoré et Ospina ont présenté des projets d'amélioration de l'environnement urbain misant sur des initiatives citoyennes et la reconnaissance des droits des habitants.

M. Lavallée a tracé les grandes lignes de la stratégie montréalaise de revitalisation urbaine intégrée, qui vise à améliorer à la fois le cadre de vie des secteurs défavorisés et les conditions socio-économiques des personnes qui y vivent, selon une approche fondée sur la mobilisation du public et la concertation des intervenants. Cette stratégie est implantée dans huit quartiers montréalais. La séance a obtenu beaucoup de succès auprès d'un auditoire international composé de maires, d'élus, de représentants de gouvernements locaux et d'ONG.

Mme Helen Fotopulos, responsable des espaces verts et bleus, des parcs et de la condition féminine, et membre du comité exécutif, a participé à la séance de réseautage *« Des partenariats avec les pauvres : des terrains pour le changement »*. Mme Fotopulos a entre autres fait valoir que l'agriculture urbaine, notamment par le biais du programme montréalais de jardins communautaires, favorise l'inclusion sociale et le développement des quartiers, encourage la participation des citoyens dans le processus démocratique et a un impact positif sur la santé.

La délégation de la Ville de Montréal a été fort active tout au long de la semaine en tenant un kiosque dans l'aire d'exposition. Ce kiosque a permis aux représentants de la Ville de compléter l'information transmise lors des différentes séances et d'échanger avec de nombreux participants intéressés par ses réalisations en développement social. La Ville a ainsi pu notamment présenter son programme de soutien au développement social local de même que ses initiatives en sécurité urbaine et en accessibilité universelle.

Les droits économiques et sociaux :

le Canada sévèrement blâmé par un comité d'experts de l'ONU

PAR PIERRE-LOUIS FORTIN-LEGRIS
AVOCAT, MEMBRE DE LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS

En mai 2006, le *Comité des droits économiques, sociaux et culturels* de l'ONU recevait la visite de représentants des gouvernements canadien et des provinces pour regarder les politiques sociales mises en œuvre au Canada depuis 1998. Cet examen périodique s'inscrit dans le cadre de la supervision du respect des engagements contractés en vertu du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*. Au terme des audiences, le Comité a publié un rapport qui relève de nombreuses atteintes au respect des droits économiques et sociaux.

Le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* (PIDESC) est un des traités majeurs du système onusien de protection des droits fondamentaux. Le PIDESC traduit en obligations juridiques contraignantes les principes énoncés dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948. Parmi les droits que l'État signataire du traité s'engage à reconnaître, garantir et protéger se trouvent le droit à l'égalité, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à l'éducation, le droit à un travail librement choisi, le droit à des conditions de travail justes et favorables, le droit à la santé, le droit à des mesures d'aide à la famille, le droit de former des syndicats. Le Pacte oblige les États signataires à investir le maximum des ressources disponibles pour garantir progressivement la pleine réalisation de ces droits. Ainsi, tout recul dans la mise en œuvre des droits constitue une violation des obligations de l'État.

Afin de surveiller la mise en œuvre effective de ce traité international ratifié par plus de 150 pays, l'ONU a institué un comité composé de dix-huit experts internationaux indépendants. Le *Comité des droits économiques, sociaux et culturels* n'a pas juridiction pour recevoir des plaintes individuelles ou collectives alléguant une violation de droit, mais il procède périodiquement à l'évaluation du respect et de la mise en œuvre progressive du Pacte par les États qui ont accepté de le ratifier.

Le Parlement canadien a ratifié le PIDESC en 1976; le gouvernement québécois quant à lui s'était déclaré lié par les obligations du Pacte dans un décret adopté quelques mois auparavant.

Le Rapport social des organisations québécoises

Depuis 2003, plusieurs groupes communautaires et syndicaux, réunis autour de la *Ligue des droits et libertés*, ont travaillé à mettre en commun une masse impressionnante de données et d'analyses concernant le respect des droits économiques et sociaux au Québec. Ces groupes ont tenté de faire l'inventaire des actions et inactions de l'État qui constituent une entrave à la réalisation des droits. Ces informations ont été publiées sous la forme d'un *Rapport social* et transmises à la députation québécoise et aux membres du *Comité des droits économiques, sociaux et culturels* de l'ONU[1]. Soulignons qu'au moins une quinzaine d'organisations et coalitions canadiennes ont aussi transmis des rapports alternatifs à l'intention du Comité.

Les audiences de 2006 du Comité

Le *Comité des droits économiques, sociaux et culturels* souhaite procéder à l'examen de l'application du Pacte dans un esprit de « dialogue constructif » avec les représentants des États. De fait, certaines délégations étatiques admettent avoir des difficultés à remplir leurs obligations. Lors des séances tenues à Genève en mai dernier, il semble que le dialogue n'ait pas eu lieu tel que le Comité l'aurait souhaité. En possession des informations complémentaires transmises par différentes organisations non gouvernementales, les experts du Comité ont voulu savoir comment on pouvait expliquer les coupures dans les prestations d'aide sociale, l'absence de recours juridiques en cas de violations des droits économiques et sociaux, la faiblesse des actions entreprises pour mettre un terme aux problèmes d'accès aux logements abordables, la situation généralement intenable de plusieurs collectivités autochtones, la politique fédérale d'extinction des titres ancestraux des autochtones, le faible accès à l'aide juridique[2]. Les représentants du gouvernement fédéral et de ceux des provinces ont répété en substance les informations contenues dans le rapport consolidé des gouvernements du Canada, en l'actualisant en fonction des annonces récentes. Il semble que la désinvolture affichée par les représentants étatiques à l'égard de la réalisation des droits économiques et sociaux ait quelque peu choqué les experts du Comité[3]. Leurs conclusions ratissent large…

Les conclusions du Comité

Dans son rapport final, le Comité note qu'il n'existe aucun obstacle économique réel qui empêche la pleine mise en œuvre du Pacte au Canada. Il relève de nombreux domaines où l'État ne remplit pas ses obligations : insuffisance du salaire minimum et des prestations sociales, multiples discriminations systémiques à l'égard des femmes, privation du droit de grève, persistance des problèmes sérieux d'accès au logement abordable et d'itinérance, insuffisance des régimes d'aide juridique, traitement réservé aux autochtones… Le Comité semble particulièrement troublé par la redondance de plusieurs sujets qui avaient été déclarés préoccupants lors du dernier exercice similaire, il y a huit ans.

Ce constat d'un comité de l'ONU nous renvoie à une question cruciale : progressons-nous vers une société qui garantit de mieux en mieux le respect des droits fondamentaux de tous, y compris des personnes démunies et marginalisées ? La feuille de route du Comité peut nous donner plusieurs bonnes idées pour tendre vers une société plus respectueuse des droits économiques et sociaux.

[1] Ligue des droits et libertés, *Rapport social*, mars 2006, www.liguedesdroits.ca/documents/desc/LDLrapport_social.pdf.

[2] La transcription des audiences, l'ensemble des documents transmis et les conclusions du Comité sont disponibles sur le site du Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU : www.ohchr.org/english/bodies/cescr/cescrs36.htm.

[3] Voir aussi l'analyse de la professeure Lucie Lamarche, « Le Canada (et le Québec) devant le Comité des Nations Unies sur les droits économiques et sociaux – Démocratie et désinvolture ne font pas bon ménage ! », *Le Devoir*, 30 mai 2006, www.ledevoir.com/2006/05/30/110313.html.

La Fête des voisins, une révolution sympathique

PAR JULIE LÉVESQUE
DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

« La Fête des voisins, c'est un événement heureux, un événement qui rapproche, qui permet d'améliorer le sentiment de sécurité, qui apporte plus de chaleur, et qui peut rendre plus heureux, car on se sent mieux quand on est bien ensemble. »

Jacqueline Montpetit, Mairesse de l'arrondissement Sud-Ouest, Montréal

Voilà un des nombreux témoignages que le Réseau québécois de Villes et Villages en santé, promoteur de l'événement, a recueillis à la suite de la première édition de la Fête des voisins, qui s'est déroulée à travers le Québec, le 2 juin 2006. Originale, la Fête des voisins se distingue des fêtes habituelles, généralement organisées par la municipalité ou un organisme du milieu, car les citoyens en sont les maîtres d'œuvre. C'est à eux que revient l'initiative d'organiser une fête avec leurs voisins.

Lancé en France en 1999, ce sympathique événement vise à encourager les gens à se retrouver entre voisins, le dernier mardi du mois de mai de chaque année. L'objectif est la création de liens de solidarité entre voisins pour construire des villes plus humaines. Répandue depuis à travers presque toute l'Europe, près 6 millions d'Européens ont participé à une Fête des voisins en 2006.

La Fête permet de vivre un moment privilégié entre voisins. On se rassemble dans la cour d'un voisin, dans la cour de l'immeuble, dans la rue, on apporte tables et chaises, on se retrouve autour d'un verre, d'un repas, on danse, on sympathise avec ses voisins d'en face, d'à côté, du dessus, etc.

Lors de la première édition, en juin 2006, l'originalité et le caractère unique du concept ont bel et bien opéré : 23 municipalités et arrondissements y ont officiellement participé en faisant la promotion de la Fête des voisins dans leur milieu et plus de 250 fêtes ont été organisées par les citoyens eux-mêmes, à petite échelle, de façon à permettre aux gens de faire connaissance avec leurs voisins proches. Carole Labranche, citoyenne, organisatrice d'une fête à Lac-Beauport, témoigne bien de ce potentiel : *« La fête que nous avons organisée dans ma rue à Lac-Beauport a connu un énorme succès. Presque tous les voisins invités (environ 15 maisons) étaient au rendez-vous (50 personnes avec les enfants) et enthousiastes d'avoir cette occasion de mieux connaître leurs voisins. Plusieurs ont dit vouloir refaire une fête l'an prochain, on a parlé de feux d'artifice, de méchoui et peut-être de faire la fête un samedi pour avoir plus de temps. »*

Considérant le succès remarquable de la première édition, une conclusion s'impose : les Québécois sont nombreux à souhaiter des milieux de vie plus humains et plus chaleureux, et la Fête des voisins leur offre le prétexte rêvé.

Cette fête incarne parfaitement le type de processus que le RQVVS encourage; soit la création de liens entre les personnes et les acteurs d'un milieu qui peut conduire graduellement à des projets collectifs. En créant un événement susceptible d'accroître le développement de liens d'entraide et de solidarité entre les personnes d'un même voisinage, la Fête des voisins est un outil qui permet de développer le capital social des collectivités tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

La deuxième édition de la Fête des voisins se déroulera le samedi 2 juin 2007. Le rôle du RQVVS consiste à organiser la campagne promotionnelle de la Fête au Québec, à offrir du soutien aux municipalités et à tisser des liens avec les organismes intéressés à devenir partenaire. La vision du RQVVS est de rassembler autour de la Fête une vaste coalition d'acteurs qui, chacun dans leur propre réseau, en feront la promotion contribuant ainsi à la révolution sympathique que la Fête des voisins ne manquera pas d'entraîner dans nos milieux de vie.

Aux partenaires naturels que sont le ministère de la Santé et des Services sociaux de même que le ministère des Affaires municipales et des Régions, qui a intégré la Fête au sein de la Semaine de la municipalité, de nouveaux partenaires s'ajouteront cette année. Relevons notamment la Fédération québécoise des municipalités, l'Association québécoise du loisir municipal, l'Association des médias écrits communautaires du Québec ainsi que les réseaux provinciaux en habitation sociale (discussion en cours).

Pour plus de détails sur la Fête des voisins, on peut consulter le site du RQVVS au www.rqvvs.qc.ca ou contacter Nadine Maltais en composant le 418 650-5115, poste 5507. Bonne Fête des voisins !

DÉVELOPPEMENT>SOCIAL

Les partenaires de la revue :

La publication de la revue est rendue possible grâce à la contribution financière de :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux
L'Institut national de santé publique du Québec
La Table de coordination nationale de santé publique
Le ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale et de la Famille
Le ministère des Affaires municipales et des Régions
Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
Le Conseil de la santé et du bien-être
Le Conseil des relations interculturelles
Le Conseil du statut de la femme
Le Conseil de la famille et de l'enfance
Le Conseil permanent de la jeunesse
Le Conseil canadien de développement social (CCDS)
L'Office des personnes handicapées du Québec
L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
L'Agence des services de santé et de services sociaux Mauricie/Centre-du-Québec
La Ville de Montréal
La Fondation Lucie et André Chagnon

La revue compte aussi sur la participation de :

L'Association pour la santé publique du Québec
La Chaire de recherche du Canada sur le développement des communautés (CRDC)
La Fédération québécoise des municipalités
La Fédération des commissions scolaires du Québec
L'Observatoire montréalais des inégalités sociales de la santé
Le Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC)
Le Réseau francophone des intervenants en promotion de la santé (RÉFIPS)
Le Réseau québécois de développement social
Le Réseau québécois des Villes et Villages en santé
Le Secrétariat à l'action communautaire autonome
Solidarité rurale du Québec
La Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC)

La distribution de la revue :

Au niveau national, la distribution est assurée par :
L'Institut national de santé publique du Québec

Dans les régions, elle est assurée par :
Les Conférences régionales des élus, les Directions de santé publique des Agences de services de santé et de services sociaux, les Tables de concertation ou Comités régionaux de développement social

Éditeur :
Institut national de santé publique du Québec
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy, Québec G1V 5B3

Comité directeur :
Louis Favreau, Chaire de recherche du Canada sur le développement des communautés, Université du Québec en Outaouais

Hélène Harvey, Conseil du statut de la femme

Sylvain Larouche, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC)

Martin-Pierre Nombré, Réseau québécois du développement social (RQDS)

Denis McKinnon, Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC)

Michel Morel, Office des personnes handicapées du Québec

Jean Tremblay, rédacteur en chef

Comité de rédaction :
Jean Tremblay, Institut national de santé publique du Québec, rédacteur en chef

Danièle Aveline, Ministère des Affaires Municipales et des Régions

Réal Boisvert, Agence des services de santé et de services sociaux Mauricie/Centre-du-Québec

Michel Morel, Office des personnes handicapées du Québec

Michael Watkins, Office des personnes handicapées du Québec

Ont collaboré à ce numéro :
Manon Rivard, Michel Morel, France Fradette, Roxanne Lauzon, Jonathan Landreville, Josie-Ann Bonneau, Guy Joncas, Franck Lebeau, Sylvie Gagnon, Mathieu Vinette, Manon Rivard, Luc Laberge, Élise Ledoux, Pascal Lévesque, Nadine Arbour, Danièle Aveline, Igor Baluczynski, Robert Laplante, Hélène Harvey, Jean Tremblay, Michael Watkins, Cécile Thériault, Angèle-Anne Brouillette, Nathalie Panneton, Annie Devault, Frederico Fonseca, Yanic Viau, Sarah Pellerin, Johanne Beauvilliers, Colette Lavoie, Christine Ibrahim, Rémi Fraser, Jean-Philipe Deschênes-Gilbert, Isabelle Bordeleau, Louise Thérien, Claire Beaumont, Giuliana Tessier, Sylvie Lepage, Charles Pagé, Nathalie Truchon, Claudine Jacques, Julie Pelletier, Marie-Claude McNicoll, Marie-Claude Labbé, Mireille Lechasseur, Ginette Laberge, Jacques Savard, Julie Lévesque, Pierre-Louis Fortin-Legris, Guillaume Ricard

Révision linguistique :
Manon Samson, Robert Laplante, Michael Watkins

Correction d'épreuves :
Service d'édition Guy Connoly

Soutien technique :
Igor Baluczynski, Marie-Cécile Gladel

Conception graphique :
KASERN l'atelier créatif

Politique éditoriale :
La revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL vise à rendre compte de ce qui se passe dans les communautés et les régions en matière de développement social, de poursuivre la promotion du développement social ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, par la diffusion de textes présentant des enjeux de développement social.

Conformément aux objectifs définis, les articles publiés doivent s'inscrire dans une perspective d'information des lecteurs et lectrices et de promotion de la préoccupation du développement social. Les textes publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les partenaires de la revue.

Les textes publiés dans la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

Pour nous joindre :
Jean Tremblay, rédacteur en chef
Institut national de santé publique du Québec
190, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E2
Téléphone :
514 864-1600, poste 3552
Télécopieur : 514 864-1616
Courriel : jean.tremblay@inspq.qc.ca
ou
developpement.social@inspq.qc.ca

Dépôt légal – 1er trimestre 2007
ISSN 1488-6499
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Visitez notre site Web
http://www.inspq.qc.ca/developpementsocial/

Abonnez-vous au DS-Express
et recevez notre bulletin électronique d'actualités du développement social !

Consultez ou téléchargez gratuitement tous les numéros de la revue Développement Social !

Dans le prochain numéro

- L'économie sociale
- Le Nunavik

PARUTIONS ANTÉRIEURES

Adressé à :

Adresse de retour :

Revue Développement social
Institut national de santé publique du Québec
190, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) Canada H2P 1E2

Québec

PUBLICATION CANADIENNE : 40039817